



RAPPORT FINANCIER  
2011/2012



## Table des matières

<i>I L'activité du Groupe</i>	<b>5</b>
1. Périmètre du Groupe consolidé	5
2. Historique	6
3. Commentaires sur l'activité du groupe	6
4. Faits marquants pour le Groupe	8
5. Le management	8
6. Recherche et Développement – Qualité	8
7. Communication	9
8. Les approvisionnements	9
9. Les effectifs	9
10. Analyse de nos risques	10
11. Engagements Hors Bilan	13
12. Evaluation des affaires	14
13. COMPTES CONSOLIDES	15
14. L'avenir du Groupe	18
15. Evènements intervenus depuis la clôture	19
16. Activités en matière de Recherche et Développement	19
17. Honoraires des commissaires aux comptes	19
18. LES COMPTES SOCIAUX DE KINDY S.A.	20
<i>II Le capital de la société</i>	<b>24</b>
1. L'actionnariat de la société	24
2. Actions propres et Opérations effectuées par la société sur ses propres actions	24
3. Evolution boursière	24
4. Prises de participations significatives	24
5. Etat de la participation des salariés	25
6. Autorisation de mettre en place un programme de rachat d'actions et de réduire le capital par annulation d'actions auto-détenues	25
7. Politique de distribution des dividendes	25
8. Eléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat	26
<i>III Administration et gestion</i>	<b>27</b>
1. Les mandataires de la société KINDY SA	27
2. Les rémunérations des mandataires (L.225-102-1 al 1 et 2 du code de commerce et selon recommandations AFEP/MEDEF d'octobre 2008)	28

3. Jetons de présence _____	30
4. Informations complémentaires concernant les membres du conseil de surveillance et les membres du directoire _____	30
5. Quitus pour la gestion _____	31
<b><i>IV Les conséquences sociales de l'activité</i></b> _____	<b>32</b>
1. POLITIQUE DE RECRUTEMENT _____	32
2. CONDITIONS DE TRAVAIL _____	33
3. MOTIVATION DES COLLABORATEURS _____	34
4. DIALOGUE SOCIAL _____	34
5. FORMATION : _____	35
6. INSERTION _____	35
<b><i>V Les conséquences environnementales de l'activité et propriétés immobilières, usines et équipements</i></b> _____	<b>36</b>
1. Consequences environnementales _____	37
2. Proprietes, usines et equipements _____	38
<b><i>VI Rapport du président du conseil de surveillance sur le contrôle interne</i></b> _____	<b>39</b>
1. Gouvernement d'entreprise et fonctionnement du Conseil de Surveillance _____	39
2. Procédures de contrôle interne mises en place par la Société _____	41
<b><i>VII Comptes consolidés au 30 juin 2012</i></b> _____	<b>44</b>
A- Etat de situation financière consolidé au 30 juin 2012 _____	44
B - Etat du résultat consolidé au 30 juin 2012 _____	45
C - Etat des autres éléments du résultat global au 30 juin 2012 _____	46
D - Tableau de variation des capitaux propres consolidés au 30 juin 2012 _____	47
E - Tableau de flux de trésorerie consolidé au 30 juin 2012 _____	48
F - Annexe au bilan et compte de résultat consolidés au 30 juin 2012 _____	49
1. Informations générales _____	49
2. Déclaration de conformité et base de préparation des états financiers _____	49
3. Règles et méthodes comptables _____	50
4. Gestion du risque _____	57
5. Périmètre de consolidation _____	59
6. Notes sur l'état de situation financière consolidée _____	59
7. Notes sur l'état du résultat consolidé _____	68
8. Autres informations _____	71
<b><i>VIII Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés</i></b> _____	<b>74</b>
<b><i>IX Rapport des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés</i></b> _____	<b>76</b>

<i>X Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L.225-235 du code de commerce, sur le rapport du président du Conseil de Surveillance de la société Kindy SA.</i>	<i>79</i>
<i>XI Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction de capital par annulation d'actions</i>	<i>81</i>
<i>XII Comptes annuels individuels de la société Kindy SA au 30 juin 2012</i>	<i>82</i>
A- BILAN ACTIF	82
B- BILAN PASSIF	83
C- COMPTE DE RESULTAT	84
D- ANNEXE	85
1. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE	85
2. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN	85
3. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	91
4. AUTRES INFORMATIONS	92
<i>XIII Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels de la société Kindy SA</i>	<i>93</i>
<i>XIV Personnes responsables</i>	<i>95</i>
<i>XV Contrôleurs légaux des comptes</i>	<i>96</i>
1. COMMISSAIRES AUX COMPTES	96
2. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES	96

# I L'activité du Groupe

## 1. PERIMETRE DU GROUPE CONSOLIDE

Les sociétés participant au périmètre de consolidation sont les suivantes :

- **KINDY SA**, société anonyme à conseil de surveillance et directoire au capital de 5 212 000 Euros dont le siège est à MOLIENS (60220) et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BEAUVAIS sous le numéro 379 402 191.
- **KINDY BLOQUERT**, société anonyme au capital social de 5.684.000 Euros dont le siège social est à MOLIENS (60220), et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BEAUVAIS sous le numéro 525.620.159. (contrôlée à 99,70%)
- **GBB**, SAS unipersonnelle au capital de 100 000 euros dont le siège social est à BEAUPREAU (49600), ZI Evre et Loire et immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'ANGERS sous le numéro 489 970 269. (contrôlée à 100%)
- **BSS**, SAS unipersonnelle au capital de 40 000 euros dont le siège social est à MOLIENS (60220), 37 Rue des Bonnetiers, et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BEAUVAIS sous le numéro 432 081 867. (contrôlée à 100%)
- **SCI BLOQUERT**, société civile immobilière au capital de 285.537 Euros dont le siège social est à MOLIENS (60220), immatriculée au registre du commerce de BEAUVAIS sous le numéro 431 430 875. (contrôlée à 100%)
- **KINDY BLOQUERT SL** en Espagne. (contrôlée à 99,98%)
- **MARINER ITALIA**. (contrôlée à 100%)
- **EURO CHINA SOCKS, LTD** au capital de 10 000 HK \$ dont le siège social est à Hong Kong. (contrôlée à 51%)
- **EURO CHINA SOCKS France**, société à responsabilité limitée au capital de 15.000 euros dont le siège social est à MOLIENS (60220), et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BEAUVAIS sous le numéro 519 288 799 (contrôlée à 51%)
- **THE SOCKS OFFICE**, au capital de 15 790 Euros, dont le siège social est à NEUILLY SUR SEINE (92200) – 7 Rue Pierre Cherest, et immatriculée au registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro B 479 454 902. (contrôlée à 28,50%)
- **THE SOCKS LEGENDE**, SAS unipersonnelle au capital de 37 000 euros dont le siège social est à MOLIENS (60220), 37 Rue des Bonnetiers, et immatriculée au registre du commerce et des sociétés de BEAUVAIS sous le numéro 509 203 063 (contrôlée à 100%)
- **EURL APOLLO**, société à responsabilité limitée au capital de 30 000 euros dont le siège social à BEAUPREAU (49600), ZI Evre et Loire et immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'ANGERS sous le numéro 533 521 480 (contrôlée à 100%).
- **GBB FOOTWEAR**, au capital de 5.000 euros dont le siège social est situé à Guimaraes ( Portugal) (contrôlée à 100%).

Une nouvelle société, « GBB FOOTWEAR », a été créée le 18 octobre 2011 (filiale à 100% de GBB SASU). L'objet de cette société consiste en la production de chaussures.

Ces sociétés ont une activité unique.

## 2. HISTORIQUE

- **En 1863**, la bonneterie Davesne fabriquait déjà des bonnets, tricots, écharpes. En 1922, elle se transforme en société anonyme et se lance dans la commercialisation de chaussettes. Les premiers investissements d'automatisation des métiers à tricoter sont engagés en 1965.
- **Mai 1966**, une année clef : la marque KINDY est créée, et la société décide de commercialiser ses produits dans la grande distribution.
- **En 1979**, KINDY reprend LABONAL
- **A partir de 1985**, KINDY se dote de métiers à tricoter électroniques et connaît une forte expansion pour devenir le leader français de la fabrication de chaussettes
- **En 1991**, le groupe obtient la licence « WALT DISNEY » puis la licence « ASTERIX » en 1992. En mai 1991, le fonds d'investissement SCHRODER rejoint le capital du groupe. D'autres partenaires financiers entrèrent dans le capital.
- **Le 26 mai 1994** marque l'introduction de KINDY en bourse, sur le second marché de la bourse de Paris.
- **En octobre 1996**, KINDY reprend MARINER et devient un acteur important et reconnu sur un autre marché : les sous-vêtements et le « Homewear ». Cette même année, KINDY obtient la licence « Coupe du monde France 98 ».
- **En 1998**, lancement de la gamme anti-odeur « Amicor »
- **L'année 1999** marque le début de la délocalisation et des premières vagues de restructuration.
- **En 2002**, retour aux bénéfices pour le Groupe KINDY. Deuxième volet de la restructuration et lancement de la gamme de produits innovants « Bien-être ».
- **En 2004 et 2005**, aboutissement du processus des restructurations (fermeture du site de Moreuil et arrêt de la production sur Lillers), amorce d'une stratégie d'expansion : reprise de l'investissement publicitaire et acquisition de BABY LOVE
- **2006** : Poursuite de la croissance externe avec le rachat des actifs de la société Blanchard (B.S.S) (Marque THYO) et l'acquisition de GBB (spécialiste de chaussures pour enfant)
- **2007** : Décision de cession de l'activité MARINER en décembre 2007.
- **2008** : Arrêt des activités textiles et chaussons de Babylove (juin 2008), Transfert sur Moliens de l'activité BSS qui était logée à Montceau (à compter de juillet 2008). Signature d'un partenariat de commercialisation des chaussettes DIM (Création de la société « The Socks Legende »). Cession de l'activité « Baby Love » (décembre 2008).
- **2009** : Cession du fonds de commerce de Mariner (mars 2009). Arrêt de l'activité Sovema (Magasins d'usine), des filiales Contim, Kindy Polska et GBB Tunisie.
- **2010** : Création de la société « Euro China Socks France » pour l'exploitation des gammes « premiers prix » auprès des G.S.S.
- **2011** : Création de la société « EURL APOLLO » pour l'exploitation de magasins de chaussures.
- **2012** : Création de la société « GBB Footwear » pour la production de chaussures « GBB » et acquisition de la marque « Achile ».

## 3. COMMENTAIRES SUR L'ACTIVITE DU GROUPE

Sur l'exercice clos le 30 juin 2012, dans un contexte de crise sévère, le Groupe Kindy, maintient son chiffre d'affaires (45,2 M€) par rapport à l'exercice précédent (-0,40%) . Ses performances opérationnelles sont impactées par des charges liées aux difficultés économiques dans la péninsule ibérique.

En réaction aux difficultés conjoncturelles qui perdurent en Europe, le Groupe a préparé l'avenir au cours de l'exercice écoulé :

- En investissant dans la qualité à prix compétitif au travers ses deux outils de production,
- Et en réalisant des avancées prometteuses dans la distribution sélective et le E-commerce.



### **Le pôle chaussette**

Les principaux circuits de distribution par activité du pôle chaussette sont les suivants :

- ▭ Kindy : Grandes et moyennes surfaces, marchés publics, E-Commerce, parapharmacies,
- ▭ Business Sport Socks : Grandes surfaces spécialisées, détaillants
- ▭ The Socks Legende : Grandes et moyennes surfaces, Grands Magasins

Kindy commercialise ses produits :

- ▭ sous sa propre marque,
- ▭ sous licence (essentiellement le coq sportif et Duarig). Cette commercialisation entraîne le versement de royalties calculées sur les ventes. La licence « Le Coq Sportif » a été renouvelé jusqu'en 2013.
- ▭ sous marque distributeur des principales enseignes de la GMS
- ▭ sous la marque « Innovactiv »

BSS (Business Sport Socks) commercialise ses produits :

- ▭ sous sa marque propre (Thyo),
- ▭ sous la marque « Achile » récemment acquise en avril 2012
- ▭ sous marque distributeur des principales enseignes des grandes surfaces spécialisées.

The Socks Legende commercialise ses produits sous la marque « Dim » moyennant le versement d'une redevance calculée sur le chiffre d'affaires. Cette licence a été concédée pour une durée de 5 années à compter du 01 juillet 2009.

Au cours de l'exercice, l'arrêt des commandes de Marchés Publics explique le recul de 2,6 % des ventes sur le pôle « chaussettes » qui s'établissent à 33,4 M€ au 30 juin 2012. Alors que le marché des GMS restait difficile, le Groupe a profité de sa présence accrue dans le circuit sélectif grâce à ses marques Thyo, Innov'Activ et Dim.

En avril dernier, Kindy a repris Achile, le dernier acteur spécialisé dans la chaussette fantaisie solidement implanté chez les détaillants, aux Galeries Lafayette et sur Internet avec le site [www.Achile.fr](http://www.Achile.fr). Le Groupe s'est ainsi renforcé dans la distribution sélective et a confirmé son intérêt pour le E-commerce BtoB. Fort de son expérience du commerce en ligne acquise avec [Chaussettes.com](http://Chaussettes.com) (participation à 28,5 %), il vient d'ouvrir les sites marchands [www.Thyo.fr](http://www.Thyo.fr) et prévoit l'ouverture de [Kindy.fr](http://Kindy.fr) mi-octobre 2012.

### **Le pôle chaussure**

Les principaux circuits de distributions de GBB sont les suivants :

- ▭ Détaillants multimarques,
- ▭ Internet.

Au travers sa filiale « Apollo », GBB dispose également de deux magasins de chaussures au détail.

GBB commercialise ses produits :

- ▭ sous ses propres marque, GBB et RAMDAM
- ▭ -sous licence (Catimini) moyennant le versement d'une royauté calculée sur les ventes.

Reconnu pour la grande qualité de ses marques haut de gamme GBB et Catimini, le pôle chaussure pour enfant réalise un chiffre d'affaires 2011-2012 en hausse de 6,5 % à 11,8 M€ auprès des spécialistes de la distribution sélective et du e-commerce, en France et à l'export.

Globalement, le résultat opérationnel courant du Groupe connaît un repli limité grâce à la souplesse de ses approvisionnements. Elle s'établit à 1,5 M€, pour représenter 3,3 % du chiffre d'affaires à fin juin 2012, contre 3,5 % un an plus tôt.

Le coût de l'endettement financier est resté stable à 0.5 M€

Le résultat net 2011-2012 s'élève à 0,2 M€, contre un résultat net 2010-2011 de 3,2 M€ qui tenait compte de 2,4 M€ d'impôts différés.

#### 4. FAITS MARQUANTS POUR LE GROUPE

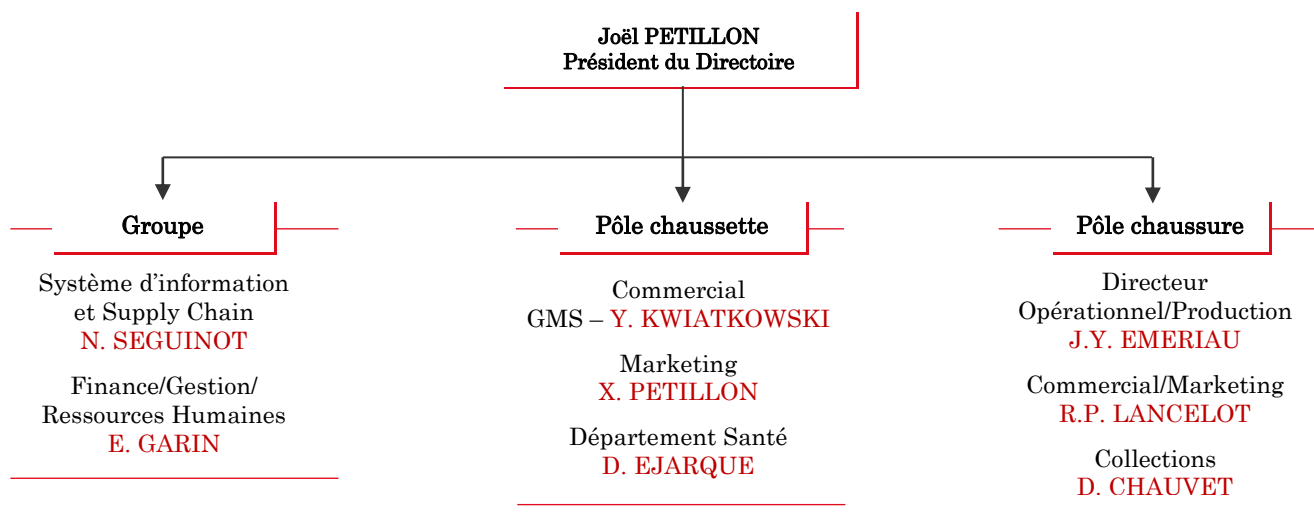
Kindy a investi dans le développement des outils industriels de ses deux branches. Il a poursuivi son programme de ré-industrialisation du site de Moliens dédié aux chaussettes à valeur ajoutée et a démarré un atelier au Portugal pour GBB.

#### 5. LE MANAGEMENT

##### Le Directoire

- Joël PETILLON                      Président
- Eric GARIN                            Membre

##### Le Groupe



#### 6. RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT – QUALITE

Fort du constat que 18 millions de français souffrent de leurs jambes, le laboratoire de recherche et qualité du Groupe Kindy concentre ses efforts sur sa gamme santé afin de proposer des chaussettes exclusives destinées à prévenir et à soulager les différentes pathologies du pied. Au cours de l'exercice, le laboratoire a notamment conçu une gamme de chaussettes anti-mycose et diabétiques.



## 7. COMMUNICATION

Dans le cadre de sa stratégie de développement de son image de marque, le Groupe a intégré les plateformes sociales du type « Facebook » et « Twitter » disponibles respectivement aux adresses suivantes : <http://www.facebook.com/groupekindy> et <https://twitter.com/#!/groupekindy>

Cette présence sur la « toile » lui permet de développer une dimension interactive et participative avec sa communauté de clients, fournisseurs, partenaires, investisseurs et salariés.

En complément de la refonte du site du groupe disponible sur <http://www.groupekindy.com>, 2 nouveaux sites marchands sont désormais accessibles :

- ▮ [www.thyo.fr](http://www.thyo.fr) pour la commercialisation des chaussettes techniques de sport de cette marque,
- ▮ [www.achile.com](http://www.achile.com)

Le site internet présentant la société « GBB » et ses collections est disponible sur <http://www.gbb.fr>

## 8. LES APPROVISIONNEMENTS

Pour le pôle chaussette, l'Asie, la Turquie et le Portugal couvrent la majeure partie des approvisionnements ( 15 % en asie, 60 % en provenance de la Turquie, 10% pour le Portugal). Les relations avec les sous-traitants sont encadrées dans des contrats de partenariat.

Des contrôles systématiques de qualité de tous les produits sont réalisés par des laboratoires extérieurs, en complément de nos équipes de contrôle et du suivi de production.

Le site de production de Moliens dans l'Oise fabrique actuellement 2 millions de paires par an qui est dédié à la gamme confort santé, la marque Achile, aux produits sports à la marque Thyo, ainsi qu'aux appels d'offres des marchés publics. Les nouveaux investissements industriels ( métiers à tricoter, machines à former, finition automatisée) et logistiques de l'exercice devraient permettre d'accroître progressivement la capacité de production sur les prochaines années.

Pour la chaussure pour enfants, les approvisionnements de matières premières (cuir, semelles,) sont situés en Europe. Les sous traitants à façon sont concentrés dans le bassin méditerranéen et au Portugal via une nouvelle unité de production créée au cours de l'exercice, « GBB Footwear » filiale à 100% de GBB.

## 9. LES EFFECTIFS

Au 30 juin 2012, les effectifs du Groupe (Equivalent Temps Plein) s'établissent à 229 personnes contre 222 personnes au 30 juin 2011. Ils se répartissent ainsi :

Répartition par pôle	30/06/2011	30/06/2012
	ETP	ETP
Pôle chaussettes	178	186
Pôle chaussures	44	43
<b>CONSOLIDE</b>	<b>222</b>	<b>229</b>

Répartition par secteur	Pôle chaussettes		Pôle chaussures		Consolidé	
	30/06/2011	30/06/2012	30/06/2011	30/06/2012	30/06/2011	30/06/2012
Industriel	41	36	21	19	62	55
Logistique - informatique	42	43	3	3	45	46
Commercial-Marketing	67	65	8	12	75	77
Administratif	28	42	12	9	40	51
<b>CONSOLIDE</b>	<b>178</b>	<b>186</b>	<b>44</b>	<b>43</b>	<b>222</b>	<b>229</b>

## 10. ANALYSE DE NOS RISQUES

### 10.1. Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client viendrait à manquer à ses obligations contractuelles.

L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée principalement par les caractéristiques individuelles des clients.

La typologie du poste « clients » du Groupe est la suivante :

Typologie	Part du poste client au 30/06/2012	Part du poste client au 30/06/2011
Grande et moyenne surfaces	37%	42%
Grands Magasins	3%	3%
Grandes surfaces spécialisées	8%	6%
Organismes publics	2%	5%
Détaillants	50%	44%

Historiquement, le risque de défaillance des enseignes de la GMS est faible. De plus, des procédures de gestion rigoureuses et préventives du poste client permettent de limiter les risques de défaillance sur le poste « détaillants » (fixation d'une limite de crédit pour les clients à risque, relances préventives...).

Les remises accordées aux clients de la GMS représentent une part importante du chiffre d'affaires du groupe. La typologie de ces remises est la suivante :

- Remises sur factures : avec les nouvelles dispositions de la loi LME, une part grandissante et prépondérante des remises apparaît directement en déduction des factures établies. La diversité des accords conclus avec les clients est paramétrée au sein de notre système de gestion. Notre service comptable s'assure également régulièrement de la bonne application des accords commerciaux ;
- Autres remises : D'autres remises sont calculées selon une périodicité qui peut être trimestrielle, semestrielle ou annuelle. Le calcul, le taux ou le montant de ces remises sont conditionnées à la réalisation de critères définies. Ces remises sont provisionnées mensuellement par le service comptable du groupe Kindy qui contrôle la réalisation effective des conditions d'application. Les provisions sur remises comptabilisées à ce titre au 30 juin 2012 s'élèvent à 1.076 K€

### 10.2. Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. La direction financière a pour mission d'assurer le financement et la liquidité du Groupe au meilleur coût. Le financement du groupe est assuré par le recours au marché des capitaux via des ressources bancaires (emprunts et lignes de crédit,...). Des budgets de trésorerie sont définis par la direction et présentés périodiquement au conseil de surveillance.

La trésorerie est en diminution de 194 K€ au cours de l'exercice.

La dette financière brute s'élève à 4.770 K€ à la clôture de l'exercice contre 4.174 K€ à la clôture de l'exercice précédent.

Le Groupe bénéficie, auprès de ses partenaires financiers, de découverts autorisés et lignes de crédit s'élevant à 3.090 K€ au 30/06/2012 qui sont renouvelés annuellement et font l'objet de billets trimestriels..

Les conditions d'octroi de ces lignes de crédit varient entre Euribor 1 mois + 0.90% et Euribor 3 mois + 1.50%

Le Groupe Kindy a également recours à l'affacturage sur les sociétés Kindy Bloquert et GBB. Sur l'exercice, 30.560 K€ ont été cédés à la société d'affacturage sur la base d'un commissionnement de 0,25% sur les créances cédées et d'un financement sur Euribor 1 mois + 0,60%. A ce titre, le montant des

créances affacturées non échues (net de réserves prélevées par la société d'affacturage) s'élève à 622 milliers d'euros au 30/06/2012. A l'ouverture de l'exercice, ce montant s'élevait à 1.131 K€.

### Flux de trésorerie d'exploitation et endettement financier net

	30/06/2012	30/06/2011
Capacité d'autofinancement	1502	1801
Variation BFR et autres	-17	-1013
<b>Flux de trésorerie d'exploitation</b>	<b>1 485</b>	<b>788</b>
Passifs financiers courants & non courants	4770	4174
- Trésorerie active	-748	-1026
<b>Endettement financier net</b>	<b>4 022</b>	<b>3 148</b>

### 10.3. Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix de marché, tels que les cours de change, les taux d'intérêts affectent le résultat de Groupe. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables.

#### > Risque de taux d'intérêt

Les dettes financières du Groupe sont contractées essentiellement à taux variable.

Une variation des taux d'intérêts de 1 point sur les emprunts variables en cours, à la hausse ou à la baisse, aurait une incidence sur le résultat financier de 33 K€. Compte tenu de la faible sensibilité du groupe aux variations de taux, aucune politique de gestion de ce risque n'a été mise en place.

Les autres postes significatifs d'actif et passif, susceptibles d'avoir une incidence sur le résultat financier, au regard des taux d'actualisation liés directement à la variation des taux d'intérêts sont les suivants :

	30/06/2012	30/06/2011
Placements monétaires court terme	0	0
Provision départ en retraite et médaille du travail	-744	-633
<b>Position nette</b>	<b>-744</b>	<b>-633</b>

Les montants en jeu sont de faible importance et ne peuvent entraîner une incidence significative. Les écarts actuariels liés à la variation des taux d'intérêts sont comptabilisés en autres éléments du résultat global.

#### > Risque de change

Au titre de ses filiales, le Groupe est soumis au risque de conversion des états financiers en euro, la devise étrangère concernée est le Hong Kong dollar. Toutefois, les variations de taux de conversion n'ont pas d'incidence sur le résultat, ces dernières étant directement affectées en capitaux propres.

Du fait de l'origine asiatique d'une part importante de ses approvisionnements, le Groupe est exposé dans ses activités aux risques financiers pouvant résulter de la variation des cours de change de certaines monnaies, principalement le Dollar américain. Le groupe s'attache à couvrir ce risque par des opérations de couverture de change. Dans cet objectif, il est assisté par ses principaux organismes financiers qui le conseillent dans sa gestion et son suivi de la couverture de sa position de change.

Le Groupe n'utilise que des instruments dérivés simples (achat à terme). La position de change (hors bilan) au 30/06/2012 s'élève à 165 K\$.

### > **Risques liées aux actions**

Le groupe est exposé au risque de prix sur les actions :

- via les titres d'autocontrôle détenus au 30 juin 2012 qui s'élèvent à 200 K€ pour 22 607 actions.
- via les titres « Kindy » détenus dans le cadre du contrat de liquidité (5 470 actions).

Ces titres sont portés en diminution des capitaux propres.

L'évolution, sur l'exercice, des actions autodétenues par la société est la suivante :

	Actions détenues en direct		Actions détenues via contrat de liquidité	
	Valeur comptable	Nombre d'actions	Valeur comptable	Nombre d'actions
<b>Nombre de titres à l'ouverture</b>	<b>200</b>	<b>22 607</b>	<b>12</b>	<b>1 354</b>
Achats d'actions			312	37 917
Ventes d'actions			- 281	- 33 801
<b>Actifs financiers à la juste valeur</b>	<b>200</b>	<b>22 607</b>	<b>43</b>	<b>5 470</b>

Le cours de l'action au 30/06/2012 s'élève à 7,35 euros

## 10.4. Risques environnementaux

Le Groupe KINDY s'inscrit depuis 2006 dans une démarche de développement durable.

3 axes sont suivis et développés :

- Sécurité et contrôle des produits importés
  - Protection de l'environnement dans le process de fabrication,
  - - Contrôle des colorants utilisés par un cabinet indépendant,
  - - Formation des équipes au contrôle des sous-traitants (normes SA 8000).
- Optimisation de la logistique
  - Regroupement des produits des différentes marques en provenance d'un même pays.
- Développement et commercialisation d'une gamme en partenariat avec l'ADEME
  - Utilisation de coton bio pour réduire la consommation de pesticide.

## 10.5. Fournisseurs et prix

Le Groupe a réparti ses commandes entre plusieurs fournisseurs et plusieurs pays pour limiter les risques politiques et géographiques.

La répartition par marque et par provenance est la suivante :

- Asie 20 % (Kindy)
- Bassin Méditerranéen (60 %) (Kindy, The Socks Legende et GBB)
- Europe 20 % (BSS – The Socks Legende - GBB)

Les relations avec nos fournisseurs sont encadrées par des contrats de partenariat et de sous-traitance.

Des audits sociaux sont régulièrement effectués par des équipes internes formées aux normes SA 8000 ainsi que par des cabinets extérieurs.

Pour le contrôle qualité des produits, le groupe Kindy dispose de deux structures de contrôle situées en Asie et en Turquie et d'un service qualité situé sur le site de Moliens sous l'égide d'un ingénieur textile. Des procédures strictes de contrôle qualité ont été élaborées aux différentes étapes de l'activité, du développement du produit à la réception des marchandises. Le groupe Kindy a également investi dans divers matériels permettant de contrôler la qualité technique du produit (résistance à l'abrasion, contrôle de la contention, contrôle de la stabilité dimensionnelle, contrôle du boulochage...). Parallèlement, le groupe Kindy fait appel à des cabinets extérieurs mondialement connus (Intertek, Ecoteks...) pour les contrôles de composition et les contrôles de détection de colorants potentiellement nocifs.



## 10.6. Assurances

Le groupe a souscrit auprès de compagnies d'assurances des contrats d'assurances visant à protéger ses biens d'exploitation. Ainsi, les bâtiments industriels, commerciaux ou logistiques et leur contenu (essentiellement machines à tricoter, matériels et mobiliers de bureaux et stocks) et bénéficient de couvertures contre les principaux risques. Le groupe bénéficie à ce titre d'une garantie « incendie » maximale de 26,5 millions d'euros (franchise de 9 K€ en dommages directs).

Par ailleurs, une garantie « perte d'exploitation » couvre les conséquences financières d'une interruption de l'exploitation consécutive à la survenance de tels dommages. Cette garantie couvre la marge brute des sociétés du Groupe sur une période d'indemnisation de 12 mois limitée à 19 millions d'euros (franchise de 3 jours ouvrés).

Enfin, le Groupe satisfait aux obligations d'assurance de responsabilité civile liée à la production et à la commercialisation de ses produits. Le montant maximal des garanties souscrites à ce titre s'élève respectivement à 10 millions (responsabilité civile d'exploitation) et 5 millions (responsabilité civile « produits ») par sinistre et par an.

## 10.7. Autres risques

Le portefeuille des marques du Groupe Kindy et leur logo (principalement Kindy, Canadian Forest, GBB, Thyo, Innov activ) sont déposés dans différents pays. La gestion de la protection de ces marques est confiée à un cabinet extérieur. Différents brevets techniques (chaussette hypoallergénique, chaussette non comprimante...) sont également déposés auprès de l'INPI

# 11. ENGAGEMENTS HORS BILAN

## 11.1. Description des engagements liés à l'activité courante

### Engagements reçus :

Néant

### Engagements donnés :

	30/06/2012	30/06/2011
Dettes garanties par des sûretés réelles	0	71
Lettre de blocage compte courant d'associés	225	225
Caution personnelle et solidaire (1)	3025	2 900
Caution personnelle simple (1)	10	135
Caution personne morale	1300	1 300
Nantissement sur la marque Kindy	1650	1 750

(1) Kindy SA s'est portée caution personnelle et solidaire au profit des différents partenaires financiers pour les emprunts et lignes de crédit octroyés aux filiales Kindy Bloquert, The Socks Legende et GBB

## 11.2. Obligations et engagements des entreprises à effectuer des paiements futurs (contrats ou engagements conditionnels)

Obligations contractuelles	Total	Paiement dus par période		
		Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Dettes à long terme	605	93	512	
Obligations en matière location financement	702	180	522	
Contrat de location simple				
Obligations d'achats irrévocables				
Autres obligations à long terme				
<b>Total</b>	<b>1 307</b>	<b>273</b>	<b>1 034</b>	<b>-</b>

Obligations contractuelles	Total	Paiement dus par période		
		Moins de 1 an	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Lignes de crédit	223	223		
Lettres de crédit	3 090	3 090		
Garanties				
Obligations de rachat				
Autres engagements				
<b>Total</b>	<b>3 313</b>	<b>3 313</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

### 11.3. Procédures judiciaires et d'arbitrage

A ce jour, il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage, y compris toute procédure dont la société a connaissance, qui est en suspens ou dont elle est menacée, susceptible d'avoir ou ayant eu au cours des 12 derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la société et/ou du groupe.

## 12. EVALUATION DES AFFAIRES

### Pôle chaussettes

Globalement, le chiffre d'affaires du pôle « chaussettes » est en diminution de 5,90% au 30 septembre 2012 et s'établit à 7.63 ME. L'analyse par activité est la suivante :

#### - KINDY

Le chiffre d'affaires au 30 septembre 2012 est resté stable par rapport à l'année précédente (-0.2%). L'activité « MDD » connaît un repli de 0.4 M€ compensée par l'évolution des opérations « 1er prix Kindy » et la GSS.

#### - BSS

Le chiffre d'affaires de BSS recule de 3.9% à 0.84 M€. Cette diminution provient essentiellement de la sous-traitance pour les marques de distributeurs. Ce recul est néanmoins partiellement compensé par le chiffre d'affaires réalisé sur la marque « Achile » ( 0.3 M€).

#### - THE SOCKS LEGENDE "DIM"

Au 30 septembre 2012, cette activité connaît un net repli de 27,8% à 1.13M€. L'enseigne « Intermarché » avait engagé, lors de l'exercice précédent, une opération commerciale de 0.3M€ qui n'a pas été renouvelée cette année.

### Pôle chaussures

Les marques du Groupe, GBB et Ramdam, ainsi que la licence CATIMINI poursuivent leur progression sur le 1<sup>er</sup> trimestre. Le chiffre d'affaires s'établit à 3,55 M€ contre 3.02M€ au 30 septembre 2011, soit une augmentation de 27,30%.

L'entreprise bénéficie également de la défaillance de certains de ses concurrents lors de l'implantation de la nouvelle collection Hiver 2012.

Le chiffre d'affaires consolidé est en augmentation de 0.4% au 30 septembre 2012 pour s'établir à 11,18 M€.

## 13. COMPTES CONSOLIDES

### 13.1. Le compte de résultat

Le chiffre d'affaires consolidé passe de 45.34 M€ à 45.18 M€ au 30 juin 2012. L'analyse par pôle d'activité est la suivante :

Répartition par pôle en millions d'euros	30/06/2011	30/06/2012	Variation en %
Pôle chaussettes	34,36	33,39	-2,8%
Pôle chaussures	10,98	11,79	7,4%
<b>CONSOLIDE</b>	<b>45,34</b>	<b>45,18</b>	<b>-0,4%</b>

Le résultat opérationnel courant s'établit à 1.48 M€ contre 1.58 M€ au 30 juin 2011.

Le résultat opérationnel, après charges de restructuration, est de 0.9 M€ contre 1.39 M€ au 30 juin 2011. Il prend en compte 0.38 M€ d'autres charges opérationnelles liées aux activités abandonnées ( filiale espagnole « Kindy Espagne »). Cette filiale était la plateforme commerciale des activités DIM et GBB. Sur le dernier trimestre de l'exercice, la crise économique en Espagne a frappé de plein fouet. Le carnet de commandes sur la saison Hiver 2012 a chuté de plus de 50 %, et les clients refusent de prendre des rendez-vous pour l'Eté 2013. Le chiffre d'affaires historique était de 1 M€ pour DIM et 0.3 M€ pour GBB. Pour éviter toute hémorragie sur l'exercice suivant, le Groupe a décidé de fermer définitivement cette filiale avec liquidation. La perte est composée de la dépréciation du fonds de commerce, des charges de personnel et des provisions clients.

Le coût de l'endettement financier reste stable à 0.57 M€ ( 0.56 M€ lors de l'exercice précédent).

Parmi les charges d'impôt ( 0.13 M€) , il faut tenir compte d'un complément d'activation d'impôt différé qui s'élève à 0,15 M€ sur l'exercice.

Compte tenu de ce qui précède, le résultat net consolidé part du groupe fait apparaître un bénéfice de 0.18 M€ ( dont une perte de 0.37 M€ liée aux activités abandonnées). Lors de l'exercice précédent, le résultat net part Groupe s'établissait à 3.2 M€ mais tenait compte d'une réactivation d'impôt différé de 1.9 M€.

#### DETAIL PAR MARQUE

##### ↳ KINDY

Le chiffre d'affaires net de l'exercice s'élève à 24,5 M€ contre 25,7 M€ lors de l'exercice précédent.

Ce repli s'explique par une baisse des ventes sur la marque Kindy notamment dans les opérations en centrale mais aussi par l'arrêt des contrats « marchés publics » au 30 juin 2011. Ces contrats représentaient 1M€ sur l'exercice précédent.

L'activité « MDD » connaît une nouvelle progression sur l'exercice ( +5%).

##### ↳ THE SOCKS LEGENDE (DIM)

Le chiffre d'affaires net de l'exercice s'établit à 5,1 M€ contre 5,0 M€ au 30 juin 2011. L'essentiel de l'activité est réalisé dans le circuit sélectif (30 % du CA) et dans la GMS ( 50% du CA). Les opérations sur la GMS sont restées stables par rapport à l'exercice précédent ce qui n'est pas le cas du circuit sélectif accusant une baisse de 20% des ventes.

Les ventes à l'export ont légèrement diminuée, baisse due essentiellement à l'arrêt de l'activité sur l'Espagne et la Grèce.

Le réseau GSS a connu en revanche une nette progression grâce à une offre « Eco Dim » plus compétitive.

L'amélioration de la gestion des approvisionnements et des stocks a permis une progression de la marge sur cette activité.

#### ▮ BUSINESS SPORT SOCKS

Le chiffre d'affaires de l'exercice a connu une amélioration de 1,4% pour s'établir à 2,7 M€.

Les ventes sur la marque Thyo (60% du chiffre d'affaires) poursuivent leur progression. Cette marque est désormais reconnue des spécialistes du sport.

En revanche, BSS n'exploite plus de ventes sous licence. De plus la direction du groupe Kindy a décidé de se retirer de l'activité « MDD » du fait d'une forte pression sur les prix et les marges.

Les ventes de la marque « Achile » acquise en fin d'exercice, ne représente que 0,05 M€.

#### ▮ EURO CHINA SOCKS

Cette filiale détenue à 51% par le Groupe est dédiée au suivi et au contrôle de l'approvisionnement en Asie mais réalise également des ventes en direct avec certains partenaires de la GSS. Le chiffre d'affaires réalisé s'élève à 1M€ avec un résultat positif de 0.1M€.

#### ▮ GBB

Le chiffre d'affaires du pôle chaussures passe de 10.98 M€ à 11.79 M€ au 30 juin 2012 soit une augmentation de 7,30%.

Le chiffre d'affaires à l'export s'établit à 1,04 M€ au 30/06/2012 impacté par la crise dans la péninsule ibérique.

Le taux de marge brute baisse de 2,25%. Cette diminution trouve son origine dans les ventes aux sites internet de déstockage et le démarrage de l'atelier de production au Portugal.

Les charges externes ont augmenté 0,04 M€, progression liée essentiellement aux investissements publicitaires.

Le coût du financement du BFR résulte de l'augmentation du carnet de commandes, il impacte le résultat financier qui s'établit à (0.27) M€.

Apollo, la filiale de distribution de GBB ( 1 magasin), pour son premier exercice, a connu un chiffre d'affaires relativement faible ( 71 K€) engendrant un impact négatif sur le résultat du pôle de – 40 K€.

Un second magasin, dans la région parisienne, a été acquis dans de bonnes conditions financières et devrait permettre de rentabiliser cette filiale sur le prochain exercice.

## 13.2. Le bilan

Les capitaux propres sont de 8,7 M€ pour une capitalisation boursière de 9,6 M€ au 30 juin 2012.

Les provisions à long terme :

- Engagement de retraite	0.71 M€
- Médailles du travail	0.04 M€
- DIF	<u>0.06 M€</u>
	0.81 M€

Les provisions à court terme correspondent à des litiges liés au personnel

#### > Dettes financières et trésorerie

Les dettes financières se décomposent ainsi :

- Emprunts long terme	0.6 M€
- Location financement	0.7 M€
- Emprunts < 1 an	0.1 M€
- Emprunts court terme	3.1 M€
- Soldes créditeurs de banque	<u>0.2 M€</u>
	<u>4.7 M€</u>



Au 30 juin 2011, la dette était de 4.1 M€.

La capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier et impôts, est de 1.50 M€ contre 1.80 M€.

Le flux net de trésorerie généré par l'activité est de 1.48 M€ contre 2.8 M€ au 30 juin 2011. Toutefois à la clôture de l'exercice précédent, le poste clients avait été diminué des effets à l'encaissement qui étaient inclus en trésorerie pour un montant de 1 M€. Après correction, le flux net de trésorerie corrigé généré par l'activité au 30 juin 2011 est de 1.8 M€.

Le Groupe a décaissé en acquisitions d'immobilisations 1.8 M€ nets :

- Site industriel Moliens	1.57 M€
- Site industriel Portugal	0.23 M€
	<u>1.80 M€</u>

Les acquisitions ont été financées sur l'exercice par crédit-bail pour 0.8 M€ et sur l'exercice précédent pour 0.55 M€ (Oseo + région). Le matériel d'occasion destiné au site du Portugal a été intégralement autofinancé par GBB.

Le Groupe a également bénéficié de crédit de trésorerie à court terme ( 0.8 M€): pour le financement de l'acquisition de la marque « Achile » et de l'augmentation du BFR de GBB.

Le Groupe a distribué 0.19 M€ de dividendes et remboursé 0.82 M€ d'emprunts.

La trésorerie nette s'élève à 0.5 M€ au 30 juin 2012.

Les flux de trésorerie, sur l'exercice, se décomposent de la façon suivante (en millions d'euros) :

	30/06/2012	30/06/2011 Corrigé
CAF avant coût endettement financier et impôt	1,5	1,8
- Variation BFR	0,0	0,0
=Flux net de trésorerie généré par l'activité	1,5	1,8
- Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-1,8	-0,7
- Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	0,0	-2,6
- Taux de change	0,1	-0,1
Variation de trésorerie	-0,2	-1,6
Trésorerie au début d'exercice	0,7	2,3
Trésorerie au fin d'exercice	0,5	0,7

### > Etat de l'endettement du Groupe au 30 juin 2012

Nature (en K€)	en K€	en K€
Emprunts bancaires et locations financières	4 547	3 867
Trésorerie passive	223	307
Trésorerie active	-748	-1 026
Endettement net total	4 022	3 148 <sup>1</sup>

<sup>1</sup> La trésorerie active présentée au 30/06/2011 n'est pas celle figurant dans les comptes initiaux publiés mais celle tenant compte d'une correction d'erreur de présentation ( cf paragraphe 6.19 de l'annexe consolidée du 30/06/2012)

Nature (en K€)	en K€	en K€
Capitaux propres	8 669	8 499
Chiffre d'affaires de l'exercice	45 187	45 343
Résultat part groupe	181	3 233
Capacité d'autofinancement après coût financier	788	3 589

% Ratios d'endettement net sur :	en K€	en K€
Capitaux propres	46%	25%
Chiffre d'affaires de l'exercice	9%	5%
Résultat part groupe	5%	66%
Capacité d'autofinancement après coût financier	20%	59%

### > Besoin en fonds de roulement

Le besoin en fonds de roulement est resté stable à 5.0 M€. L'augmentation du poste « clients » et la diminution des dettes « fournisseurs » ont été compensées par une réduction des stocks. En effet, la nouvelle organisation des achats et approvisionnements du pôle chaussettes a permis de réduire de 1.9 M€ le stock au 30 juin 2012. La Direction poursuit ses efforts sur la rotation des stocks. En revanche, l'augmentation des stocks du pôle chaussette est liée à l'évolution du carnet de commandes sur la saison hiver 2012.

Valeur des stocks en Millions €	30/06/2012	30/06/2011	Variation
Pôle chaussettes	6,2	8,1	-1,9
Pôle chaussures	4,1	3,6	0,5
<b>CONSOLIDE</b>	<b>10,3</b>	<b>11,7</b>	<b>-1,4</b>

### > Investissements

Les investissements représentent 2.1 M€ au cours de l'exercice Ils concernent principalement :

- la mise à jour de notre ERP ( mise en place d'un logiciel de PLM « Product life cyclemanagement »)
- Acquisition de la marque « Achile »
- Investissements dans de nouveaux outils de production dans le cadre de la réindustrialisation du site de moliens et de la création de l'usine de chaussures au Portugal.

## 14. L'AVENIR DU GROUPE

Le Groupe Kindy reste très prudent sur l'évolution de l'activité chaussettes en GMS qui subit un manque de fréquentation en magasins depuis le milieu de l'année 2012. Toutefois le repositionnement dans le réseau sélectif, avec une valeur ajoutée plus importante, des marques THYO, ACHILE, et INNOV ACTIV devrait limiter l'impact sur la rentabilité.

Avec le développement de ses sites internet dédiés à ses marques le groupe consolide ses positions en distribution sélective.

En adéquation avec cette stratégie de haut de gamme, le Groupe accroît ses volumes fabriqués sur son site de production de Moliens dans l'Oise.

Dans ce contexte, le Groupe prévoit une réorganisation de son pôle chaussettes pour allouer les moyens nécessaires à cette démarche.

Dans son activité chaussures pour enfant, grâce à une fabrication européenne, les marques GBB, RAMDAM, CATIMINI ont atteint le standard de qualité haut de gamme attendu par les consommateurs, avec un niveau de rentabilité en progression.

L'accroissement de sa présence sur internet, et à l'export, ainsi que la création d'un réseau de boutiques multi-marques constituent des axes de développement du chiffre d'affaires.

## 15. EVENEMENTS INTERVENUS DEPUIS LA CLOTURE

Néant

## 16. ACTIVITES EN MATIERE DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

KINDY a développé une gamme « chaussetto-thérapie » destiné au circuit paramédical (chaussettes pour diabétiques, chaussettes anti-mycose ....)

Certains projets ont été développés en partenariat avec OSEO au cours de l'exercice. Ces projets, faute de rentabilité commerciale suffisante, ne seront pas mis sur le marché (chaussette chauffante, polymère actif)

Le pôle Recherche / Développement / Qualité, créé sur l'exercice précédent, est composé de 10 techniciens et ingénieurs.

Les conditions d'activation des frais de développement de collections n'étant pas remplies, le Groupe comptabilise ces frais en charge. Ils sont essentiellement composés d'échantillons, de frais de personnel des stylistes et des techniciens de production affectés à cette activité. Ces frais se sont établis à 414 K€ au cours de cet exercice pour 448 K€ l'exercice précédent.

## 17. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	2011/2012				2010/2011			
	KPMG S.A.		Opus 3.14		KPMG S.A.		Opus 3.14	
	Montant en K€	%	Montant en K€	%	Montant en K€	%	Montant en K€	%
<b>Audit</b>								
Commissariat aux comptes, certification	112	100%	21	100%	98	100%	21	100%
<i>Dont Kindy SA (holding)</i>	27		20		24		21	
<i>Dont filiales intégrées globalement</i>	85				74			
Missions accessoires	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
<b>Autres prestations</b>	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
<b>TOTAL</b>	<b>112</b>	<b>100%</b>	<b>21</b>	<b>100%</b>	<b>98</b>	<b>100%</b>	<b>21</b>	<b>100%</b>

## 18. LES COMPTES SOCIAUX DE KINDY S.A.

### 18.1. Le résultat

#### > Le résultat d'exploitation

Les prestations facturées s'élèvent à 1.785 K€ euros soit un repli de 11.70% par rapport à l'année précédente.

Parmi les charges d'exploitation, les autres achats et charges s'élèvent à 505 K€, soit une augmentation de 50 K€ par rapport à 2010/2011 (+11 %). Les principales évolutions qui expliquent cette augmentation sont les suivantes:

- Entretien et réparation matériel de transport	+13 K€
- Honoraires	+67 K€
- Services bancaires	-27 K€

Le montant des impôts et taxes ont augmenté de 28 K€. L'explication de cette évolution réside dans les nouvelles modalités de calcul de la cotisation sur la valeur ajoutée dans les groupes intégrées fiscalement.

Les charges de personnel ont diminué de 259 K€, passant de 1.171 K€ à 912 K€ euros pour un effectif moyen passé de 5 personnes à 4 personnes.

Une provision a été constituée pour un litige en cours avec un salarié licencié au cours de l'exercice (100 K€)

Le résultat d'exploitation fait apparaître un gain de 262 K€.

#### > Le résultat financier

Les produits financiers sont constitués :

- d'intérêts financiers sur les comptes courants pour 8 K€
- de gains réalisés sur le contrat de liquidité et de revenus VMP pour 14 K€
- d'une reprise sur provision pour risque de comblement de passif « The Socks Legende » pour 109 K€,
- d'une reprise sur provision pour dépréciation des titres Kindy Bloquert pour 90 K€ ,
- d'une reprise sur provision pour dépréciation des titres GBB pour 102 K€.

Les charges financières sont composées de :

- d'une dépréciation des actions propres pour 26 K€,
- de pertes réalisées sur le contrat de liquidité pour 2 K€,
- d'intérêts sur emprunts pour 4 K€
- de charges financières diverses pour 5 K€,
- d'intérêts sur emprunts et comptes courants 40 K€.

Le résultat financier fait apparaître un gain de 245 K€.

Compte tenu d'une perte exceptionnelle de 50 K€ et d'un profit d'intégration fiscale de 80 K€, l'ensemble fait apparaître un bénéfice de 537 K€ sur l'exercice.



## 18.2. Le bilan

Le bilan présente une situation nette de 6.877 K €

> **Les provisions pour risques et charges sont les suivantes :**

- Engagement de retraite et Médaille du travail	141 K€
- Provision pour litiges	100 K€
- Provision pour risque The socks legende	141 K€

> **Les dettes financières sont composées de :**

- Billets de trésorerie pour 240 K€
- Soldes créditeurs de banque pour 100 K€

### Etat de l'endettement de la société Kindy SA

Nature en K€	30/06/2012	30/06/2011
Emprunts bancaires	240	72
Trésorerie passive	100	2
Trésorerie active	-4	-9
Comptes courants d'associés	9 157	9 438
<b>Endettement net total</b>	<b>9 493</b>	<b>9 503</b>

La trésorerie nette s'est dégradée de 105 K€ sur l'exercice (+ 7 K€ à l'ouverture et -98 K€ à la clôture) :

- Compte tenu d'une marge brute d'autofinancement de 280 K€ et d'une augmentation de BFR de 347 K€, les flux dégagés par l'exploitation consomment 67 K€ de trésorerie.
- Les flux nets consacrés à l'investissement (essentiellement consacrés à la gestion du contrat de liquidité) engendre une consommation de trésorerie de 14 K€,
- Les flux liés aux opérations de financement (- 24 K€) s'analysent de la manière suivante :
  - Souscription de billets de trésorerie pour 300 K€,
  - Versement de dividendes aux actionnaires pour 192 K€
  - Remboursement d'emprunts pour 132 K€.

## 18.3. Evénements intervenus depuis la clôture de l'exercice

Néant

## 18.4. Les activités en matière de recherche et développement

Eu égard à l'article L 232-1 du Code de commerce, la Société n'a effectué aucune activité de recherche et de développement au cours de l'exercice écoulé.

## 18.5. Affectation du résultat

Nous vous proposons de répartir le bénéfice de l'exercice s'élevant à 537.702 euros comme suit :

- 5% à la réserve légale soit 26.886 euros
- le solde en autres réserves soit 510.816 euros.

Le directoire rappelle les distributions de dividendes réalisées au cours des trois derniers exercices :

Date de distribution	Revenus éligibles à l'abattement		Revenus non éligibles à l'abattement
	Dividendes	Autres revenus distribués	
Exercice clos le 30/06/2011	192 059	-	-
Exercice clos le 30/06/2010	0	-	-
Exercice clos le 30/06/2009	0	-	-

## 18.6. Dépenses non fiscalement déductibles

Conformément aux dispositions des articles 223 quater et 223 quinquies du Code général des impôts, nous vous signalons que les comptes de l'exercice écoulé prennent en charge une somme de 19.700 euros, correspondant à des dépenses non déductibles fiscalement.

Par conséquent, l'impôt supporté en raison desdites dépenses et charges s'élève 6.566 euros.

## 18.7. Filiales et participations

Le tableau des filiales et participations est annexé aux comptes de la société.

## 18.8. Tableau des résultats des cinq derniers exercices

	07/08	08/09	09/10	10/11	11/12
Capital social	10 424 000	10 424 000	5 212 000	5 212 000	5 212 000
Nbre actions ordinaires	1 303 000	1 303 000	1 303 000	1 303 000	1 303 000
Nbre actions à dividende prioritaire	-	-	-	-	-
Nbre maximal d'actions à créer	-	-	-	-	-
- par conversion d'obligations	-	-	-	-	-
- par exercice de droits de souscription	-	-	-	-	-
Chiffre d'affaires hors taxes	2 131 100	2 085 800	2 054 326	2 022 111	1 785 451
Résultat avant impôts, participation, dotations	723 738	1 390 464	649 938	-291 850	151 226
Impôts sur les bénéfices					
Participation des salariés					
Résultat après impôts, participation, dotations	-10 165 180	-234 389	442 695	893 826	537 701
Résultat distribué				195 450	0
- par action résultat après impôts avant dotations	0,56	1,07	0,50	0,10	0,28
- par action résultat après impôts et dotations	-7,80	-0,18	0,34	0,69	0,41
Dividende attribué à chaque action				0,15	
Effectif moyen des salariés	7	7	7	5	4
Montant de la masse salariale	835 312	779 418	878 552	822 754	639 132
Cotisations sociales et avantages sociaux	366 798	348 377	378 799	348 342	273 069

### 18.9. Tableau des délégations accordées par l'assemblée générale au directoire par application des articles L.225.129-1 et L.225.129-2 du Code de Commerce

N° Résolution	Délibération	Conditions	Délai de délégation
Résolution N°9 AGO 15/12/2011	Programme de rachats d'actions	Dans la limite de 10% du capital soit 130.300 actions avec un prix maximum de 15 euros par action	15/06/2013
Résolution N°10 AGE 15/12/2011	Réduction de capital dans le cadre d'un programme de rachat d'actions	Dans la limite de 10% du capital	15/12/2013
Résolution N°11 AGE <sup>1</sup> 15/12/2011	Augmentation de capital par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital réservée aux actionnaires avec maintien du droit <u>préférentiel de souscription</u>	- Dans la limite d'un montant nominal global d'actions de 3.000.000 euros, - Dans la limite d'un montant nominal de valeurs mobilières représentatives de créances de 5.000.000 euros	16/02/2014
Résolution N°12 AGE <sup>2 3</sup> 15/12/2011	Augmentation de capital par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit <u>préférentiel de souscription par offre au public</u>	- Dans la limite d'un montant nominal global d'actions de 3.000.000 euros, - Dans la limite d'un montant nominal de valeurs mobilières représentatives de créances de 5.000.000 euros	16/02/2014
Résolution N°13 AGE <sup>3 4</sup> 15/12/2011	Augmentation de capital par émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès au capital avec suppression du droit <u>préférentiel de souscription par placement privé.</u>	- Dans la limite d'un montant nominal global d'actions de 3.000.000 euros, - Dans la limite d'un montant nominal de valeurs mobilières représentatives de créances de 5.000.000 euros	16/02/2014
Résolution N°15 AGE 15/12/2011	Augmentation de capital en vue de rémunérer des apports en nature de titres ou valeurs mobilières.	Dans la limite de 10% du capital social	16/02/2014
Résolution N°16 AGE 15/12/2011	Augmentation de capital réservée aux adhérents d'un P.E.E.	Dans la limite de 3% du capital social	16/02/2014

Hormis les rachats d'actions dans le cadre du contrat de liquidité, aucune autre délégation n'a été exercée au cours de l'exercice.

Le détail de ces résolutions est disponible dans le document de référence 2011/2012 (déposé à l'AMF le 08 décembre 2011) en pages 98 à 102.

<sup>1</sup> Avec maintien du droit préférentiel de souscription permettant aux actionnaires, aux détenteurs et aux cessionnaires de droits préférentiels de souscription de souscrire à titre irréductible.

<sup>2</sup> Cf. article L.225-136-1 du code de commerce.

<sup>3</sup> Le prix d'émission des titres nouveaux sera au moins égal à la moyenne pondérée des cours des trois dernières séances de bourse précédant sa fixation, éventuellement diminué d'une décote maximale de 5%. Toutefois, dans la limite de 10% du capital social par an, l'assemblée générale extraordinaire pourra autoriser le directoire à fixer le prix d'émission selon les modalités qu'elle déterminera au vu d'un rapport du directoire et d'un rapport spécial des commissaires aux comptes.

<sup>4</sup> Cf. article L.225-136-3 du code de commerce.

## II Le capital de la société

Le capital est composé de 1.303.000 actions.

### 1. L'ACTIONNARIAT DE LA SOCIETE

Conformément aux dispositions de l'article 1.233-13 du code de commerce, et compte tenu des informations et notifications reçues en application des articles L 233-7 et L 233-12 dudit code, nous vous signalons l'identité des personnes détenant directement ou indirectement au 30 juin, plus de 5 %, 10 %, 20%, 33.33 %, 50 % ou 66.66 % du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales.

#### GRUPE KINDY : EVOLUTION DE L'ACTIONNARIAT

	Situation au 30 septembre 2012				Situation au 09 novembre 2011				Situation au 16 novembre 2010			
	Actions	%	Droits de vote	%	Actions	%	Droits de vote	%	Actions	%	Droits de vote	%
JP INVESTISSEMENTS	185 867	14,26%	371 734	21,44%	185 867	14,27%	371 734	22,00%	185 867	14,26%	346 234	21,27%
Joël PETILLON	33 933	2,60%	33 934	1,96%	33 024	2,54%	33 934	2,01%	33 024	2,53%	33 024	2,03%
Sous total Joel Petillon	219 800	16,87%	405 668	23,40%	218 891	16,81%	405 668	24,00%	218 891	16,80%	379 258	23,30%
Jean Yves BLOQUERT	130 280	9,99%	197 306	11,38%	130 280	10,00%	197 306	11,67%	130 280	10,00%	197 306	12,12%
Famille BLOQUERT	40 075	3,08%	67 613	3,90%	40 075	3,08%	67 313	3,98%	40 075	3,08%	67 613	4,15%
Sous total BLOQUERT	170 355	13,07%	264 919	15,28%	170 355	13,08%	264 619	15,66%	170 355	13,07%	264 919	16,27%
Jacques GAILLARD	157 000	12,05%	307 000	17,71%	157 000	12,06%	257 000	15,21%	150 890	11,58%	250 890	15,41%
CIAL	130 508	10,02%	130 508	7,53%	130 508	10,02%	130 508	7,72%	130 508	10,02%	130 508	8,02%
Claude LUCK	46 628	3,58%	46 628	2,69%	46 628	3,58%	46 628	2,76%	50 500	3,88%	50 500	3,10%
Management Kindy	55 200	4,24%	86 200	4,97%	55 200	4,24%	86 200	5,10%	63 700	4,89%	63 700	3,91%
Aut. actions nominatives	1 312	0,10%	2 624	0,15%	1 312	0,10%	2 624	0,15%	1 413	0,11%	2 815	0,17%
Amiral Gestion	166 195	12,75%	166 195	9,59%	166 195	12,75%	166 195	9,59%	154 080	11,83%	154 080	9,46%
Public	323 992	24,88%	323 992	18,69%	330 593	25,40%	330 593	19,56%	331 301	25,43%	331 301	20,35%
Actions autodétenues	32 010	2,46%		0,00%	25 409	1,95%			31 362	2,41%		
<b>TOTAL</b>	<b>1 303 000</b>	<b>100,00%</b>	<b>1 733 734</b>	<b>100,00%</b>	<b>1 302 091</b>	<b>100,0%</b>	<b>1 690 035</b>	<b>99,7%</b>	<b>1 303 000</b>	<b>100,0%</b>	<b>1 627 971</b>	<b>100,0%</b>

Il n'y a pas de détenteurs de titres comportant des droits de contrôle spéciaux et il n'existe pas de pacte d'actionnaires entraînant des restrictions au transfert d'actions et à l'exercice des droits de vote.

Au cours de l'exercice, aucun franchissement de seuil n'est à signaler.

### 2. ACTIONS PROPRES ET OPERATIONS EFFECTUEES PAR LA SOCIETE SUR SES PROPRES ACTIONS

La société dispose au 30 juin 2012 de :

- 22.607 actions d'autocontrôle Kindy S.A comptabilisés pour 200 K€ (valeur d'acquisition)
- 5 470 actions dans le cadre du contrat de liquidité. Au cours de l'exercice, dans le cadre de cette gestion, 33.901 actions ont été cédées et 37.917 actions acquises.

### 3. EVOLUTION BOURSIERE

Capitalisation boursière au 30 juin 2012 : 9 577 Keuros

Cours extrêmes : Plus haut : 11,00 euros

Plus bas : 4,68 euros

### 4. PRISES DE PARTICIPATIONS SIGNIFICATIVES

Néant.



## 5. ETAT DE LA PARTICIPATION DES SALARIES

A la clôture de l'exercice, l'état des participations des salariés dans le cadre des plans d'épargne entreprise, du fonds commun de placement est néant.

## 6. AUTORISATION DE METTRE EN PLACE UN PROGRAMME DE RACHAT D' ACTIONS ET DE REDUIRE LE CAPITAL PAR ANNULATION D' ACTIONS AUTO-DETENUES

Nous vous proposons de conférer au directoire, pour une période de dix huit mois, les pouvoirs nécessaires pour procéder à l'achat, en une ou plusieurs fois aux époques qu'il déterminera, d'actions de la société dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital social soit sur la base du capital actuel, 130.300 actions.

Cette autorisation mettrait fin à l'autorisation donnée au Directoire par l'Assemblée Générale du 15 décembre 2011.

Les acquisitions pourront être effectuées en vue de :

- Assurer l'animation du marché secondaire ou la liquidité de l'action KINDY par l'intermédiaire d'un prestataire de service d'investissement au travers d'un contrat de liquidité conforme à la charte de déontologie de l'AFEI admise par l'AMF,
- Conserver les actions achetées et les remettre ultérieurement à l'échange ou en paiement dans le cadre d'opérations éventuelles de croissance externe, étant précisé que les actions acquises à cet effet ne peuvent excéder 5 % du capital de la société,
- Assurer la couverture de plans d'options d'achat d'actions et autres formes d'allocation d'actions à des salariés et/ou des mandataires sociaux du groupe dans les conditions et selon les modalités prévues par la loi, notamment au titre de la participation aux résultats de l'entreprise, au titre d'un plan d'épargne d'entreprise ou par attribution gratuite d'actions,
- Assurer la couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions de la société dans le cadre de la réglementation en vigueur,
- Procéder à l'annulation éventuelle des actions acquises, sous réserve de l'autorisation à conférer par la présente assemblée générale des actionnaires dans sa huitième résolution à caractère extraordinaire.

Ces achats d'actions pourront être opérés par tout moyens, y compris par voie d'acquisition de blocs de titres, et aux époques que le directoire appréciera, y compris en période d'offre publique dans la limite de la réglementation boursière. Toutefois, la société n'entend pas recourir à des produits dérivés.

Le prix maximum d'achat est fixé à 10 euros par action. En cas d'opération sur le capital notamment de division ou de regroupement des actions ou d'attribution gratuite d'actions, le montant sus-indiqué sera ajusté dans les mêmes proportions (coefficient multiplicateur égal au rapport entre le nombre d'actions composant le capital avant l'opération et le nombre d'actions après l'opération).

Le montant maximal de l'opération est ainsi fixé à 1 303 000 euros.

En conséquence de l'objectif d'annulation, nous vous demandons de bien vouloir autoriser le directoire, pour une durée de 24 mois, à annuler, sur ses seules décisions, en une ou plusieurs fois, dans la limite de 10 % du capital, soit 130.300 actions, les actions que la société détient ou pourra détenir par suite des rachats réalisés dans le cadre de son programme de rachat et à réduire le capital social à due concurrence conformément aux dispositions légales et réglementaires en vigueur.

Le directoire disposerait donc des pouvoirs nécessaires pour faire le nécessaire en pareille matière.

## 7. POLITIQUE DE DISTRIBUTION DES DIVIDENDES

	30/06/2011	30/06/2010	30/06/2009
Dividende total payé en K€	192	Néant	Néant
Dividende par action en euros	0,15	Néant	Néant

## **8. ELEMENTS SUSCEPTIBLES D'AVOIR UNE INCIDENCE EN CAS D'OFFRE PUBLIQUE D'ACHAT**

En application de l'article L. 225-100-3 du Code de commerce, les éléments susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique sur les titres de la Société sont exposés ci-dessous :

L'assemblée générale extraordinaire du 14 décembre 2011 a conféré au directoire les délégations de compétence lui permettant de procéder à une augmentation de capital en vertu de la onzième à seizième résolutions dont les modalités et délais figurent en page 98 à 102 du document de référence 2010/2011 déposé à l'AMF le 08 décembre 2011 et disponible sur le site [www.groupekindy.com](http://www.groupekindy.com).

## III Administration et gestion

### 1. LES MANDATAIRES DE LA SOCIETE KINDY SA

La liste des mandats et fonctions exercés par les mandataires sociaux (article L.225-102-1 alinéa 3 du code de commerce) <sup>1</sup>

Nom des mandataires	Mandat dans la société	Autre(s) fonction(s) dans la société	Mandats et/ou fonctions dans une autre société (groupe et hors groupe)*
Monsieur Joël PETILLON	Président du directoire	/	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Président Directeur Général de la société KINDY BLOQUERT</li> <li>– Président de la SAS BSS</li> <li>– Président de la société THE SOCKS LEGENDE</li> <li>– Gérant de la S.A.R.L JP Investissements</li> </ul>
Monsieur Eric GARIN	Membre du directoire	/	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Administrateur de la SA KINDY BLOQUERT</li> <li>– Gérant de la SCI BLOQUERT</li> <li>– Gérant de l' EURL APOLLO</li> <li>– Président de la SAS GBB</li> <li>– Gérant de GBB FOOTWEAR PORTUGAL</li> </ul>
Monsieur Dominique HENNERESSE Echéance du mandat fin 2015	Président du Conseil de Surveillance	/	<ul style="list-style-type: none"> <li>– Gérant de la SARL FIDELYS CONSEIL</li> <li>– Administrateur de la SA HILD</li> <li>– Président de la SA SUPRA</li> </ul>
Monsieur Bernard SALTIEL Echéance du mandat fin 2014	Membre du Conseil de Surveillance		<ul style="list-style-type: none"> <li>– Directeur Général de la Société DOBOTEX France</li> </ul>
Madame Nadine VELDUNG Echéance du mandat fin 2015	Membre du Conseil de Surveillance		
Monsieur Hubert PERRIN Echéance du mandat fin 2013	Membre du Conseil de Surveillance		

\* quelque soit la forme de la société, française ou étrangère

<sup>1</sup> Les mandats exercés par Monsieur Joël Pétilon et Eric Garin sont des mandats exercés à l'intérieur du Groupe Kindy. Les mandats exercés par le président du conseil de surveillance ainsi que les membres de ce conseil sont exercés à l'extérieur du Groupe Kindy.

## 2. LES REMUNERATIONS DES MANDATAIRES (L.225-102-1 AL 1 ET 2 DU CODE DE COMMERCE ET SELON RECOMMANDATIONS AFEP/MEDEF D'OCTOBRE 2008)

### 2.1. Synthèse des rémunérations, des options et actions attribuées à chaque dirigeant

Nom et fonction du mandataire social	Exercice 2011/2012	Exercice 2010/2011
<u>Joël Pétilion - Président du directoire</u>		
Rémunérations dues au titre de l'exercice détaillées au tableau du § 2.2	323 580	295 660
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice détaillées au tableau du § 2.3	0	0
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice détaillées au tableau du §2.5	0	0
<b>SOUS TOTAL Joël Pétilion</b>	<b>323 580</b>	<b>295 660</b>
<u>Eric Garin - Membre du directoire</u>		
Rémunérations dues au titre de l'exercice détaillées au tableau du § 2.2	156 137	136 117
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice détaillées au tableau du § 2.3	0	0
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice (détaillées au tableau du §2.5)	0	0
<b>SOUS TOTAL Eric Garin</b>	<b>156 137</b>	<b>136 117</b>
<b>TOTAL</b>	<b>479 717</b>	<b>431 777</b>

### 2.2. Rémunérations versées à chaque dirigeant mandataire social

Nom et fonction du mandataire social	Montants au titre de l'exercice 2011/2012		Montants au titre de l'exercice 2010/2011	
	Dus	Versés	Dus	Versés
<u>Joël Pétilion - Président du directoire</u>				
Rémunération fixe	228 000	228 000	223 200	223 200
Rémunération variable	93 000	93 000	70 000	70 000
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence				
Avantage en nature (véhicule mis à disposition)	2 580	2 580	2 460	2 460
<b>SOUS TOTAL Joël Pétilion</b>	<b>323 580</b>	<b>323 580</b>	<b>295 660</b>	<b>295 660</b>
<u>Eric Garin - Membre du directoire</u>				
Rémunération fixe	96 297	96 297	92 397	92 397
Rémunération variable	57 500	57 500	41 500	41 500
Rémunération exceptionnelle				
Jetons de présence				
Avantage en nature (véhicule mis à disposition)	2 340	2 340	2 220	2 220
<b>SOUS TOTAL Eric Garin</b>	<b>156 137</b>	<b>156 137</b>	<b>136 117</b>	<b>136 117</b>
<b>TOTAL</b>	<b>479 717</b>	<b>479 717</b>	<b>431 777</b>	<b>431 777</b>

Les montants sont exprimés en valeurs brutes.

Un avenant au contrat de travail du président du directoire en date du 5 JUIN 2000 a institué une indemnité contractuelle de licenciement égale à deux ans de salaire. Le conseil précise que, dans l'hypothèse où les dispositions contractuelles auraient à s'appliquer au cours de l'exercice 2012/2013, l'indemnité prévue par ce contrat ne sera due que si le résultat opérationnel du Groupe est au minimum à l'équilibre. Le conseil de surveillance décide que ces éléments feront l'objet d'une révision annuelle par les membres du conseil de surveillance sur proposition du Comité des Rémunérations.

Les rémunérations des mandataires sociaux sont fixées par le Comité des Rémunérations. Elles se composent d'une partie fixe et d'une partie variable basée sur l'évolution du résultat opérationnel.

En conformité avec les dispositions de la loi n°2008-649 du 3 juillet 2008 concernant la rémunération des dirigeants et mandataires sociaux, la société a choisi de se référer au Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF complété et précisé par les recommandations du 6 octobre 2008. »

### 2.3. Options de souscription ou d'achats d'actions attribuées au cours de l'exercice à chaque dirigeant mandataire social

Options attribuées à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du groupe	N° et date du plan	Nature des options	Valorisation des options	Nombre d'options attribuées pendant l'exercice	Prix d'exercice	Période d'exercice
Joel Pétilion				Néant		
Eric Garin				Néant		

### 2.4. Options de souscription ou d'achats d'actions levées au cours de l'exercice par chaque dirigeant mandataire social

Options levées par chaque dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nombre d'options levées pendant l'exercice	Prix d'exercice	Année d'attribution
Joel Pétilion			Néant	
Eric Garin			Néant	

### 2.5. Actions de performance attribuées à chaque dirigeant mandataire social

Actions de performance attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nombre d'actions attribuées durant l'exercice	Valorisation des actions	Date d'acquisition	Date de disponibilité
Joel Pétilion			Néant		
Eric Garin			Néant		

### 2.6. Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque dirigeant mandataire social

Actions de performance devenues disponibles durant l'exercice pour chaque dirigeant mandataire social	N° et date du plan	Nombre d'actions devenues disponibles durant l'exercice	Conditions d'acquisition	Année d'acquisition
Joel Pétilion			Néant	
Eric Garin			Néant	

### 2.7. Historique des attributions de souscription et d'achats d'actions

Date d'assemblée	Plan autorisé par l'assemblée générale du 19 décembre 2000
Date du directoire	37595
Nombre total d'actions pouvant être souscrites	70000
<i>Dont pouvant être souscrit par les mandataires sociaux :</i>	
Eric Garin - membre du directoire	15000
Claude Léorier - membre du directoire	15000
Point de départ d'exercice des options	38691
Date d'expiration	39787
Prix de souscription	1,3
Nombre d'actions souscrites au 30/06/2010	55000
Nombre cumulé d'options de souscriptions annulés	15000
Options de souscription d'actions restantes en fin d'exercice	0



Date d'assemblée	Nombre total d'options attribuées/d'actions souscrites ou achetées	Prix moyen pondéré
Options consenties, durant l'exercice, par l'émetteur et toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé		Néant
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées, durant l'exercice, par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés dont le nombre d'options ainsi achetées est le plus élevé		Néant

## 2.8. Information sur le contrat de travail, régime de retraite supplémentaire et indemnités susceptible d'être octroyés au président du directoire

Dirigeants mandataires sociaux	Contrat de travail		Régime de retraite supplémentaire		Indemnités dues ou susceptibles d'être dues à raison de la cessation de fonction		Indemnité relative à une clause de non concurrence	
	Oui	Non	Oui	Non	Oui <sup>1</sup>	Non	Oui	Non
Joel Pétillon Président du directoire		X		X	X			X

## 3. JETONS DE PRESENCE

Le groupe a versé des jetons de présence pour un montant total de 24.000 €, répartis entre les membres du conseil de surveillance en fonction de leur assiduité au conseil au cours de l'exercice écoulé. La répartition nominative de ces jetons de présence est la suivante :

Membres du conseil de surveillance	Jetons versés en 2011/2012	Jetons versés en 2010/2011
Dominique Henneresse	8 000	6 000
Jean Claude Carle		
Bernard Saltiel	8 000	4 500
Hubert Perrin	8 000	6 000
<b>TOTAL</b>	<b>24 000</b>	<b>16 500</b>

Nous vous proposons de revaloriser le montant des jetons de présence à répartir entre les membres du Conseil de Surveillance à la somme de 24.000 euros sur l'exercice 2012/2013.

## 4. INFORMATIONS COMPLEMENTAIRES CONCERNANT LES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE ET LES MEMBRES DU DIRECTOIRE

A la connaissance du Groupe Kindy, aucun des mandataires sociaux (membres du directoire et du conseil de surveillance) n'a, au cours des cinq dernières années :

- été condamné pour fraude,
- été associé à une faillite, mise sous séquestre ou liquidation, fait l'objet d'une incrimination sanction publique officielle prononcée par une autorité statutaire ou réglementaire,
- été empêché par un tribunal d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

<sup>1</sup> L'indemnité de licenciement serait égale à deux années de salaire. Si ces dispositions contractuelles venaient à s'appliquer au cours de l'exercice 2012/2013, l'indemnité prévue par ce contrat ne serait due que si le résultat opérationnel des activités poursuivies par le Groupe est au minimum à l'équilibre.



A la connaissance du Groupe Kindy et au jour de l'établissement du présent document de référence, aucun conflit d'intérêt n'est identifié entre les devoirs de chacun des mandataires sociaux (membres du Directoire et du Conseil de Surveillance) à l'égard de l'Emetteur et leurs intérêts privé ou autres devoirs.

A la connaissance du Groupe Kindy et au jour de l'établissement du présent document de référence, il n'existe aucun arrangement ou accord conclu avec les principaux actionnaires, des clients, des fournisseurs ou autres, en vertu duquel l'un des mandataires sociaux (membres du Directoire et du Conseil de Surveillance) aurait été sélectionné en tant que membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou en tant que membre de la direction générale.

## **5. QUITUS POUR LA GESTION**

Nous vous demandons de donner quitus aux membres du directoire pour leur gestion au cours de l'exercice écoulé, ainsi qu'aux commissaires aux comptes pour l'accomplissement de leur mission.

Nous vous invitons à approuver par votre vote le texte des résolutions que nous vous proposons.

## IV Les conséquences sociales de l'activité

### 1. POLITIQUE DE RECRUTEMENT

#### 1.1. EFFECTIFS PAR CATEGORIE ET PAR POLE (ETP) A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

	PÔLE CHAUSSETTES		PÔLE CHAUSSURES		TOTAL	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012
KINDY BLOQUERT	173	182	44	43	217	225
KINDY (Holding)	5	4			5	4
<b>TOTAL</b>	<b>178</b>	<b>186</b>	<b>44</b>	<b>43</b>	<b>222</b>	<b>229</b>

#### 1.2. REPARTITION PAR CATEGORIE (ETP)

	PÔLE CHAUSSETTES		PÔLE CHAUSSURES		TOTAL	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012
Industriel	41	36	21	19	62	55
Logistique - informatique	42	43	3	3	45	46
Commercial-Marketing	67	65	8	12	75	77
Administratif	28	42	12	9	40	51
<b>TOTAL</b>	<b>178</b>	<b>186</b>	<b>44</b>	<b>43</b>	<b>222</b>	<b>229</b>

#### 1.3. REPARTITION DES EFFECTIFS PAR CLASSE D'AGE (ETP)

	PÔLE CHAUSSETTES		PÔLE CHAUSSURES		TOTAL	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012
17 à 25 ans	19	18	1	1	20	19
25 à 30 ans	7	9	0	1	7	10
30 à 35 ans	18	18	4	4	22	22
35 à 40 ans	22	21	6	6	28	27
40 à 45 ans	22	24	5	8	27	32
45 à 50 ans	30	31	9	7	39	38
50 à 55 ans	37	43	12	11	49	54
55 à 60 ans	19	18	7	5	26	23
60 à 65 ans	4	4	0	0	4	4
<b>TOTAUX</b>	<b>178</b>	<b>186</b>	<b>44</b>	<b>43</b>	<b>222</b>	<b>229</b>

#### 1.4. NOMBRE TOTAL D'EMBAUCHES

	PÔLE CHAUSSETTES		PÔLE CHAUSSURES		TOTAL	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012
Embauches	25	36	2	8	27	44

#### 1.5. NOMBRE D'EMBAUCHES JEUNES

	PÔLE CHAUSSETTES		PÔLE CHAUSSURES		TOTAL	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012
Embauches	3	3	1	3	4	6

## 1.6. TYPE DE CONTRAT (en unité physique au 30 juin)

	PÔLE CHAUSSETTES		PÔLE CHAUSSURES		TOTAL	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012
CDD	20	16	2	1	22	17
CDI	176	179	43	43	219	222
<b>TOTAUX</b>	<b>196</b>	<b>195</b>	<b>45</b>	<b>44</b>	<b>241</b>	<b>239</b>

## 1.7. TAUX DE TRANSFORMATION EN CDI

	PÔLE CHAUSSETTES		PÔLE CHAUSSURES		TOTAL	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012
En %	0,55	13,36	0	0	0,55	13,36

## 1.8. PARITE HOMMES/FEMMES (en unité physique au 30 juin)

	PÔLE CHAUSSETTES		PÔLE CHAUSSURES		TOTAL	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012
CADRES	20	11	5	0	25	11
A. MAITRISE	6	9	3	3	9	12
TECHNICIENS	12	8	0	0	12	8
EMPLOYES	2	42	5	12	7	54
OUVRIERS	27	35	5	3	32	38
FORCE DE VENTE	12	11	7	1	19	12
<b>TOTAUX</b>	<b>79</b>	<b>116</b>	<b>25</b>	<b>19</b>	<b>104</b>	<b>135</b>

## 2. CONDITIONS DE TRAVAIL

### 2.1. REPARTITION EFFECTIF TEMPS PLEIN/TEMPS PARTIEL

	PÔLE CHAUSSETTES		PÔLE CHAUSSURES		TOTAL	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012
<u>Cadres</u>						
Temps plein	29	31	5	5	34	36
50%	0	0	0	0	0	0
<u>Etam</u>						
Temps plein	90	122	31	29	121	151
80%	6	6	0	0	6	6
50%	1	1	1	1	2	2
Autres %	14	0	0	1	14	1
<u>Ouvriers</u>						
Temps plein	55	34	7	7	62	41
80%	1	1	1	1	2	2
50%	0	0	0	0	0	0
<b>TOTAUX</b>	<b>196</b>	<b>195</b>	<b>45</b>	<b>44</b>	<b>241</b>	<b>239</b>

### 2.2. NOMBRE D'HEURES SUPPLEMENTAIRES

Sociétés	Nombre d'heures supplémentaires	
	2011	2012
Pôle chaussettes	3 668	2 563
Pôle chaussures	118	493
<b>TOTAL</b>	<b>3 786</b>	<b>3 056</b>

### 2.3. ABSENTEISME (en % heures d'absences/heures travaillées)

	PÔLE CHAUSSETTES		PÔLE CHAUSSURES		TOTAL	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012
Maladie/accidents travail	2,75%	3,32%	1,25%	1,67%	2,44%	2,99%

### 2.4. NOMBRE ACCIDENTS DU TRAVAIL

	PÔLE CHAUSSETTES		PÔLE CHAUSSURES		TOTAL	
	2011	2012	2011	2012	2011	2012
Nombre accidents	2	5	0	2	2	7
Indice de fréquence	0,90%	2,27%	0	4,44%	0,75%	2,64%
Nombre heures perdues	1379	1312	0	401	1379	1713

## 3. MOTIVATION DES COLLABORATEURS

### 3.1. Rémunérations

Masse salariale	2011	2012
Pôle chaussettes	5 280 K€	5 545 K€
Pôle chaussures	1 481 K€	1 657 K€

### 3.2. Salaires moyens en euros

CSP	Homme		Femme	
	+ bas	+ haut	+ bas	+ haut
Cadres	2 582	6 850	2 950	5 250
Agents de maîtrise	1 864	3 085	1 991	3 100
Techniciens	1 626	2 900	1 561	2 685
Employés	1 775	2 150	710	2 040
Ouvriers	1 515	1 804	1 561	1 755

### 3.3. Promotion interne

	2012	
	Femme	Homme
Ouvrier vers employé	0	0
Ouvrier vers technicien	0	0
Employé vers technicien	0	0
Employé vers A. maîtrise	0	0
Agent maîtrise vers Cadre	0	0
Technicien vers cadre	0	1
<b>Total Groupe</b>	<b>0</b>	<b>1</b>

## 4. DIALOGUE SOCIAL

### 4.1. Réunions

- Mensuelle pour le CE, donc 12 par an pour le Groupe.
- Semestrielle pour les délégués du personnel : 2 par an pour le Groupe
- CHSCT : Trimestrielle, soit 4 par an pour le Groupe

### 4.2. Représentations

- Syndicats représentés chez Kindy : CGT, FO et CGC
- Politique d'information : affichage



## 5. FORMATION :

1 047 heures de formation ont été réalisées au sein du groupe en 2011/2012 (1 115 heures en 2010/2011)

### 5.1. Pôle chaussettes – heures de formation réalisées par CSP et par Sexe

TYPES DE FORMATION	OUVRIERS		ETAM		CADRES		TOTALS
	H	F	H	F	H	F	
Techniques de vente	-	-	21				21
Sécurité	56		112			-	168
Langues étrangères				180		20	200
GPEC	-	-	-	182	182	-	364
Management	-	-	-		148	82	230
<b>Totaux</b>	<b>56</b>	<b>0</b>	<b>133</b>	<b>362</b>	<b>330</b>	<b>102</b>	<b>983</b>

### 5.2. Pôle chaussures - heures de formation réalisées par CSP et par Sexe

TYPES DE FORMATION	OUVRIERS		ETAM		CADRES		TOTALS
	H	F	H	F	H	F	
Sécurité	-6	-	12	6	-	-	24
Langues étrangères	-	-	40	-	-	-	40
<b>Totaux</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>52</b>	<b>6</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>64</b>

## 6. INSERTION

Au 30/06/2012, les effectifs Cotorep représentent 3.75 % de l'effectif du site de Moliens.

## V Les conséquences environnementales de l'activité et propriétés immobilières, usines et équipements

Les processus de production du Groupe ne font appel à aucune substance dangereuse, ils ne sont pas polluants et ne donnent lieu à aucun rejet de substances toxiques. Le Groupe KINDY respecte les normes européennes concernant les risques environnementaux.

> **Périmètre des indicateurs :**

Sur l'exercice comptable 2011/2012, le Groupe Kindy compte comme sites de production (implantés en France) ceux des marques KINDY (Moliens), et GBB (Beaupréau). Toutefois les indicateurs sont donnés uniquement sur le site de Moliens et le siège administratif.

> **Période de référence :**

Kindy étant en exercice décalé (clôture de l'exercice au 30.06.2012), la période porte du 01/07/2011 au 30/06/2012

## 1. CONSEQUENCES ENVIRONNEMENTALES

Thèmes	Périmètre site de production France et siège administratif
1. Hygiène et sécurité	Chiffres accident de travail : voir rapport social
2. Consommation d'eau	964 m <sup>3</sup> en 09/10 873 m <sup>3</sup> en 10/11 832 m <sup>3</sup> en 11/12
3. Consommations de matières premières	Fuel, utilisé principalement pour le chauffage de l'atelier et le fonctionnement des « machines à former » (jusqu'en juin 2010) 392 tonnes en 09/10  A compter de juillet 2010, la chaudière au fuel du site de Moliens a été remplacée par une chaudière à gaz : 4315 Mwatts en 10/11 5157 Mwatts en 11/12
4. Consommations d'énergies	Electricité 1044 Mwatts en 09/10 961 Mwatts en 10/11 882 Mwatts en 11/12 Consommations d'électricité concernent principalement l'alimentation des moteurs des machines (plus de 70%), l'éclairage et l'informatique
5. Mesures d'efficacité énergétique	Depuis l'étude énergétique réalisée en 2000 avec le concours de l'ADEME, permettant de réduire en partie de 51% sur 3 ans la consommation d'énergie : de 2885 MW à 1416 MW en 2003, le groupe n'a pas lancé de nouvelles mesures d'efficacité énergétique
6. Recours aux énergies renouvelables	Les consommations en énergies étant relativement faibles, le groupe n'a pas recours à des énergies renouvelables
7. Rejets dans l'air	La consommation de fuel rejette dans l'air des particules. Elles ne présentent pas de danger, les chaudières n'étant pas soumises à contrôle en raison de leur faible puissance.
8. Nuisances sonores ou olfactives	L'activité industrielle du groupe ne crée pas de nuisances sonores ou olfactives (utilisation de métiers à tricoter, repassage, et air comprimé)
9. Rejets dans l'eau	L'activité industrielle du groupe n'engendre aucun rejet dans l'eau
10. Conditions d'utilisation des sols	Pas d'utilisation des sols
11. Rejets dans le sol	Pas de rejets dans le sol
12. Déchets	Cartons 105 tonnes en 09/10 123 tonnes en 10/11 109 tonnes en 11/12  Déchets industriels banals 53 tonnes en 09/10 53 tonnes en 10/11 50 tonnes en 11/12
13. Protection des milieux naturels	Néant
14. Démarches d'évaluation ou de certification	Néant
15. Mesures pour assurer la conformité	Contrôle par un organisme extérieur, l'APAVE : 1 fois par an sur tout le matériel électrique 2 fois par an pour les chaudières 1 fois par an sur tous les éléments sous pression (cuves) 2 fois par an sur les chariots élévateurs 2 fois par an sur le compacteur
16. Services internes environnement	Il n'y a pas de service spécifique environnement, cette fonction est rattachée au service technique de l'atelier
17. Formation/information des salariés	Voir rapport social
18. Moyen de réduction des risques	Formation à la sécurité : voir rapport social
19. Organisation contre la pollution hors site	Pas d'organisation contre la pollution hors site, car pas d'impact environnemental
20. Dépenses environnementales	Indicateur gestion des déchets
21. Provisions et garanties environnement	Néant
22. Indemnités environnementales en exécution de décision judiciaire	Néant
23. Objectifs aux filiales étrangères	Le groupe n'a pas de filiale à l'étranger ayant des impacts environnementaux

## 2. PROPRIETES, USINES ET EQUIPEMENTS

### > Site de Moliens

Ce site, siège social du Groupe Kindy, est la propriété de la SCI Bloquert détenue à 99,97% par le Groupe. D'une superficie totale de 16.000 m<sup>2</sup>, il intègre :

- des bâtiments administratifs,
- entrepôts où sont stockés les produits du pôle « chaussettes » (Kindy, Business Sport Socks et The Socks Legende)
- ateliers de fabrication (44 machines à tricoter),

### > Site de Beaupréau

Sur ce site en location, est géré le pôle « chaussures ». Il est composé de locaux administratifs et d'entrepôts.

### > Autres sites :

- Les autres sites des activités du pôle « chaussettes » (Kindy Espagne à Madrid, et Kindy Asie à Shanghai) sont constitués de bureaux en location.
- Le pôle « chaussures » dispose de 2 magasins ( Filiale Apollo : Taverny et Saint-Orens) en location ainsi qu'un site de production à Guimaraes ( Portugal) de 2.500 m<sup>2</sup> ( GBB Footwear) également en location

# VI Rapport du président du conseil de surveillance sur le contrôle interne<sup>1</sup>

Conformément aux dispositions de l'article L.225-68 du Code de Commerce, l'objet de ce rapport est de rendre compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du Conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la société.

## 1. GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE ET FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

### 1.1. Conseil de Surveillance

Les membres du Conseil de Surveillance sont nommés par l'Assemblée Générale Ordinaire des Actionnaires.

Sa composition est la suivante :

- ▭ Dominique HENNERESSE – Président
- ▭ Nadine VELDUNG – Membre depuis le 15 décembre 2011
- ▭ Bernard SALTIEL – Membre
- ▭ Hubert PERRIN – Membre
- ▭ Jean Claude CARLE – Membre jusqu'au 15 décembre 2011.

Un règlement intérieur définit les règles et les modalités de fonctionnement du conseil de surveillance et de ses comités en complément des dispositions de la loi et des statuts de la société.

La durée du mandat des Surveillants, nommés par l'Assemblée Générale est de 4 années. Chaque Surveillant doit être propriétaire d'au moins 1 action inscrite au nominatif.

Conformément aux statuts, le Conseil se réunit régulièrement et à l'initiative de son Président pour :

- ▭ analyser les tableaux de bord du Groupe et les rapports du Directoire, et entendre les commentaires de celui-ci sur les points abordés,
- ▭ approuver les budgets annuels ainsi que toute décision stratégique ou autre qu'il lui revient statutairement d'approuver,
- ▭ examiner les comptes semestriels et annuels arrêtés par le Directoire.

Chaque réunion fait l'objet d'une convocation avec un ordre du jour précis et donne lieu à l'envoi de documents (en général au moins une semaine à l'avance) correspondant aux points abordés.

2 comités permanents spécialisés sont créés au sein du conseil de surveillance :

- ▭ Le Comité des Rémunérations – comprenant le Président et un autre membre du Conseil, se réunit au moins une fois par an pour fixer la rémunération des membres du Directoire.
- ▭ Le comité d'audit composé – comprenant le Président et un autre membre du Conseil indépendant et présentant des compétences particulières en matière financière ou comptable

La rémunération des membres du Directoire est composée :

- ▭ d'une partie fixe
- ▭ d'une partie variable basée sur l'évolution du résultat opérationnel.

Le Conseil de Surveillance s'est réuni quatre fois du 1er juillet 2011 au 30 juin 2012. Les procès verbaux de ses réunions ont été régulièrement établis et approuvés.

---

<sup>1</sup> Le rapport des commissaires aux comptes sur le rapport du président du conseil de surveillance de la société Kindy SA figure en page 79 du présent document



Le Conseil de surveillance a pris connaissance des recommandations AFEP/MEDEF concernant notamment le cumul mandat social / contrat de travail. En conformité avec les dispositions de la loi n°2008-649 du 3 juillet 2008 concernant la rémunération des dirigeants et mandataires sociaux, la société a choisi de se référer partiellement<sup>2</sup> au Code de gouvernement d'entreprise AFEP-MEDEF complété et précisé par les recommandations du 6 octobre 2008.

Un avenant au contrat de travail du président du directoire en date du 5 JUIN 2000 a institué une indemnité contractuelle de licenciement égale à deux ans de salaire. Le conseil précise que, dans l'hypothèse où les dispositions contractuelles auraient à s'appliquer au cours de l'exercice 2012/2013, l'indemnité prévue par ce contrat ne sera due que si le résultat opérationnel des activités poursuivies par le Groupe est au minimum à l'équilibre.

Le conseil décide que ces éléments feront l'objet d'une révision annuelle par les membres du conseil de surveillance sur proposition du Comité des Rémunérations.

Conformément à l'article L.823-20 du Code de Commerce, le conseil de surveillance assure les fonctions du comité d'audit mentionné à l'article L.823.19 du Code de Commerce à savoir :

- ▣ assurer le suivi du processus d'élaboration de l'information financière,
- ▣ assurer le suivi de l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques,
- ▣ assurer le suivi du contrôle légal des comptes annuels et des comptes consolidés par les commissaires aux comptes,
- ▣ assurer le suivi de l'indépendance des Commissaires aux comptes,
- ▣ émettre une recommandation sur les Commissaires aux comptes proposés à la désignation par l'assemblée générale.

## 1.2. Directoire

Il est composé de 2 à 5 membres.

Les membres du Directoire sont nommés par le Conseil de Surveillance :

- ▣ Joël PETILLON – Président
- ▣ Eric GARIN - Membre

Conformément aux statuts, le Directoire se réunit au moins une fois par trimestre à l'initiative de son Président pour :

- ▣ faire le point sur la marche des affaires et examiner les tableaux de bord mensuels du Groupe et des filiales,
- ▣ prendre toutes décisions nécessaires à la bonne marche du groupe et/ou de ses filiales.

Le Directoire se réunit également pour :

- ▣ arrêter les comptes semestriels et annuels
- ▣ établir les rapports au Conseil
- ▣ convoquer et préparer les Assemblées Générales.

Le Directoire s'est réuni six fois en 2011/2012. Les procès-verbaux de ses réunions ont été régulièrement établis et approuvés.

## 1.3. Pouvoirs et responsabilités

Les pouvoirs des organes et des mandataires sociaux du Groupe et de ses filiales sont définis par la loi, et éventuellement encadrés par les statuts des sociétés considérées.

---

<sup>2</sup> Les recommandations du 06 octobre 2008 ne sont appliquées que partiellement à savoir que les membres du conseil de surveillance ne sont pas renouvelés par « roulement »

#### 1.4. Assemblée Générale

Les modalités liées à l'Assemblée Générale sont reprises par les articles 22 et 23 des statuts de KINDY SA.

## 2. PROCEDURES DE CONTROLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LA SOCIETE

### 2.1. Définition du contrôle interne

Le système et les procédures de contrôle interne en vigueur ont pour objet :

- de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations et les comportements des personnels respectent les lois et règlements applicables ainsi que les orientations données par les Organes Sociaux et les valeurs, normes et règles internes du Groupe ;
- de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux Organes Sociaux reflètent avec sincérité l'activité et la situation du Groupe ;
- de prévenir et maîtriser les risques résultant des activités du Groupe ainsi que les risques d'erreurs ou de fraudes, en particulier dans les domaines comptable et financier, sans pouvoir néanmoins constituer une garantie absolue que ces risques sont totalement éliminés.

### 2.2. Organisation fonctionnelle et organigrammes

L'organigramme fonctionnel du Groupe et les organigrammes juridiques du Groupe sont mis à jour à chaque clôture semestrielle par la Direction Financière.

### 2.3. Composition des Comités de Direction

Le Comité de Direction du Groupe est ainsi constitué :

- Président du Directoire (également Président des sociétés d'exploitation du Groupe)
- Directeur Financier et Ressources Humaines
- Directeur des Ventes
- Directeur Informatique et Logistique
- Directeur des Achats.

### 2.4. Fonctionnement des Comités de Direction

#### > Comité de Direction du Groupe

Le Comité de Direction se réunit régulièrement au siège pour :

- mettre en œuvre la stratégie approuvée par le Conseil de Surveillance,
- définir les actions permettant d'atteindre les objectifs budgétaires,
- contrôler l'évolution des performances économiques et prendre les décisions nécessaires pour atteindre ces objectifs,
- étudier toute mesure permettant d'améliorer l'efficacité globale,
- s'assurer de l'application et du respect des lois et règles internes.

Le Comité de Direction du Groupe s'est réuni mensuellement en 2011/2012. Un ordre du jour établi pour chaque réunion et un compte rendu est rédigé et diffusé aux participants.

#### > Comités de Direction des activités

Les Comités de Direction des activités font de même au niveau de chaque activité.

### 2.5. Etablissement des budgets et des plans

#### > Budgets

Les budgets sont établis selon la procédure actualisée par la Direction Financière du Groupe et suivant un planning préétabli annuellement. Une fois validés, ces budgets fixent les objectifs à atteindre pour chaque responsable (des activités, départements ou services) et les moyens humains et financiers mis en œuvre pour y parvenir.

Le suivi des objectifs fait l'objet d'une analyse permanente comparant les chiffres réels mensuels et cumulés par rapport au budget et à l'année précédente. Des actions correctives sont décidées, le cas échéant, pour coller au mieux aux objectifs et à l'évolution de l'environnement.

Un tableau de bord semestriel pour le Groupe, incluant les paramètres économiques et financiers essentiels pour chaque pôle ainsi que des commentaires, est diffusé aux membres du Conseil.

Des tableaux de bord mensuels plus détaillés sont disponibles dans chaque activité.

### > Plans de développement

Le plan du Groupe est actualisé chaque année au deuxième trimestre par la Direction Financière du Groupe. Les objectifs définis dans les plans propres à chaque activité, tiennent compte des évolutions externes (conjoncture et concurrence) et internes (actions mises en œuvre) à moyen terme.

Chaque activité établit son propre plan avec un dossier complet d'analyses qualitatives et quantitatives. Après validation par le Directoire, le plan consolidé du groupe est présenté au Conseil de Surveillance pour approbation.

## 2.6. Information comptable, financière et de gestion – systèmes d'information

### 2.6.1. Direction Financière du Groupe

Le Directeur Financier est rattaché au Président du Directoire à qui il rend compte, et membre du Comité de Direction du Groupe. A ce titre, il :

- ▮ supervise (hiérarchiquement ou fonctionnellement) au sein du Groupe les services financiers, comptables, consolidation, fiscalité, contrôle de gestion, audit interne et systèmes d'informations centraux ;
- ▮ veille à l'application des lois, des règles et des procédures internes en vigueur, et propose toute amélioration souhaitable ;
- ▮ fixe les calendriers des arrêtés des comptes mensuels, semestriels et annuels, et établit les tableaux de bord correspondants ;
- ▮ approuve les projets de comptes semestriels et annuels, les règles et procédures du Groupe, les modes de gestion de la trésorerie et des risques de change, ainsi que la mise en place de tous financements, emprunts, lignes de crédit, garanties ou cautions ;
- ▮ assure la liaison avec les Commissaires aux Comptes du Groupe et des principales filiales, et avec les autres experts indépendants ;
- ▮ participe aux études concernant l'évolution du périmètre juridique du Groupe, et son organisation.

### 2.6.2. Rédaction de directives et procédures

Les principales règles et procédures ont été élaborées par la Direction Financière du Groupe et/ou par celles des activités à l'intention des principaux responsables.

Les habilitations bancaires sont systématiquement mises à jour en cas de changement des fonctions et/ou des responsables concernés.

Les comptes consolidés du Groupe sont établis conformément aux normes IFRS.

### 2.6.3. Contrôle de l'information comptable et financière

Les opérations quotidiennes de contrôle interne sont assurées par un personnel qualifié tant dans le domaine du traitement de l'information comptable et financière que du contrôle de celle-ci.

- ▮ **Contrôle des états financiers** : les liasses de consolidation périodiques, incluant le bilan, le compte de résultat, l'ensemble des tableaux de flux et les éléments annexes sont établis selon un planning préétabli. La Direction Financière contrôle l'exhaustivité des informations financières, la bonne application des procédures de clôture et de retraitements, la réconciliation des comptes intra-groupe.
- ▮ **Contrôle des informations contenues dans le tableau de bord** : la bonne application du plan comptable et des procédures est vérifiée lors de l'établissement du reporting semestriel.
- ▮ **Contrôles opérationnels** : des contrôles formels ont été mis en place pour les process à caractère récurrent. Il s'agit de contrôles humains et/ou informatisés (avec des accès informatiques restreints à certaines fonctions et des mots de passe).

### 2.6.4. Contrôle de gestion

Le contrôle de gestion des activités participe activement à l'établissement des budgets et des plans, analyse et contrôle les engagements, met en évidence les risques, anomalies et écarts, propose des actions correctives. Il a aussi pour mission d'apporter aide et conseils à chaque entité opérationnelle, de

s'assurer de la fiabilité des informations diffusées ainsi que du suivi des plans d'actions et de l'application des procédures de gestion.

Des contrôles spécifiques sont effectués par les activités à intervalles réguliers, notamment la réalisation d'inventaires physiques des stocks et des immobilisations.

### 2.6.5. Systèmes d'information

Un logiciel intégré, GENERIX est déployé dans les entités de chaque activité.

L'utilisation de ce logiciel permet de limiter les erreurs manuelles de ressaisie d'informations grâce aux interfaces existants entre les différents modules.

Des logiciels spécialisés existent au niveau du Groupe pour assurer des fonctions spécifiques (consolidation, reporting, immobilisations, trésorerie, paie, ...)

### 2.6.6. Information sur les procédures d'élaboration et de traitement de l'information comptable et financière

Les processus d'élaboration et de traitement de l'information comptable et financière sont les suivants :

- ▮ le processus d'élaboration du plan comptable
- ▮ les processus de production des comportant :
  - la comptabilisation des opérations
  - la constitution des provisions et charges à payer
  - la constitution des comptes de régularisation et d'attente
  - les réalisations des arrêtés semestriels et annuels.
- ▮ les processus d'élaboration de l'information sur la situation financière (bilan, compte d'exploitation, annexe, rapport de gestion) comportant :
  - . la production de ces informations
  - . l'explication des comptes
  - . la constitution et le suivi des engagements hors bilan.
- ▮ - les processus de contrôle des comptes et de la situation financière comportant :
  - . les réconciliations
  - . les contrôles
  - . les circularisations avec les tiers.

## 2.7. Relations avec les Commissaires aux Comptes

La nomination des Commissaires aux Comptes pour une durée de 6 ans a pris effet lors de l'exercice 2008/2009 pour le Groupe et pour ses principales sociétés.

Ils ont libre accès aux documents et employés du Groupe pour réaliser leur mission conformément à la loi.

Une fois par an en juin, avant la fin de l'exercice, une réunion sur les options d'arrêté des comptes a lieu au siège du Groupe, réunissant le Président du Directoire, le Directeur Financier et les Commissaires aux Comptes, signataires des rapports semestriels et annuels. La Direction du Groupe présente les options qui ont été retenues pour la clôture annuelle (en tenant compte des recommandations antérieures des Commissaires aux Comptes le cas échéant). Cette réunion est planifiée environ un mois avant l'intervention des Commissaires aux Comptes pour leur permettre de mieux préparer leurs travaux et cibler leurs investigations.

Les Commissaires aux Comptes sont régulièrement invités et assistent aux réunions du Conseil de Surveillance examinant les comptes semestriels et annuels.

## 2.8. Conclusion : objectif à court et moyen terme

Le Groupe s'inscrit dans une démarche d'adaptation continue de ses procédures de contrôle interne en adéquation avec l'évolution des risques auxquels il peut être confronté.

## VII Comptes consolidés au 30 juin 2012<sup>1</sup>

### A- ETAT DE SITUATION FINANCIERE CONSOLIDE AU 30 JUIN 2012

<b>ACTIF</b>	Note	30/06/2012	30/06/2011
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
Goodwill	6.1	775	839
Autres immos incorporelles	6.2	4 538	4 530
Immobilisations corporelles	6.3	2 503	1 144
Titres mis en équivalence	6.4	38	41
Autres actifs non courants	6.5	258	289
Actifs d'impôts non courants	6.7	2 346	2 422
<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS</b>		<b>10 458</b>	<b>9 265</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Stocks et en-cours	6.8	10 304	11 674
Créances clients	6.9	7 748	5 649
Autres actifs courants	6.10	1 051	1 014
Trésorerie et équivalent de trésorerie	6.11	741	2 039
Actifs classés comme détenus en vue de la vente	6.18	115	
<b>TOTAL ACTIFS COURANTS</b>		<b>19 959</b>	<b>20 376</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>30 417</b>	<b>29 641</b>
<b>CAPITAUX PROPRES ET PASSIF</b>			
<b>CAPITAUX PROPRES</b>			
Capital émis	6.12	5 212	5 212
Autres réserves		3 020	-123
Résultat de l'exercice		181	3 233
Participations ne conférant pas le contrôle		256	177
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES</b>		<b>8 669</b>	<b>8 499</b>
<b>PASSIFS NON COURANTS</b>			
Emprunts et dettes financières à long terme	6.14	1 127	860
Passifs d'impôt non courant	6.7	1 803	1 720
Provisions à long terme	6.13	810	698
Autres passifs non courants		3	4
<b>TOTAL PASSIFS NON COURANTS</b>		<b>3 743</b>	<b>3 282</b>
<b>PASSIFS COURANTS</b>			
Dettes fournisseurs	6.15	8 871	9 278
Emprunts à court terme	6.16	3 643	3 314
Provisions à court terme	6.13	142	170
Autres passifs courants	6.17	5 349	5 098
Passifs classés comme détenus en vue de la vente	6.18		
<b>TOTAL PASSIFS COURANTS</b>		<b>18 005</b>	<b>17 860</b>
<b>TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</b>		<b>30 417</b>	<b>29 641</b>

<sup>1</sup> Le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés figure en page 74 du présent document

**B - ETAT DU RESULTAT CONSOLIDE AU 30 JUIN 2012**

Rubriques	NOTES	30/06/2012			30/06/2011		
		Activités poursuivies	Activités abandonnées	TOTAL	Activités poursuivies	Activités abandonnées	TOTAL
<b>Chiffre d'affaires</b>	<b>7.1</b>	<b>45 187</b>		<b>45 187</b>	<b>45 259</b>	<b>84</b>	<b>45 343</b>
Autres produits de l'activité		18		18	10		10
Achats consommés		-19 003		-19 003	-22 967	-109	-23 076
Charges de personnel	7.2	-10 345		-10 345	-10 072	-37	-10 109
Charges externes		-9 271	-5	-9 276	-9 067	-11	-9 078
Impôts et taxes		-860		-860	-683		-683
Dotation aux amortissements		-421		-421	-383		-383
Variation des stocks de produits en cours et de produits finis		-2 248		-2 248	1 236		1 236
Autres charges	7.3.1	-1 602		-1 602	-1 870		-1 870
Autres produits	7.3.1	27		27	193		193
<b>Résultat opérationnel courant</b>		<b>1 482</b>	<b>-5</b>	<b>1 477</b>	<b>1 656</b>	<b>-73</b>	<b>1 583</b>
Autres produits opérationnels	7.3.2	308		308	69		69
Autres charges opérationnelles	7.3.2	-508	-375	-883	-254	-5	-259
<b>Résultat opérationnel</b>		<b>1 282</b>	<b>-380</b>	<b>902</b>	<b>1 471</b>	<b>-78</b>	<b>1 393</b>
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	7.4						
Coût de l'endettement financier brut	7.4	-576		-576	-566		-566
<b>Coût de l'endettement financier net</b>		<b>-576</b>	<b>0</b>	<b>-576</b>	<b>-566</b>	<b>0</b>	<b>-566</b>
Autres produits financiers	7.5	88		88	122		122
Autres charges financières	7.5	-45		-45	-73		-73
Charge d'impôt	7.7	-138		-138	2 354		2 354
Résultat des sociétés mises en équivalence		-2		-2	-3		-3
Résultat de cession des activités abandonnées							
<b>Résultat net</b>		<b>609</b>	<b>-380</b>	<b>229</b>	<b>3 305</b>	<b>-78</b>	<b>3 227</b>
Part du groupe		560	-379	181	3 311	-78	3 233
Participations ne conférant pas le contrôle		49	-1	48	-6	0	-6
<b>Résultat net de base par action</b>	<b>7.8</b>	<b>0,43 €</b>	<b>-0,29 €</b>	<b>0,14 €</b>	<b>2,54 €</b>	<b>-0,06 €</b>	<b>2,48 €</b>
<b>Résultat net dilué par action</b>	<b>7.8</b>	<b>0,44 €</b>	<b>-0,30 €</b>	<b>0,14 €</b>	<b>2,59 €</b>	<b>-0,06 €</b>	<b>2,53 €</b>



**C - ETAT DES AUTRES ELEMENTS DU RESULTAT GLOBAL AU 30 JUIN 2012**

Rubriques	30/06/2012			30/06/2011
	Activités poursuivies	Activités abandonnées	TOTAL	
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>609</b>	<b>-380</b>	<b>229</b>	<b>3 227</b>
<b>Autres éléments du résultat global (nets d'impôt)</b>				
Ecart de conversion des activités à l'étranger	62		62	-59
Pertes actuarielles	-42		-42	
Ajustement de valeur des instruments de couverture	136		136	-143
<b>Résultat global de la période</b>	<b>765</b>	<b>-380</b>	<b>385</b>	<b>3 025</b>
Dont part du groupe	686	-380	306	3 060
Dont Participations ne conférant pas le contrôle	79		79	-35

**D - TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS AU 30 JUIN 2012**

	Attribuables aux porteurs de capitaux propres de la société mère					Participations ne conférant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Capital	Autres réserves	Ecart de conversion	Résultats non distribués	Total part Groupe		
<b>Solde au 30/06/2010</b>	<b>5 212</b>	<b>-371</b>	<b>-7</b>	<b>401</b>	<b>5 235</b>	<b>653</b>	<b>5 888</b>
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES au 30/06/2011							-
Ecart de change survenant lors de la conversion des activités à l'étranger			-30		-30	-29	-59
Perte sur couverture de flux de trésorerie		-143			-143		-143
Résultat enregistré directement en capitaux propres	0	-143	-30	0	-173	-29	-202
Résultat de la période				3 233	3 233	-6	3 227
<b>Total des charges et produits comptabilisés au titre de la période</b>	<b>0</b>	<b>-143</b>	<b>-30</b>	<b>3 233</b>	<b>3 060</b>	<b>-35</b>	<b>3 025</b>
Affectation du résultat		401		-401	0		0
Titres d'autocontrôle		36			36		36
Réduction de capital					0		0
Variation de périmètre		-9			-9	-395	-404
Dividendes versés					0	-46	-46
<b>Solde au 30/06/2011</b>	<b>5 212</b>	<b>-86</b>	<b>-37</b>	<b>3 233</b>	<b>8 322</b>	<b>177</b>	<b>8 499</b>
VARIATION DES CAPITAUX PROPRES au 30/06/2012							-
Ecart de change survenant lors de la conversion des activités à l'étranger			31		31	31	62
Pertes actuarielles		-42			-42		-42
Gain sur couverture de flux de trésorerie		136			136		136
Résultat enregistré directement en capitaux propres	0	94	31	0	125	31	156
Résultat de la période				181	181	48	229
<b>Total des charges et produits comptabilisés au titre de la période</b>	<b>0</b>	<b>94</b>	<b>31</b>	<b>181</b>	<b>306</b>	<b>79</b>	<b>385</b>
Affectation du résultat		3 041		-3 041	0		0
Titres d'autocontrôle		-23			-23		-23
Réduction de capital					0		0
Variation de périmètre					0		0
Dividendes versés				-192	-192		-192
<b>Solde au 30/06/2012</b>	<b>5 212</b>	<b>3 026</b>	<b>-6</b>	<b>181</b>	<b>8 413</b>	<b>256</b>	<b>8 669</b>

**E - TABLEAU DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE AU 30 JUIN 2012**

	Notes	30/06/2012	30/06/2011
<b>Résultat net d'ensemble</b>		<b>229</b>	<b>3 227</b>
Dotations nettes aux amortissements et provisions		569	383
Charges et produits calculés liés aux stocks options et assimilés			
Quote part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence		2	3
Plus et moins values de cession	-	12	24
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier</b>		<b>788</b>	<b>3 589</b>
Coût de l'endettement financier net		576	566
Charge d'impôt		138	2 354
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier et impôt</b>		<b>1 502</b>	<b>1 801</b>
Impôts versés		21	190
Variation des stocks		1 370	1 847
Variation des clients et autres débiteurs	-	1 231	2 407
Variation des fournisseurs et autres créditeurs	-	177	240
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>		<b>1 485</b>	<b>2 791</b>
Décassements sur acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	-	2 097	388
Encaissements sur cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles		308	69
Cession d'immobilisations financières		31	10
Acquisitions d'actions propres	-	24	
Cession de sociétés consolidées, trésorerie cédée déduite			398
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	-	<b>1 782</b>	<b>727</b>
Dividendes versés aux minoritaires par des filiales consolidées			47
Dividendes versés aux minoritaires par la société mère	-	192	
Souscriptions d'emprunts		1 624	550
Intérêts financiers versés	-	576	566
Remboursements d'emprunts	-	815	2 504
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>		<b>41</b>	<b>2 567</b>
Incidence de la variation de taux de change		62	58
Variation de la trésorerie nette	-	194	561
<b>Trésorerie à l'ouverture</b>		<b>1 732</b>	<b>2 293</b>
Correction d'erreurs	Note 6-19	-	1 013
<b>Trésorerie à l'ouverture corrigée</b>		<b>719</b>	<b>2 293</b>
<b>Trésorerie à la clôture</b>		<b>525</b>	<b>1 732</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	-	<b>194</b>	<b>561</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Note 6-11	748	2 039
Trésorerie passive	Note 6-16	-	307
<b>TOTAL TRESORERIE</b>		<b>525</b>	<b>1 732</b>

**F - ANNEXE AU BILAN ET COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDES AU 30 JUN 2012****1. INFORMATIONS GENERALES**

Kindy SA « la Société » est une entreprise domiciliée en France dont le siège social est situé à Moliens. Les états financiers consolidés de la Société pour l'exercice clos le 30 juin 2012 comprennent la Société et ses filiales (l'ensemble désigné comme « le Groupe » et chacune individuellement comme les « entités du Groupe »). L'activité du Groupe consiste principalement en la fabrication et commercialisation d'articles de bonneterie.

**1.1. Faits majeurs de la période**

La direction du groupe Kindy a pris la décision de fermer la filiale « Kindy Espagne » qui servait de plate-forme commerciale sur la péninsule ibérique pour les activités « GBB » et « KINDY ». Dans ce contexte, les comptes de cette filiale sont présentés en activité abandonnée.

Une nouvelle société « GBB Footwear » implantée au Portugal, filiale à 100% de GBB SASU a été créée au cours de la période. Elle a pour objet d'assurer une partie de la fabrication du pôle « chaussures ».

Dans un souci de comparabilité des états financiers, la note 6.19 présente une correction d'erreur de présentation figurant dans l'état de situation financière et le tableau de flux de trésorerie des comptes de l'exercice précédent.

**1.2. Evènements postérieurs à l'exercice**

Néant

**2. DECLARATION DE CONFORMITE ET BASE DE PREPARATION DES ETATS FINANCIERS****2.1. Déclaration de conformité****> Normes IFRS utilisées**

Les états financiers consolidés ont été établis en conformité avec les IFRS telles qu'adoptées dans l'Union Européenne. Les états financiers ont été arrêtés par le directoire le 17 septembre 2012 et seront soumis pour approbation à la prochaine assemblée générale.

**> Nouvelles normes IFRS publiées mais non encore en vigueur**

La société n'a pas appliqué par anticipation les nouvelles normes ou interprétations publiées suivantes, soit parce qu'elles ne sont pas encore entrées en vigueur, soit parce qu'elles ne s'appliquent pas aux comptes annuels clos le 30 juin 2012, ou encore parce que le groupe n'est pas concerné par lesdites normes :

- ▮ IFRS 9 « instruments financiers, classement et valorisation des instruments financiers »
- ▮ IFRS 10 « Consolidation »
- ▮ IFRS 11 « accords conjoints »
- ▮ IFRS 12 « informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités »
- ▮ IFRS 13 « Evaluation à la juste valeur »
- ▮ IAS 27 « Etats financiers consolidés et individuels »
- ▮ Amendement IAS 12, impôts différés-recouvrement des actifs sous-jacents ;
- ▮ Amendement IAS 1, présentation des OCI ;
- ▮ Amendement IFRS 1, hyperinflation sévère et suppression de date fixe pour les premiers adoptants.

Par ailleurs, la société ne dispose pas à la date d'arrêté des comptes d'informations connues ou pouvant être raisonnablement estimées concernant l'évolution de l'impact possible de l'application de ces nouvelles normes ou de ces nouvelles interprétations sur les états financiers du groupe au cours de la période de sa première application.

La société a appliqué par anticipation l'amendement de la norme IAS 19 concernant les avantages post-emploi. (§6.13).

## 2.2. Bases de préparation des états financiers

Les états financiers sont présentés en euros, arrondis au millier d'euros le plus proche.

Ils sont préparés sur la base du coût historique à l'exception des actifs et passifs suivants évalués à la juste valeur : instruments financiers dérivés, instruments financiers détenus à des fins de transactions, instruments financiers classés comme disponible à la vente.

La préparation des états financiers selon les IFRS nécessite de la part de la direction l'exercice du jugement, d'effectuer des estimations et de faire des hypothèses qui ont un impact sur l'application des méthodes comptables et sur les montants des actifs et passifs, des produits et des charges. Les valeurs réelles peuvent être différentes des valeurs estimées.

Les estimations et les hypothèses sous-jacentes sont réexaminées de façon continue. Elles servent ainsi de base à l'exercice du jugement rendu nécessaire à la détermination des valeurs comptables d'actifs et de passifs, qui ne peuvent être obtenues directement à partir d'autres sources. Ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, leur réalisation étant susceptible de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

Les principaux postes du bilan concernés par ces estimations sont :

- Les stocks (note 3.7)
- Les dépréciations d'actifs (note 3.8)
- Les avantages au personnel (note 3.10)
- Les impôts différés (note 3.16)

Les méthodes exposées ci-dessous ont été appliquées de façon permanente à l'ensemble des périodes présentées dans les états financiers consolidés.

## 2.3. Informations sectorielles

Un secteur est une composante distincte du groupe qui est engagée soit dans la fourniture de produits ou services liés (secteur d'activité), soit dans la fourniture de produits ou de services dans un environnement économique particulier (secteur géographique) qui est exposé à des risques et une rentabilité différente de ceux des autres secteurs.

Compte tenu des marchés fortement concurrentiels sur lesquels évolue le groupe kindy, ce dernier n'a pas souhaité communiquer les informations sectorielles. En conséquence, le groupe Kindy n'a pas appliqué la norme IFRS 8 pour les exercices ouverts à compter du 01/01/2009.

# 3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

## 3.1. Principes de consolidation

### > Filiale

Les entités dans lesquelles le groupe exerce un contrôle, sont intégrées ligne à ligne dans les états financiers consolidés à partir de la date à laquelle le contrôle est obtenu jusqu'à la date à laquelle le contrôle cesse. Le contrôle existe lorsque la société a le pouvoir de diriger directement ou indirectement les politiques financières et opérationnelles afin d'obtenir des avantages de l'activité

### > Entreprises associées

Les entreprises associées sont les entités dans lesquelles la Société exerce une influence notable sur les politiques financières et opérationnelles sans en avoir le contrôle. L'influence notable est présumée lorsque le Groupe détient entre 20% et 50% des droits de vote de l'entité. Les états financiers consolidés incluent la quote-part du Groupe dans le résultat par les entreprises associées, selon la méthode de mise en équivalence. Le Groupe détient des participations d'une société entrant dans cette catégorie (Socks office).

### > Coentreprises

Les coentreprises sont les entités sur les activités desquelles le Groupe exerce un contrôle conjoint en vertu d'un accord contractuel. Le Groupe ne détient aucune participation de ce type.

### > Transactions éliminées dans les états financiers consolidés

Les soldes bilanciels, les pertes et gains latents, les produits et les charges résultant des transactions intra groupe sont éliminés lors de la préparation des états financiers consolidés.

## 3.2. Monnaie étrangère

### > Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont enregistrées en appliquant le cours de change en vigueur à la date de transaction.

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis en euros en utilisant le cours de change à cette date. Les écarts de change résultant de la conversion sont comptabilisés en produits ou en charges.

### > Etats financiers des activités à l'étranger

Les actifs et passifs d'une activité à l'étranger sont convertis en euros en utilisant le cours de change à la date de clôture. Les produits et charges à l'étranger sont convertis en euros au aux cours approchant les cours de change aux dates de transactions.

Les écarts de change résultant des conversions sont comptabilisés en réserve de conversion, en tant que composante distincte des capitaux propres.

Les taux de conversion des devises utilisés sont les suivants :

Taux	Au 30/06/2012		Au 30/06/2011	
	Taux moyen	Taux clôture	Taux moyen	Taux clôture
Kong Kong Dollar (HKD)	0,1051	0,0977	0,0961	0,0889

## 3.3. Instruments financiers dérivés

Le Groupe utilise un instrument de couverture des variations de flux de trésorerie pour couvrir le budget d'achat d'une saison en devises étrangères. Il se matérialise par l'achat à terme de devises afin de couvrir le risque de variation des paiements à effectuer liés aux futurs achats et dépendant du cours de cette devise.

L'instrument de couverture est évalué à sa juste valeur. Ses variations de valeur sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global pour la part efficace de la couverture et en résultat pour la part inefficace.

## 3.4. Instruments financiers non dérivés

Les instruments financiers non dérivés comprennent les placements dans des instruments de capitaux propres et les titres d'emprunts, les créances et autres débiteurs, la trésorerie et les équivalents de trésorerie, les prêts et emprunts, et les fournisseurs et autres créditeurs.

Les instruments financiers non dérivés sont comptabilisés initialement à la juste valeur majorée pour les instruments qui ne sont pas à la juste valeur par le biais du compte de résultat, des coûts de transaction directement attribuables. Postérieurement à la comptabilisation initiale, les instruments financiers non dérivés sont évalués comme décrit ci-dessous.

### Evaluation lors des arrêts

Catégories	Evaluation	Comptabilisation des variations de valeur
Actifs financiers à la juste valeur par le compte de résultat	Juste valeur	Variation des justes valeurs en résultat
Actifs détenus jusqu'à leur échéance	Coût amorti	Non applicable
Prêts et créances	Coût amorti	Non applicable
Actifs financiers disponible à la vente	Juste valeur	Variation des justes valeurs en autres éléments du résultat global



La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent les fonds en caisse et les dépôts à vue. Les découverts bancaires remboursables à vue et qui font partie intégrante de la gestion de la trésorerie du Groupe constituent une composante de la trésorerie et des équivalents de trésorerie pour les besoins du tableau de flux de trésorerie.

### 3.5. Immobilisations incorporelles

#### > Goodwill

Les goodwill, y compris négatifs, résultent de l'acquisition de filiales et entreprises associées.

Pour les acquisitions antérieures au 1er juillet 2004, les goodwill sont maintenus à leur coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon le référentiel comptable précédent.

Le goodwill représente la différence entre le coût d'acquisition et la part d'intérêt du Groupe dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables acquis. Lorsqu'il en résulte une différence négative, elle est comptabilisée immédiatement en résultat.

Les goodwill sont évalués à leur coût, diminué du cumul des pertes de valeur. S'agissant des entreprises mises en équivalence, la valeur comptable du goodwill est incluse dans la valeur comptable de la participation. Les goodwill sont affectés à des unités génératrices de trésorerie et ne sont pas amortis, mais font l'objet d'un test de dépréciation au minimum annuel (voir méthode comptable décrite en note 3.8).

#### > Marque

La marque concerne essentiellement Kindy Bloquert. Elle est comptabilisée à son coût diminué du cumul des pertes de valeur. Aucun amortissement n'est pratiqué, celle-ci ayant une durée d'utilité indéterminée.

#### > Frais de recherche et développement

Les dépenses de développement, c'est à dire découlant de l'application des résultats de la recherche à un plan ou un modèle en vue de la production de produits et procédés nouveaux ou substantiellement améliorés, sont comptabilisés en tant qu'immobilisation si le groupe peut démontrer, notamment, la faisabilité technique et commerciale du produit ou du procédé et la disponibilité de ressources suffisantes pour achever le développement. A ce jour, le Groupe ne remplit pas les conditions d'activation des dépenses liées aux coûts de développement.

#### > Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles qui ont été acquises par le Groupe ayant une durée d'utilité finie, sont comptabilisées à leur coût diminué du cumul des amortissements (voir ci-dessous) et du cumul des pertes de valeur (voir méthode comptable décrite en note 3.8)

#### > Amortissements

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations incorporelles (autres que les goodwill) dès qu'elles sont prêtes à être mises en service.

Pour le goodwill et les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, un test de dépréciation est effectué systématiquement à chaque date de clôture et dès qu'il existe des indices de pertes de valeurs. Les autres immobilisations incorporelles sont amorties dès qu'elles sont prêtes à être mise en service. Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

<u>Nature</u>	<u>Durée</u>
Logiciels	5

### 3.6. Immobilisations corporelles

#### > Actifs dont le Groupe est propriétaire

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût d'acquisition, diminué du cumul des amortissements (voir ci-dessous) et du cumul des pertes de valeur (voir méthode comptable décrite en note 3.8).

Aucune réévaluation des biens n'a été opérée.

Lorsque des composants des immobilisations corporelles ont des durées d'utilité différentes, ils sont comptabilisés en tant qu'immobilisations corporelles distinctes (composants majeurs).

#### > Actifs loués

Les contrats de location ayant pour effet de transférer au groupe la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété d'un actif sont classés en tant que contrats de financement et figurent en immobilisations corporelles, avec en contrepartie une dette financière. Ils sont comptabilisés au bilan à la juste valeur du bien loué ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location, les immobilisations ainsi constatées sont amorties selon les mêmes modalités que celles applicables aux biens acquis en pleine propriété. L'analyse des contrats de location a permis de déterminer que le Groupe ne dispose que d'un seul contrat de location financement.

#### > Amortissements

L'amortissement est comptabilisé en charges selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des immobilisations corporelles. Les immobilisations corporelles sont amorties dès qu'elles sont prêtes à être mise en service. Les durées d'utilité estimées sont les suivantes :

Nature	Durée
Constructions	20
Agencements et aménagements des constructions	10
Installations techniques, matériels et outillages industriels	10
Matériel de transport	4
Matériel de bureau et informatique	3
Mobilier de bureau	10

### 3.7. Stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts nécessaires pour réaliser la vente.

Le coût des stocks comprend le prix d'achat ainsi que les frais accessoires d'achat. Des frais de production sont inclus pour les stocks fabriqués sur les sites du Groupe.

### 3.8. Dépréciation des actifs incorporels et corporels

Les valeurs comptables des actifs autres que les stocks et les actifs d'impôt différés sont examinées à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe un quelconque indice qu'un actif ait subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur recouvrable de l'actif est estimée.

Pour le goodwill, les immobilisations incorporelles à durée d'utilité indéterminée, la valeur recouvrable est estimée au moins une fois par exercice.

La valeur recouvrable d'un actif est la valeur la plus élevée entre la juste valeur diminuée des coûts de la vente et la valeur d'utilité. Pour apprécier la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont actualisés. Pour un actif qui ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes, la valeur recouvrable est déterminée pour l'unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle appartient l'actif.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou de son UGT est supérieure à sa valeur recouvrable. Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat. Une perte de valeur au titre d'une UGT est affectée d'abord à la réduction de la valeur comptable de tout goodwill affecté à cette UGT, puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'UGT au prorata de la valeur comptable de chaque actif de l'UGT.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut être reprise. Une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif est reprise s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable.

Compte tenu de la structure du groupe, les activités « Chaussettes » et « chaussures » représentent chacune une UGT. Le Pôle « Chaussettes » est composé des sociétés Kindy Bloquert, The Socks Legende et Business Sport Socks. Le Pôle « Chaussures » est composé des sociétés GBB, GBB Footwear et Apollo.

Le goodwill, la marque et les actifs de supports (essentiellement l'immobilier présent dans les SCI) ont été affectés en totalité à l'UGT Pôle Chaussettes.

### 3.9. Capital

Le capital social de la société Kindy S.A. (société mère) est constitué de 1 303 000 actions au prix nominal de 4 euros.

Si le groupe rachète ses propres instruments de capitaux propres, le montant de la contrepartie payée, y compris les coûts directement attribuables, est comptabilisé net d'impôts, en diminution des capitaux propres. Ces actions rachetées sont classées en tant qu'actions propres et déduites des capitaux propres. Lorsque les actions propres sont vendues ou remises en circulation, le montant reçu est comptabilisé en augmentation des capitaux propres et le solde positif ou négatif de la transaction est transféré en majoration ou minoration des résultats.

S'agissant des actions de la société détenues par le Groupe, tous les droits sont suspendus jusqu'à ce que ces actions soient remises en circulation. Au 30/06/2012, le Groupe détenait 28.077 actions de la société directement et par l'intermédiaire du contrat de liquidité.

### 3.10. Provisions

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentative d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

Les provisions comprennent principalement des litiges clients et sociaux : Dès lors qu'il est plus probable qu'improbable que le contentieux aboutira à une sortie de ressources pour le groupe, celui-ci constitue une provision déterminée en fonction des réclamations du client et de l'évaluation du risque encouru par le service juridique du groupe

### 3.11. Avantages au personnel

#### > Avantages postérieurs à l'emploi :

L'obligation nette du groupe aux titres de régimes à prestations définies est évaluée séparément pour chaque régime en estimant le montant des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures. Ce montant est actualisé pour déterminer sa valeur actuelle. Les calculs sont effectués en utilisant la méthode des unités de crédit projetées.

Les écarts actuariels relatifs à cet engagement sont comptabilisés immédiatement en résultat de la période au cours de laquelle ces écarts sont dégagés.

#### > Autres avantages à long terme :

L'obligation nette du groupe au titre des avantages à long terme autres que les régimes de retraite, est égale à la valeur des avantages futurs acquis par le personnel en échange des services rendus au cours de la période présente et des périodes antérieures. Le montant de l'obligation est déterminé en utilisant la méthode des unités de crédit projetées. Ce montant est actualisé et minoré de la juste valeur des actifs dédiés.

Les écarts actuariels relatifs à cet engagement sont comptabilisés en autres éléments du résultat global de la période au cours de laquelle ces écarts sont dégagés.

#### > Droit individuel à la formation (DIF) :

Conformément aux règles des conventions collectives applicables, les sociétés françaises du Groupe accordent à leurs salariés un droit individuel de formation d'une durée de vingt heures par année cumulable sur une durée maximale de 6 ans. Au terme de ce délai et à défaut de leur utilisation, l'ensemble des droits restera plafonné à cent vingt heures.

La charge relative au DIF a été évaluée compte tenu des hypothèses suivantes :

- Nombre d'heures de formation allouées par salarié et par exercice : 20 heures après un an d'ancienneté,

- Formation suivie en dehors du temps de travail (coût est égal à 50% du salaire net) à raison de 10 % et sur le temps de travail (coût égal au salaire brut majoré des charges) à raison de 90 %
- Taux de déchéance des droits estimé à 85 %,
- Coûts associés directement à l'organisation des stages de formation : Non pris en compte

Après taux de déchéance, le montant total des droits acquis, arrêtés au 30 juin 2012 pour l'ensemble des salariés concernés du Groupe s'élève à 67 K€.

### 3.12. Paiements fondés sur des actions

Le programme d'options sur actions permet aux membres du personnel de Groupe d'acquérir des actions de la société. La juste valeur des options attribuées est comptabilisée en charges de personnel en contrepartie d'une augmentation des capitaux propres.

La juste valeur des options est évaluée selon le modèle trinomial à barrière.

Au 30/06/2012, l'ensemble des options qui avaient été attribuées a été exercé (soit 16.000 actions). Sur l'exercice 2011/2012, aucune option n'était en circulation.

### 3.13. Fournisseurs et autres créditeurs

Les dettes fournisseurs et autres créditeurs sont évalués à leur juste valeur lors de la comptabilisation initiale, puis au coût amorti.

### 3.14. Produits

Les produits provenant de la vente de biens sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des retours et ristournes, remises commerciales et rabais pour quantité. Ces produits sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur et que la recouvrabilité est probable.

### 3.15. Produits et charges financiers

Les produits comprennent les intérêts sur placement, les dividendes. Les produits provenant des intérêts sont comptabilisés en résultat lorsqu'ils sont acquis en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif. Les dividendes sont comptabilisés en résultat dès que le Groupe acquiert le droit à percevoir les paiements.

Les charges financières comprennent essentiellement les intérêts sur emprunts. Tous les coûts relatifs aux emprunts sont comptabilisés en résultat en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif.

### 3.16. Impôt sur le résultat

L'impôt sur le résultat (charge ou produit) comprend la charge (ou produit) d'impôt exigible et la charge (ou produit) d'impôt différé.

L'impôt est comptabilisé en résultat sauf s'il se rattache à des éléments qui sont comptabilisés directement en capitaux propres ; auquel cas il est comptabilisé en autres éléments du résultat global.

L'impôt exigible est le montant estimé de l'impôt dû au titre du bénéficiaire imposable d'une période, déterminé en utilisant les taux d'impôt qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture, et tout ajustement du montant de l'impôt exigible au titre des périodes précédentes.

L'impôt différé est déterminé selon l'approche bilantielle de la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles, à l'exception notamment des goodwill, entre la valeur comptable des actifs et passifs et leurs bases fiscales. L'évaluation des actifs et passifs d'impôt différés repose sur la façon dont le groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable des actifs et passifs.

Un actif d'impôt différé n'est comptabilisé que dans la mesure où il est plus probable qu'improbable que le groupe disposera de bénéfices futurs imposables sur lesquels cet actif pourra être imputé. Cette probabilité est estimée sur la base de prévisions d'activité et de résultat établis par la direction générale et financière du groupe.

Les passifs d'impôt différé sont compensés avec les actifs d'impôt différé au sein d'une même entité fiscale ou chaque fois qu'une législation particulière autorise une entité à se constituer seule redevable de l'impôt pour un ensemble de sociétés (intégration fiscale).

La Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (C.V.A.E) a été classée en charges opérationnelles.

### 3.17. Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de la période, à l'exclusion des actions détenues en propre par la société.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net attribuable aux actionnaires par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation, ajusté des effets de toutes les actions potentielles dilutives.

### 3.18. Activités abandonnées

Une activité abandonnée est une composante de l'activité du Groupe qui représente une ligne d'activité ou une région géographique principale et distincte, qui a été cédée ou qui est détenue en vue de la vente. La classification comme activité abandonnée a lieu au moment de la cession ou à une date antérieure lorsque l'activité satisfait aux critères pour être classée comme détenue à la vente. Lorsqu'une activité est classée en activité abandonnée, le compte de résultat comparatif est retraité comme si l'activité avait satisfait aux critères d'une activité abandonnée à compter de l'ouverture de la période comparative.

## 4. GESTION DU RISQUE

Le Groupe peut être exposé à différents risques liés à l'utilisation d'instruments financiers.

Cette note présente des informations sur l'exposition du Groupe à chacun des risques ci-dessous identifiés, ses objectifs, sa politique et ses procédures de mesure de gestion des risques, ainsi que sa gestion du capital.

Il incombe au directoire de définir et superviser le cadre de gestion des risques du Groupe. Ainsi, la politique de gestion des risques du Groupe a pour objectif d'identifier et d'analyser les risques auxquels le Groupe doit faire face, de définir les limites dans lesquelles les risques doivent se situer et les contrôles à mettre en œuvre, de gérer les risques et de veiller au respect des limites définies.

### 4.1. Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque de perte financière pour le Groupe dans le cas où un client ou une contrepartie à un instrument financier viendrait à manquer à ses obligations contractuelles. Ce risque provient essentiellement des créances clients et des titres de placement.

L'exposition du Groupe au risque de crédit est influencée principalement par les caractéristiques individuelles des clients.

La typologie du poste « clients » du Groupe est la suivante :

Typologie	Part du poste client au 30/06/2012	Part du poste client au 30/06/2011
Grande et moyenne surfaces	37%	42%
Grands Magasins	3%	3%
Grandes surfaces spécialisées	8%	6%
Organismes publics	2%	5%
Détaillants	50%	44%

Historiquement, le risque de défaillance des enseignes de la GMS est faible. De plus, des procédures de gestion rigoureuses et préventives du poste client permettent de limiter les risques de défaillance sur le poste « détaillants » (fixation d'une limite de crédit pour les clients à risque, relances préventives...)

### 4.2. Risque de liquidité

Le risque de liquidité correspond au risque que le groupe éprouve des difficultés à honorer ses dettes lorsque celles-ci arriveront à échéance. La direction financière a pour mission d'assurer le financement et la liquidité du Groupe au meilleur coût. Le financement du groupe est assuré par le recours au marché des capitaux via des ressources bancaires (emprunts et lignes de crédit,.....). Des budgets de trésorerie sont définis par la direction et présentés périodiquement au conseil de surveillance.

La dette financière, dont les chiffres détaillés figurent au § 6.14 et § 6.16, s'élève à 4.770 K€ à la clôture de l'exercice contre 4.174 K€ à la clôture de l'exercice précédent.

Le Groupe bénéficie, auprès de ses partenaires financiers, de découverts autorisés et lignes de crédit s'élevant à 3.090 K€ au 30/06/2012 qui sont renouvelés annuellement. (prochaine échéance octobre 2012)

### 4.3. Risque de marché

Le risque de marché correspond au risque que des variations de prix de marché, tels que les cours de change, les taux d'intérêts affectent le résultat de Groupe. La gestion du risque de marché a pour objectif de gérer et contrôler les expositions au risque de marché dans des limites acceptables.

#### > Risque de taux d'intérêt

Les dettes financières du Groupe sont contractées essentiellement à taux variable (voir 6.14)

Une variation des taux d'intérêts de 1 point sur les emprunts variables en cours, à la hausse ou à la baisse, aurait une incidence sur le résultat financier de 33 K€. Compte tenu de la faible sensibilité du groupe aux variations de taux, aucune politique de gestion de ce risque n'a été mise en place.

Les autres postes significatifs d'actif et passif, susceptibles d'avoir une incidence sur le résultat financier, au regard des taux d'actualisation liés directement à la variation des taux d'intérêts sont les suivants :

	30/06/2012	30/06/2011
Placements monétaires court terme...	0	0
Provision départ en retraite et médaille du travail	-744	-633
<b>Position nette</b>	<b>-744</b>	<b>-633</b>

Les montants en jeu sont de faible importance et ne peuvent entraîner une incidence significative sur le résultat financier.

#### > Risque de change

Au titre de ses filiales, le Groupe est soumis au risque de conversion des états financiers en euro, la devise étrangère concernée est le Hong Kong dollar. Toutefois, les variations de taux de conversion n'ont pas d'incidence sur le résultat, ces dernières étant directement affectées en autres éléments du résultat global.

Du fait de l'origine asiatique d'une part importante de ses approvisionnements, le Groupe est exposé dans ses activités aux risques financiers pouvant résulter de la variation des cours de change de certaines monnaies, principalement le Dollar américain. Le groupe s'attache à couvrir ce risque par des opérations de couverture de change. Dans cet objectif, il est assisté par ses principaux organismes financiers qui le conseillent dans sa gestion et son suivi de la couverture de sa position de change.

Le Groupe n'utilise que des instruments dérivés simples (achat à terme). La position de change (hors bilan) au 30/06/2012 s'élève 165 K\$.



## 5. PERIMETRE DE CONSOLIDATION

### Liste des sociétés consolidées

Sociétés consolidées	Pays / N° Siren	Adresse	% de contrôle	% d'intérêts	Méthode de consolidation
Kindy S.A.	France 379402191	Moliens (60)	100,00	100,00	IG
Kindy Bloquert	France 525620159	Moliens (60)	99,70	99,70	IG
Kindy Bloquert SL	Espagne	Madrid	99,98	99,68	IG
SCI Bloquert	France 431430875	Moliens (60)	100,00	99,97	IG
Mariner Italie	Italie 12722190159	Roma	100,00	99,97	IG
BSS	France 432081867	Moliens (60)	100,00	100,00	IG
GBB	France 489970269	Beaupréau (49)	100,00	100,00	IG
GBB FOOTWEAR	Portugal	Guimaraes (Portugal)	100,00	100,00	IG
EURL APOLLO	France 533521480	Beaupréau (49)	100,00	100,00	IG
The Socks Legende	France 509203063	Moliens	100,00	100,00	IG
Socks Office	France 479454902	Levallois (92)	28,50	28,50	ME
Euro China Socks France	France 519288799	Moliens (60)	100,00	51,00	IG
Euro China Socks	Chine		51,00	51,00	IG

IG= intégration ligne à ligne

ME = Mise en équivalence

La société «GBB FOOTWEAR» est consolidée pour la première fois au 30/06/2012 selon la méthode de l'intégration ligne à ligne.

## 6. NOTES SUR L'ETAT DE SITUATION FINANCIERE CONSOLIDEE

### 6.1. Goodwill

	Valeurs brutes	Amortissements et dépréciations	Valeurs nettes
<b>30/06/2010</b>	<b>3 091</b>	<b>2 252</b>	<b>839</b>
Acquisitions			0
Cessions			0
Variation de périmètre			0
<b>30/06/2011</b>	<b>3 091</b>	<b>2 252</b>	<b>839</b>
Acquisitions		64	64
Cessions			0
Actifs abandonnés	- 121	- 121	0
<b>30/06/2012</b>	<b>2 970</b>	<b>2 195</b>	<b>775</b>

La valeur nette du goodwill correspond à celle de Kindy Bloquert, du fonds de commerce de Kindy Bloquert et celui de Kindy Espagne

## 6.2. Autres immobilisations incorporelles

### Décomposition et variations des valeurs brutes

	Marques <sup>(1)</sup>	Logiciels	Total
<b>30/06/2010</b>	<b>4 428</b>	<b>1 317</b>	<b>5 745</b>
Acquisitions		80	80
Cessions		-145	-145
Actifs abandonnés			0
<b>30/06/2011</b>	<b>4 428</b>	<b>1 252</b>	<b>5 680</b>
Acquisitions	40	29	69
Cessions			0
Actifs abandonnés			0
<b>30/06/2012</b>	<b>4 468</b>	<b>1 281</b>	<b>5 749</b>

<sup>(1)</sup> Détail des marques figurant au bilan : Kindy, Kundry, Stem et Achile acquise en avril 2012

### Décomposition et variation des amortissements et dépréciations

	Marques	Logiciels	Total
<b>30/06/2010</b>	<b>86</b>	<b>1 162</b>	<b>1 248</b>
Dotations		42	42
Reprises		-140	-140
Actifs abandonnés			0
<b>30/06/2011</b>	<b>86</b>	<b>1 064</b>	<b>1 150</b>
Dotations		61	61
Reprises			0
Actifs abandonnés			0
<b>30/06/2012</b>	<b>86</b>	<b>1 125</b>	<b>1 211</b>

Les marques dépréciées sont les marques Kundry et Stem (dépréciation à 100%).

## 6.3. Immobilisations corporelles

### Décomposition et variations des valeurs brutes

	Constructions	Installations techniques & matériels	Autres Immob. corporelles	Total
<b>30/06/2010</b>	<b>4 292</b>	<b>2 981</b>	<b>1 251</b>	<b>8 524</b>
Acquisitions	46	16	246	308
Cessions	-36	-236	-173	-445
Reclassement	213	12	-225	0
Reclassement actifs abandonnés				0
<b>30/06/2011.....</b>	<b>4 515</b>	<b>2 773</b>	<b>1 099</b>	<b>8 387</b>
Acquisitions	178	1 372	470	2 020
Cessions		-296		-296
Reclassement		178	-178	0
Effet variation de change				0
Reclassement actifs abandonnés			-11	-11
<b>30/06/2012.....</b>	<b>4 693</b>	<b>4 027</b>	<b>1 380</b>	<b>10 100</b>

**Décomposition et variation des amortissements et dépréciations**

	Constructions	Installations techniques & matériels	Autres Immobilisations corporelles	Total
<b>30/06/2010</b>	<b>3 830</b>	<b>2 668</b>	<b>809</b>	<b>7 307</b>
Dotations	177	88	76	341
Reprises	-33	-202	-170	-405
Actifs destinés à être cédés				0
Effet variation de change				0
<b>30/06/2011</b>	<b>3 974</b>	<b>2 554</b>	<b>715</b>	<b>7 243</b>
Dotations	186	111	63	360
Reprises				0
Effet variation de change			5	5
Reclassement actifs abandonnés			-11	-11
<b>30/06/2012</b>	<b>4 160</b>	<b>2 665</b>	<b>772</b>	<b>7 597</b>

**6.4. Titres mis en équivalence**

	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs Nettes 30/06/2012	Valeurs Nettes 30/06/2011
Titres Socks Office	38		38	41
<b>TOTAL</b>	<b>38</b>	<b>0</b>	<b>38</b>	<b>41</b>

La valeur de ces titres, acquis en juin 2008, se décompose de la manière suivante :

- Quote-part dans l'actif net	10 K€
- Ecart d'acquisition	28 K€

**6.5. Autres actifs non courants**

	Valeurs brutes	Amortissements	Valeurs Nettes 30/06/2012	Valeurs Nettes 30/06/2011
Autres immobilisations financières	258		258	289
<b>TOTAL</b>	<b>258</b>	<b>0</b>	<b>258</b>	<b>289</b>

**6.6. Dépréciations d'actifs**

Pour le calcul des dépréciations d'actifs corporels et incorporels, les flux de trésorerie futurs sont déterminés à partir des prévisions qui ressortent des derniers budgets-plans internes disponibles qui couvrent une période de 3 ans. Au-delà de cette période, il est calculé un flux de trésorerie normatif avec taux de croissance à long terme nul (comme l'exercice précédent). Le Groupe a retenu un taux d'actualisation des flux de trésorerie futurs de 8.70% ( 8.89% à la clôture de l'exercice précédent) pour les deux pôles d'activité « chaussettes » et « chaussures ». Des tests de sensibilité sur la base d'une variation du taux d'actualisation de 1.50 point ont été effectués. Les résultats de ces test sont synthétisés dans le tableau suivant :

**> UGT Pôle chaussettes**

Taux d'actualisation	7,20%	7,70%	8,20%	8,70%	9,20%	9,70%	10,20%
Valeur d'utilité de l'UGT en K€							
Taux de croissance infini =0	25 853	24 088	22 538	21 167	19 945	18 850	17 862
Valeur nette comptable des actifs rattachés à l'UGT	8 503	8 503	8 503	8 503	8 503	8 503	8 503
Dépréciation éventuelle	0	0	0	0	0	0	0

> **UGT Pôle chaussures**

Taux d'actualisation	7,20%	7,70%	8,20%	8,70%	9,20%	9,70%	10,20%
Valeur d'utilité de l'UGT en K€							
Taux de croissance infini =0	10 356	9 626	8 985	8 418	7 913	7 461	7 053
Valeur nette comptable des actifs rattachés à l'UGT	4 307	4 307	4 307	4 307	4 307	4 307	4 307
Dépréciation éventuelle	0	0	0	0	0	0	0

## 6.7. Actifs d'impôt non courants

	30/06/2012	30/06/2011
<u>Actifs d'impôt différés</u>		
Reports de déficits fiscaux (1)	1 877	1 984
Congés payés	186	176
Autres avantages du personnel	258	241
Autres différences temporelles	25	21
<b>TOTAL</b>	<b>2 346</b>	<b>2 422</b>

(1) Les déficits du Groupe sont activés à due concurrence des bénéfices taxables des 3 exercices de visibilité du business plan. Le complément d'impôt différé activé au titre de l'exercice s'élève à 155 K€. Le solde d'impôt différé actif non activé sur les déficits s'élève à 1.009 K€ au 30 juin 2012.

## 6.8. Stocks

### Décomposition

Stocks au 30/06/2012	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Matières premières	3 630	-65	3 565
Produits intermédiaires et finis	6 788	-49	6 739
<b>Total</b>	<b>10 418</b>	<b>-114</b>	<b>10 304</b>

Stocks au 30/06/2011	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Matières premières	2 765	-16	2 749
Produits intermédiaires et finis	9 004	-79	8 925
<b>Total</b>	<b>11 769</b>	<b>-95</b>	<b>11 674</b>

## 6.9. Créances clients et autres débiteurs

Créances au 30/06/2012	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Créances clients & comptes rattachés	8 090	-249	7 841
Reclassement actifs abandonnés	-93		-93
<b>Total</b>	<b>7 997</b>	<b>-249</b>	<b>7 748</b>

Créances au 30/06/2011	Valeurs brutes	Dépréciations	Valeurs nettes
Créances clients & comptes rattachés publiés	6 028	-379	5 649
<b>Total</b>	<b>6 028</b>	<b>-379</b>	<b>5 649</b>

## 6.10. Autres actifs courants

	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs Nettes 30/06/2012	Valeurs Nettes 30/06/2011
Créances sociales	43		43	42
Créances fiscales à court terme	216		216	350
Créances sur cessions d'immobilisations	2		2	2
Acomptes sur commandes en cours...	63		63	55
Débiteurs divers	51		51	13
Charges constatées d'avance	691		691	552
Reclassement actifs abandonnés	-15		-15	
<b>TOTAL</b>	<b>1 051</b>	<b>0</b>	<b>1 051</b>	<b>1 014</b>

## 6.11. Trésorerie et équivalents de trésorerie

	30/06/2012	30/06/2011
Instrument dérivé	6	0
Caisse et comptes courants bancaires	742	2 039
Reclassement actifs abandonnés	-7	
<b>Trésorerie et équivalent trésorerie</b>	<b>741</b>	<b>2 039</b>

## 6.12. Capitaux propres

Le capital social est composé d'actions intégralement libérées d'une valeur nominale de 4 euros.

Nombre de titres à l'ouverture	1 303 000
Augmentation de capital	
Diminution de capital	-
<b>Nombre de titres à la clôture</b>	<b>1 303 000</b>

## Actions propres :

	Actions détenues en direct		Actions détenues via contrat de liquidité	
	Valeur comptable	Nombre d'actions	Valeur comptable	Nombre d'actions
Nombre de titres à l'ouverture	200	22 607	12	1 354
Achats d'actions			312	37 917
Ventes d'actions.			- 281	- 33 801
<b>Actifs financiers à la juste valeur</b>	<b>200</b>	<b>22 607</b>	<b>43</b>	<b>5 470</b>

Au 30 juin 2012, les actions détenues par la société Kindy S.A. en autocontrôle, en direct et par l'intermédiaire du contrat de liquidité, représentaient 2,15 % du capital.

## 6.13. Provisions à court terme et long terme

	30/06/2010	Dotations	Reprises utilisées	Variation de périmètre	30/06/2011
Litiges	110	60			170
Provisions pour charges	99		-99		0
Autres risques	0				0
Passifs classés comme détenus en vue de la vente	-60			60	0
<b>Total provisions court terme</b>	<b>149</b>	<b>60</b>	<b>-99</b>	<b>60</b>	<b>170</b>
Engagement de retraite	561	40	-5		596
Médaille du travail	41	0	-4		37
Droit individuel formation	57	9	-1		65
Passifs classés comme détenus en vue de la vente	0				0
<b>Total provisions long terme</b>	<b>659</b>	<b>49</b>	<b>-10</b>	<b>0</b>	<b>698</b>
<b>Total provisions</b>	<b>808</b>	<b>109</b>	<b>-109</b>	<b>60</b>	<b>868</b>

	30/06/2011	Dotations	Reprises utilisées	Variation de périmètre	30/06/2012
Litiges	170	156	-184		142
Provisions pour charges	0				0
Autres risques	0				0
<b>Total provisions court terme</b>	<b>170</b>	<b>156</b>	<b>-184</b>	<b>0</b>	<b>142</b>
Engagement de retraite	596	111			707
Médaille du travail	37	1	-1		37
Droit individuel formation	65	2	-1		66
<b>Total provisions long terme</b>	<b>698</b>	<b>114</b>	<b>-2</b>	<b>0</b>	<b>810</b>
<b>Total provisions</b>	<b>868</b>	<b>270</b>	<b>-186</b>	<b>0</b>	<b>952</b>

## Engagements de retraite

	30/06/2012	30/06/2011	30/06/2010	30/06/2009	30/06/2008
Valeur actualisée de l'obligation à l'ouverture	595	560	621	701	770
Coût des services rendus dans l'exercice	50	26	29	30	37
Coût financier de l'exercice	29	21	29	35	38
Prestations réglées au cours de l'exercice	-10	-18	-26	-16	-50
Pertes (gains) actuarielles (1)	43	6	-93	-129	-94
<b>Valeur actualisée de l'obligation à la clôture</b>	<b>707</b>	<b>595</b>	<b>560</b>	<b>621</b>	<b>701</b>

## Hypothèses actuarielles

Taux d'actualisation	3,88%	4,91%	3,84%	4,66%	4,99%
Taux d'augmentation future des salaires	3,01%	3,57%	3,47%	3,18%	1,50%
Turnover	4,88%	4,90%	5,52%	4,79%	3,00%

(1) Pour les comptes clos le 30 juin 2012, la direction du Groupe Kindy a décidé d'appliquer par anticipation l'amendement de la norme IAS 19 en comptabilisant les pertes et gains actuariels en autres éléments du résultat.

Une variation du taux d'actualisation de moins 0,50% aurait entraîné un impact négatif sur les capitaux propres de -28 K€. Quant à une variation positive de 0,50% du taux d'actualisation, elle aurait entraîné un impact positif sur les capitaux propres de 28 K€.

#### 6.14. Passifs financiers non courants

	30/06/2012	30/06/2011
Emprunts auprès ets de crédit	-	35
Dettes financières - location financ.	522	-
Dettes financières diverses	605	825
<b>Total</b>	<b>1 127</b>	<b>860</b>

Parmi les dettes financières en location-financement, ont été souscrits 3 nouveaux contrats de crédit-bail dans le cadre de la réindustrialisation du site de Moliens pour un montant total de 825 K€.

Echéancier (au 30 juin 2012)

	de 1 an à 5 ans		Total	
	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable
Dettes financières en location-financement	522		522	
Dettes financières diverses	205	400	205	400
<b>Total</b>	<b>727</b>	<b>400</b>	<b>727</b>	<b>400</b>

#### 6.15. Dettes fournisseurs et autres créditeurs

Dettes	30/06/2012	30/06/2011
Fournisseurs et comptes rattachés	8 871	9 278
<b>Total</b>	<b>8 871</b>	<b>9 278</b>

#### 6.16. Passifs financiers courants

Dettes	30/06/2012	30/06/2011
Billets de trésorerie et crédit campagne	3 090	2 350
Découverts bancaires	223	307
Instrument dérivé	0	130
Part à -1an emprunts à long terme	149	525
Dettes financières - location financ	181	2
<b>Total</b>	<b>3 643</b>	<b>3 314</b>

#### 6.17. Autres passifs courants

Dettes	30/06/2012	30/06/2011
Dettes sociales	2 231	2 159
Dettes fiscales	1 309	1 269
Dettes diverses	1 809	1 670
<b>Total</b>	<b>5 349</b>	<b>5 098</b>

Parmi les dettes diverses figure le montant des créances affacturées (net de réserves prélevées par la société d'affacturage) soit 622 K€ au 30/06/2012. Il s'élevait à 1.131 K€ à l'ouverture de l'exercice.



## 6.18. Activités abandonnées

La direction du groupe Kindy a pris la décision de fermer la filiale « Kindy Espagne » qui servait de plateforme commerciale sur la péninsule ibérique pour les activités « GBB » et « KINDY ». Dans ce contexte, les comptes de cette filiale sont présentés en activité abandonnée.

Au 30 juin 2012, cette activité se compose d'actifs pour 115 K€ ainsi réparti :

Rubriques	Notes	Kindy Espagne
Clients et comptes rattachés	6.9	93
Autres actifs courants	6.10	15
Trésorerie et équivalent trésorerie	6.11	7
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		<b>115</b>
<b>ACTIF NET</b>		<b>115</b>

## 6.19. Corrections d'erreurs

L'état de situation financière ainsi le tableau de flux de trésorerie des comptes consolidés du 30 juin 2011 comporte une erreur liée à la présentation des effets à l'encaissements en poste « trésorerie » au lieu du poste « créances clients ». Les corrections sont les suivantes :

### > Etat de situation financière ( Actif)

ACTIF	30/06/2011 publié	Correction	30/06/2011 corrigé
<b>ACTIFS NON COURANTS</b>			
Goodwill	839		839
Autres immos incorporelles	4 530		4 530
Immobilisations corporelles	1 144		1 144
Titres mis en équivalence	41		41
Autres actifs non courants	289		289
Actifs d'impôts non courants	2 422		2 422
<b>TOTAL ACTIFS NON COURANTS</b>	<b>9 265</b>		<b>9 265</b>
<b>ACTIFS COURANTS</b>			
Stocks et en-cours	11 674		11 674
Créances clients	5 649	1 013	6 662
Autres actifs courants	1 014		1 014
Trésorerie et équivalent de trésorerie	2 039	-1 013	1 026
<b>TOTAL ACTIFS COURANTS</b>	<b>20 376</b>		<b>20 376</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>	<b>29 641</b>		<b>29 641</b>

L'erreur constatée n'a pas d'impact sur le passif de l'état de situation financière.

**> Tableau des flux de trésorerie**

	30/06/2012	30/06/2011 publié	Correction	30/06/2011 corrigé
<b>Résultat net d'ensemble</b>	<b>229</b>	<b>3 227</b>		<b>3 227</b>
Dotations nettes aux amortissements et provisions	569	383		383
Charges et produits calculés liés aux stocks options et assimilés				-
Quote part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	2	3		3
Plus et moins values de cession	- 12	24		24
<b>Capacité d'autofinancement après coût de l'endettement financier</b>	<b>788</b>	<b>3 589</b>		<b>3 589</b>
Coût de l'endettement financier net	576	566		566
Charge d'impôt	138	2 354		2 354
<b>Capacité d'autofinancement avant coût de l'endettement financier et impôt</b>	<b>1 502</b>	<b>1 801</b>		<b>1 801</b>
Impôts versés	21	190		190
Variation des stocks	1 370	1 847		1 847
Variation des clients et autres débiteurs	- 1 231	2 407	1 013	1 394
Variation des fournisseurs et autres créditeurs	- 177	240		240
<b>Flux net de trésorerie généré par l'activité</b>	<b>1 485</b>	<b>2 791</b>	<b>1 013</b>	<b>1 778</b>
Décaissements sur acquisitions d'immobilisations incorporelles et corporelles	- 2 097	388		388
Encaissements sur cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	308	69		69
Cession d'immobilisations financières	31	10		10
Acquisitions d'actions propres	- 24			-
Cession de sociétés consolidées, trésorerie cédée déduite		398		398
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement</b>	<b>- 1 782</b>	<b>727</b>		<b>727</b>
Dividendes versés aux minoritaires par des filiales consolidées	- 192	47		47
Souscriptions d'emprunts	1 624	550		550
Intérêts financiers versés	- 576	566		566
Remboursements d'emprunts	- 815	2 504		2 504
<b>Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement</b>	<b>41</b>	<b>2 567</b>		<b>2 567</b>
Incidence de la variation de taux de change	62	58		58
Variation de la trésorerie nette	- 194	561	1 013	1 574
<b>Trésorerie à l'ouverture</b>	<b>719</b>	<b>2 293</b>		<b>2 293</b>
<b>Trésorerie à la clôture</b>	<b>525</b>	<b>1 732</b>	<b>1 013</b>	<b>719</b>
<b>Variation de trésorerie</b>	<b>- 194</b>	<b>561</b>	<b>1 013</b>	<b>1 574</b>
Trésorerie et équivalents de trésorerie	748	2 039	1 013	1 026
Trésorerie passive	- 223	307		307
<b>TOTAL TRESORERIE</b>	<b>525</b>	<b>1 732</b>	<b>1 013</b>	<b>719</b>

## 7. NOTES SUR L'ETAT DU RESULTAT CONSOLIDE

### 7.1. Chiffre d'affaires

#### 7.1.1. Par marque

Marques	30/06/2012			30/06/2011		
	Activités poursuivies	Activités abandonnées	TOTAL	Activités poursuivies	Activités abandonnées	TOTAL
Kindy	24 523		24 523	25 659	84	25 743
GBB	11 795		11 795	10 985		10 985
BSS	2 711		2 711	2 674		2 674
ECS	1 093		1 093	992		992
The Socks Legende	5 065		5 065	4 949	-	4 949
<b>Total</b>	<b>45 187</b>	<b>-</b>	<b>45 187</b>	<b>45 259</b>	<b>84</b>	<b>45 343</b>

#### 7.1.2. Par secteur géographique

Secteur géographique	30/06/2012			30/06/2011		
	Activités poursuivies	Activités abandonnées	TOTAL	Activités poursuivies	Activités abandonnées	TOTAL
France	41 077		41 077	41 533	84	41 617
CEE et Export	4 110		4 110	3 726		3 726
<b>Total</b>	<b>45 187</b>	<b>-</b>	<b>45 187</b>	<b>45 259</b>	<b>84</b>	<b>45 343</b>

### 7.2. Charges de personnel

	30/06/2012			30/06/2011		
	Activités poursuivies	Activités abandonnées	TOTAL	Activités poursuivies	Activités abandonnées	TOTAL
Salaires et traitements	-7 444	0	-7 444	-7 236	-32	-7 268
Charges sociales	-2 901	0	-2 901	-2 738	-5	-2 743
Provision retraite & médaille travail	-68	0	-68	-31		-31
Droit individuel formation	-1	0	-1	-8		-8
Participation et interressement	-25	0	-25	-158		-158
Transfert de charges	94	0	94	99		99
<b>Total</b>	<b>-10 345</b>	<b>0</b>	<b>-10 345</b>	<b>-10 072</b>	<b>-37</b>	<b>-10 109</b>

### 7.3. Autres produits et charges opérationnels

#### 7.3.1. Courants

	30/06/2012	30/06/2011
Redevances de licences	-1474	-1 487
Autres produits de gestion	27	193
Autres charges de gestion	-128	-383
<b>Total</b>	<b>-1 575</b>	<b>-1 677</b>

Les autres charges et produits de gestion courante sont essentiellement composés de dotations et reprises pour dépréciation de compte clients.

#### 7.3.2. Non courants

	30/06/2012			30/06/2011		
	Activités poursuivies	Activités abandon.	TOTAL	Activités poursuivies	Activités abandon.	TOTAL
Charges de restructuration	-211	-311	-522	-214	0	-214
Dépréciation exceptionnelle		-64	-64			0
Valeurs Comp. Élé. Actifs cédés	-297	0	-297	-40	-5	-45
Cessions d'actifs	308	0	308	69	0	69
<b>Total</b>	<b>-200</b>	<b>-375</b>	<b>-575</b>	<b>-185</b>	<b>-5</b>	<b>-190</b>

Les charges de restructurations sont composées de charges de personnel.

### 7.4. Coût de l'endettement financier net

	30/06/2012	30/06/2011
Intérêts et produits assimilés	0	0
<b>Total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

	30/06/2012	30/06/2011
Intérêts & charges assimilés	-576	-566
<b>Total</b>	<b>-576</b>	<b>-566</b>

<b>Coût financier net</b>	<b>-576</b>	<b>-566</b>
---------------------------	-------------	-------------

### 7.5. Autres produits et charges financiers

#### Autres charges financières

	30/06/2012	30/06/2011
Différences négatives de change	-44	-73
<b>Total</b>	<b>-44</b>	<b>-73</b>

#### Autres produits financiers

	30/06/2012	30/06/2011
Différences positives de change	76	118
Reprise prov risques financiers...	0	0
Autres intérêts et produits assim.	12	4
<b>Total</b>	<b>88</b>	<b>122</b>

## 7.6. Frais de recherche et développement

Les conditions d'activation des frais de développement de collections n'étant pas remplies, le Groupe comptabilise ces frais en charge. Ils sont essentiellement composés des frais de personnel des stylistes et des techniciens de production affectés à cette activité.

	30/06/2012	30/06/2011
Echantillons	97	93
Frais de stylistes	269	270
Autres frais de personnel	48	85
<b>Total</b>	<b>414</b>	<b>448</b>

## 7.7. Charges d'impôt

### Typologie de la charge d'impôt

Les sociétés intégrées fiscalement sont les sociétés Kindy S.A., Kindy Bloquert S.A., BSS S.A.S., The Socks Legende SAS et GBB S.A.S.

	30/06/2012	30/06/2011
Impôt exigible	21	189
Impôt différé	-159	2 165
<b>Total</b>	<b>-138</b>	<b>2 354</b>

Voir note 6.17 au sujet de la réactivation des impôts différés sur les déficits reportables.

### Taux d'impôt effectif

La réconciliation de la charge d'impôt a été effectuée sur la base du taux d'impôt en vigueur en France soit 33,33%.

	30/06/2012	30/06/2011
<b>Résultat net consolidé (part du groupe)</b>	<b>181</b>	<b>3 233</b>
- Charge d'impôt consolidée (exigible et différé)	138	-2 354
- Minoritaires	48	-6
<b>Résultat consolidé avant impôt</b>	<b>367</b>	<b>873</b>
<i>Taux théorique (taux courant applicable société mère)</i>	<i>33,33%</i>	<i>33,33%</i>
<b>Charge fiscale théorique</b>	<b>122</b>	<b>291</b>
Ecart de taux sociétés étrangères	-26	41
Eléments imposés au taux réduit		
Pertes fiscales de l'exercice non utilisées / non activées	154	
Pertes fiscales antérieurs désactivées		8
Utilisation de déficits reportables antérieurs non activés	-2	-656
Différences permanentes	26	62
Activation de déficits antérieurs	-115	-1 984
Impacts des retraitements sans impôt différé		
Redressements fiscaux		
Régularisations d'impôts différés sur exercices antérieurs		
Imposition forfaitaire		
Réduction d'impôt / crédits d'impôts	-21	-116
<b>Charge fiscale avant crédit d'impôt</b>	<b>138</b>	<b>-2 354</b>
<i>Taux effectif d'impôt</i>	<i>37,69%</i>	<i>-269,64%</i>

## 7.8. Résultat net par action

Le résultat par action est obtenu en divisant le résultat net – part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice, déduction faite du nombre moyen des actions propres détenues par le Groupe.

Le résultat dilué par action résulte de la division entre, au numérateur, le résultat net –part du Groupe corrigé des éléments liés à l'exercice des instruments dilutifs et, au dénominateur, le nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice augmenté du nombre moyen pondéré d'actions qui seraient créées dans le cadre des instruments dilutifs, déduction faite des actions propres. Le groupe ne détient d'instruments dilutifs ni au 30/06/2012, ni au 30/06/2011.

	30/06/2012			30/06/2011		
	Activités poursuivies	Activités abandon.	TOTAL	Activités poursuivies	Activités abandon.	TOTAL
Résultat net - part du Groupe	560	-379	181	3 311	-78	3 233
Nombre moyen pondéré d'actions en circulations	1 278	1 278	1 278	1 278	1 278	1 278
<b>Résultat net par action</b>	<b>0,44 €</b>	<b>-0,30 €</b>	<b>0,14 €</b>	<b>2,59 €</b>	<b>-0,06 €</b>	<b>2,53 €</b>

## 8. AUTRES INFORMATIONS

### 8.1. Engagements hors bilan

#### > Engagements reçus :

Néant

#### > Engagements donnés :

	30/06/2012	30/06/2011
Dettes garanties par des sûretés réelles	0	71
Lettre de blocage compte courant	225	225
Caution personnelle et solidaire (1)	3025	2 900
Caution personnelle simple (1)	10	135
Caution personne morale	1300	1 300
Nantissement sur la marque Kindy	1650	1 750

(1) Kindy SA s'est portée caution personnelle et solidaire au profit des différents partenaires financiers pour les emprunts et lignes de crédit octroyés aux filiales Kindy Bloquert, The Socks Legende et G.B.B

### 8.2. Effectifs du Groupe

	30/06/2012	30/06/2011
Ouvriers	70	64
Employés et agents de maîtrise	134	144
Cadres	35	33
<b>Total</b>	<b>239</b>	<b>241</b>

L'effectif équivalent temps plein, qui correspond aux salariés inscrits, est de 229 au 30/06/2012 ( 222 au 30/06/2011)

### 8.3. Transactions avec les parties liées

#### > Opérations avec les principaux dirigeants

Les principaux dirigeants sont les personnes ayant l'autorité et la responsabilité de la planification, de la direction, et du contrôle des activités de l'entité, directement ou indirectement. A ce titre, les dirigeants constituant des parties liées sont les membres du directoire, au nombre de 2, et les membres du conseil de surveillance, au nombre de 4.

### ▮ Rémunérations

L'ensemble des rémunérations et avantages assimilés accordés à ces principaux dirigeants qui ont été comptabilisés en charge de l'exercice considéré, s'établit comme suit :

En milliers d'euros	Notes	30/06/2012	30/06/2011
<b>Compte de résultat</b>			
Avantages à court terme	(1)	474	428
Avantages à long terme	(2)		
Avantages postérieurs à l'emploi	(3)		
Jetons de présence		22	18
Cotisations aux régimes sociaux	(4)	181	167
<b>Total comptabilisé en charges</b>		<b>677</b>	<b>613</b>

En milliers d'euros	Notes	30/06/2012	30/06/2011
<b>Bilan</b>			
Cotisations aux régimes sociaux		49	35
<b>Total figurant au bilan</b>		<b>49</b>	<b>35</b>

- (1) Avantages à court terme : Il s'agit des rémunérations brutes, congés payés, intéressement et primes (s'ils sont payables dans les 12 mois) versés au titre de chacun des exercices relatés, ainsi que les avantages monétaires (voitures, logement...). Ces montants incluent les parties fixes et variables.
- (2) Avantages à long terme : Ils comprennent les congés liés à l'ancienneté, congés sabbatiques, jubilés et médailles du travail, intéressement et primes différés.
- (3) Avantages postérieurs à l'emploi : Ils désignent les avantages du personnel (autres que les indemnités de fin de contrat de travail) qui sont payables postérieurement à la cessation de l'emploi.
- (4) Cotisations aux régimes sociaux : Ce montant comprend l'ensemble des cotisations sociales patronales acquittés au titre des avantages à court terme visés ci-dessus. Les dirigeants bénéficient des régimes légaux conventionnels au même titre que l'ensemble des cadres du groupe.

### ▮ Autres opérations avec les parties liées

Les opérations réalisées avec les parties liées (Société mise en équivalence « The Socks Office) ainsi que les créances et dettes vis à vis de ces dernières sont les suivantes :

En milliers d'euros	30/06/2012	30/06/2011
<b>Bilan</b>		
Créances clients	58	0
Dettes fournisseurs	43	43
<b>Compte de résultat</b>		
Achats	0	9
Ventes	48	34

### > **Opérations avec les filiales**

Les transactions avec les filiales sont totalement éliminées dans les comptes consolidés. Elles sont de différentes natures :

- Achats/ventes de biens ou services
- Contrat de licences
- Management fees
- Location de locaux
- Comptes courants



#### 8.4. Honoraires versés aux commissaires aux comptes

	2011/2012				2010/2011			
	KPMG S.A.		Opus 3.14		KPMG S.A.		Opus 3.14	
	Montant en K€	%	Montant en K€	%	Montant en K€	%	Montant en K€	%
<b>Audit</b>								
Commissariat aux comptes, certification	112	100%	21	100%	98	100%	21	100%
<i>Dont Kindy SA (holding)</i>	27		20		24		21	
<i>Dont filiales intégrées globalement</i>	85				74			
Missions accessoires	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
<b>Autres prestations</b>	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
<b>TOTAL</b>	<b>112</b>	<b>100%</b>	<b>21</b>	<b>100%</b>	<b>98</b>	<b>100%</b>	<b>21</b>	<b>100%</b>

# VIII Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2012 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Kindy S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## 1. OPINION SUR LES COMPTES CONSOLIDES

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en oeuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

L'information sectorielle requise par IFRS 8 n'est pas présentée. Comme indiqué dans la note 2.3 « Informations sectorielles » aux états financiers, la société ne souhaite pas communiquer ces informations sectorielles compte tenu des marchés fortement concurrentiels sur lesquels évolue le Groupe.

Sous cette réserve, nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 6.19 « Corrections d'erreurs » aux comptes consolidés relative à la présentation des effets à l'encaissement.

## 2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations auxquelles nous avons procédé, outre celles ayant conduit à la réserve mentionnée ci-dessus :

La société procède systématiquement, à chaque clôture, à des tests de perte de valeur des actifs immobilisés selon les modalités décrites dans les notes 3.5 et 3.8 aux états financiers « Règles et méthodes comptables ». Nous avons examiné les modalités de mise en oeuvre de ces tests de perte de valeur ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que la note 6.7 aux états financiers donne une information appropriée.

La société a procédé à l'activation d'une partie de ses déficits fiscaux reportables en avant selon les modalités décrites dans les notes 3.16 et 6.7 aux états financiers. Nous avons examiné les modalités d'activation d'une partie de l'économie d'impôt liée aux déficits fiscaux reportables compte tenu des hypothèses de bénéfices futurs attendus et nous nous sommes assurés que ladite note donne une information appropriée.



Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### 3. VERIFICATION SPECIFIQUE

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du Groupe.

A l'exception de l'incidence des faits exposés dans la première partie de ce rapport, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

#### Les Commissaires aux Comptes

Hérouville-Saint-Clair, le 29 octobre 2012

Bois Guillaume, le 29 octobre 2012

KPMG Audit

*Département de KPMG S.A*

Opus 3.14 Audit & Conseil

Simon Lubais

*Associé*

Alexis Levasseur

*Associé*

# IX Rapport des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés

Mesdames, Messieurs

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions et engagements réglementés.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions et engagements dont nous avons été avisés ou que nous aurions découverts à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions et engagements. Il vous appartient, selon les termes de l'article R.225-58 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Par ailleurs, il nous appartient, le cas échéant, de vous communiquer les informations prévues à l'article R.225-58 du Code de commerce relatives à l'exécution, au cours de l'exercice écoulé, des conventions et engagements déjà approuvés par l'assemblée générale.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

## CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS SOUMIS A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement autorisés au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'assemblée générale en application des dispositions de l'article L.225-86 du Code de commerce.

## CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS DEJA APPROUVES PAR L'ASSEMBLEE GENERALE

### **Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé**

En application de l'article R.225-57 du Code de commerce, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice écoulé.

#### **Convention de trésorerie**

↳ Nature et objet :

Convention de trésorerie entre la société Kindy S.A. et les sociétés Kindy Bloquert S.A., BSS S.A.S., The Socks Legende S.A.S. et GBB S.A.S.



▬ Modalités :

Au 30 juin 2012, avance en compte courant à votre société par :

- ▬ la société Kindy Bloquert S.A. de € 11 990 930
- ▬ la société The Socks Legende S.A.S. de € 140 079
- ▬ la société BSS S.A.S. de € 224 771

Avance en compte courant par votre société de € 1 984 114 à la société GBB S.A.S.

Au 30 juin 2012, facturation à votre société des intérêts au taux EONIA, soit :

- ▬ - un montant de € 37 335 facturés par la société Kindy Bloquert S.A.
- ▬ - un montant de € 2 103 facturés par la société The Socks Legende S.A.S.
- ▬ - un montant de € 694 facturés par la société BSS S.A.S.

Facturation par votre société d'un montant de € 7 722 à la société GBB S.A.S.

### Convention d'intégration fiscale

▬ Nature et objet :

Convention d'intégration fiscale avec les sociétés Kindy Bloquert S.A., BSS S.A.S., The Socks Legende S.A.S. et GBB S.A.S.

▬ Modalités :

La convention d'intégration fiscale retient le principe de parfaite neutralité fiscale du régime d'intégration.

### Convention de prestations de services

▬ Nature et objet :

Convention de prestations de services, notamment sur le plan administratif comptable juridique et fiscal, avec les sociétés Kindy Bloquert S.A., SCI Bloquert, BSS S.A.S., The Socks Legende S.A.S. et GBB S.A.S.

▬ Modalités :

Les modalités et les montants facturés par Kindy S.A. aux sociétés du groupe sont détaillés dans le tableau ci-après :

Sociétés facturées	Modalités de la convention	Produits comptabilisés en €
Kindy Bloquert S.A.	Refacturation des frais de Kindy S.A. aux sociétés Kindy Bloquert S.A., BSS S.A.S, GBB S.A.S. et The Socks Legende S.A.S. selon la clé de répartition suivante :	1 222 000
BSS S.A.S.		(Kindy Bloquert S.A.)
GBB S.A.S.		54 000
The Socks Legende S.A.S.		(BSS S.A.S.)
	50 % proportionnellement à leur chiffre d'affaires hors groupe respectif	394 000
	50 % proportionnellement à leur effectif total respectif	(GBB S.A.S.)
		116 000
		(The Socks Legende S.A.S.)
SCI Bloquert	Forfait	1 526

### Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs sans exécution au cours de l'exercice écoulé

Par ailleurs, nous avons été informés de la poursuite des conventions et engagements suivants, déjà approuvés par l'assemblée générale au cours d'exercices antérieurs, qui n'ont pas donné lieu à exécution au cours de l'exercice écoulé.

**Contrat de travail de Monsieur Joël Pétillon**

## ▫ Nature et objet :

Avenant au contrat de travail, en qualité de Directeur Général, de Monsieur Joël Pétillon. Ce contrat de travail reste suspendu pendant la durée du mandat social de Monsieur Joël Pétillon.

## ▫ Modalités :

Le conseil de surveillance a décidé le 4 novembre 2008 le maintien du contrat de travail de Monsieur Joël Pétillon dont les effets restent suspendus pendant la durée de son mandat social. Ce contrat de travail prévoit, en particulier, le versement d'une indemnité contractuelle de licenciement égale à deux ans de salaire. Cette indemnité de départ serait due à Monsieur Joël Pétillon en cas de rupture de son contrat de travail quelle qu'en soit la cause. Pour l'exercice 2011/2012, en cas de départ de Monsieur Joël Pétillon, l'indemnité prévue par ce contrat ne serait due que dans l'hypothèse où le résultat opérationnel des activités poursuivies par le Groupe atteindra l'équilibre. Cette indemnité contractuelle fera l'objet d'une révision annuelle par les membres du conseil de surveillance sur proposition du comité des rémunérations.

## Les Commissaires aux Comptes

Hérouville-Saint-Clair, le 29 octobre 2012

Bois Guillaume, le 29 octobre 2012

KPMG Audit

*Département de KPMG S.A*

Opus 3.14 Audit &amp; Conseil

Simon Lubais

*Associé*

Alexis Levasseur

*Associé*

## X Rapport des commissaires aux comptes, établi en application de l'article L.225-235 du code de commerce, sur le rapport du président du Conseil de Surveillance de la société Kindy SA.

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Kindy S.A. et en application des dispositions de l'article L.225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 30 juin 2012.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil de surveillance un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la société et donnant les autres informations requises par l'article L.225-68 du Code de commerce relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président, concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière, et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L.225-68 du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

### ***Informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière***

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil de surveillance, établi en application des dispositions de l'article L.225-68 du Code de commerce.





***Autres informations***

Nous attestons que le rapport du président du conseil du conseil de surveillance comporte les autres informations requises à l'article L.225-68 du Code de commerce.

Les Commissaires aux Comptes

Hérouville-Saint-Clair, le 29 octobre 2012

Bois Guillaume, le 29 octobre 2012

KPMG Audit

*Département de KPMG S.A*

Opus 3.14 Audit & Conseil

Simon Lubais

*Associé*

Alexis Levasseur

*Associé*



# XI Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction de capital par annulation d'actions

Mesdames, Messieurs,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société et en exécution de la mission prévue à l'article L. 225-209 du Code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Directoire vous propose de lui déléguer pour une durée de 24 mois à compter du jour de la présente assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10 % de son capital, par période de 24 mois, les actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, étant rappelé que celle-ci ne peut être réalisée que dans la mesure où votre assemblée approuve au préalable l'opération d'achat, par votre société, de ses propres actions.

Les Commissaires aux Comptes

Hérouville-Saint-Clair, le 29 octobre 2012

Bois Guillaume, le 29 octobre 2012

KPMG Audit

*Département de KPMG S.A*

Opus 3.14 Audit & Conseil

Simon Lubais

*Associé*

Alexis Levasseur

*Associé*

# XII Comptes annuels individuels de la société Kindy SA au 30 juin 2012<sup>2</sup>

## A- BILAN ACTIF

En euros	30/06/2012			30/06/2011
	Brut	Amortissements et provisions	Net	Net
Capital souscrit - non appelé	0		0	0
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>				
<u>Immobilisations incorporelles:</u>				
Frais d'établissement	0	0	0	0
Frais de recherche et de développement	0	0	0	0
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	24 000	24 000	0	0
Fonds commercial	0	0	0	0
Autres	0	0	0	0
Immobilisations incorporelles en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
<u>Immobilisations corporelles:</u>				
Terrains	0	0	0	0
Constructions	0	0	0	0
Installations techniques, matériels, et outillage industriel	0	0	0	0
Autres	71 777	71 777	0	0
Immobilisations corporelles en cours	0	0	0	0
Avances et acomptes	0	0	0	0
<u>Immobilisations financières</u>				
Participations (b)	30 099 700	13 083 000	17 016 700	16 824 700
Créances rattachées à des participations	0	0	0	0
Titres immobilisés de l'activité de portefeuille	0	0	0	0
Autres titres immobilisés	0	0	0	0
Prêts	91	0	91	91
Autres	332 153	37 135	295 019	306 528
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>30 527 723</b>	<b>13 215 912</b>	<b>17 311 811</b>	<b>17 131 320</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>				
<u>Stocks et en-cours</u>				
Matières premières et autres approvisionnements	0	0	0	0
En cours de production [biens et services]	0	0	0	0
Produits intermédiaires et finis	0	0	0	0
Marchandises	0	0	0	0
Avances et acomptes versés sur commandes	0	0	0	0
<u>Créances d'exploitation</u>				
Créances clients et comptes rattachés	195 923	49 401	146 522	221 067
Autres	3 280 122	109 000	3 171 121	3 327 506
Capital souscrit - appelé, non versé	0	0	0	0
<u>Valeurs mobilières de placement</u>				
Actions propres	0	0	0	0
Autres titres	0	0	0	0
Instruments de trésorerie	0	0	0	0
Disponibilités	4 220	0	4 220	9 265
Charges constatées d'avance	19 863	0	19 863	12 408
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>	<b>3 500 127</b>	<b>158 402</b>	<b>3 341 726</b>	<b>3 570 246</b>
Charges à répartir sur plusieurs exercices	0	0	0	0
Primes de remboursement des emprunts	0		0	0
Ecarts de conversion Actif	0		0	0
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>34 027 850</b>	<b>13 374 314</b>	<b>20 653 536</b>	<b>20 701 566</b>

<sup>2</sup> Le rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels de Kindy SA figurent en page 93 de ce document

**B- BILAN PASSIF**

En euros	30/06/2012	30/06/2011
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital [dont versé]	5 212 000	5 212 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport,	0	0
Ecart de réévaluation	0	0
Ecart d'équivalence	0	0
<u>Réserves:</u>		
Réserve légale	65 940	21 248
Réserves statutaires ou contractuelles	0	0
Réserves réglementées	0	0
Autres	1 060 788	403 712
Report à nouveau	453	0
RESULTAT DE L'EXERCICE	537 702	893 827
Sous-total : Situation nette	6 876 883	6 530 787
Subventions d'investissement	0	0
Provisions réglementées	0	0
<b><i>TOTAL CAPITAUX PROPRES</i></b>	<b><i>6 876 883</i></b>	<b><i>6 530 787</i></b>
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>		
Provisions pour risques	100 000	100 500
Provisions pour charges	282 377	372 086
<b><i>TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</i></b>	<b><i>382 377</i></b>	<b><i>472 586</i></b>
<b>DETTES</b>		
<u>Dettes financières:</u>		
Emprunts obligataires convertibles	0	0
Autres emprunts obligataires	0	0
Emprunts et dettes auprès établissements de crédits	339 970	73 932
Emprunts et dettes financières diverses	0	0
Avances et acomptes reçues sur commandes en cours	0	0
<u>Dettes d'exploitation:</u>		
Dettes Fournisseurs et Comptes rattachés	234 220	240 565
Dettes fiscales et sociales	284 175	444 064
Autres	0	0
<u>Dettes diverses:</u>		
Dettes sur immobilisations et Comptes rattachés	6 000	6 000
Dettes fiscales (impôts sur bénéfices)	0	0
Autres dettes	12 529 911	12 933 632
Instruments de trésorerie	0	0
Produits constatés d'avance	0	0
<b><i>TOTAL DETTES</i></b>	<b><i>13 394 276</i></b>	<b><i>13 698 193</i></b>
Ecarts de conversion passif	0	0
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>20 653 536</b>	<b>20 701 566</b>

**C- COMPTE DE RESULTAT**

En euros	30/06/2012	30/06/2011
Ventes de marchandises	-2 075	64 585
Production vendue [biens et services]	1 787 526	1 957 526
<b>Chiffre d'affaires net</b>	<b>1 785 451</b>	<b>2 022 111</b>
<i>dont à l'exportation:</i>	0	0
Production stockée	0	0
Production immobilisée	0	0
Subventions d'exploitation	0	0
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	160 909	15 993
Autres produits	4	6
<b>Produits d'exploitation</b>	<b>1 946 364</b>	<b>2 038 111</b>
Achats de marchandises	0	0
Variation des stocks	0	0
Achats de matières premières et autres approvisionnements	0	0
Variation des stock	0	0
Autres achats et charges externes	505 167	455 731
Impôts, taxes et versements assimilés	74 641	46 245
Salaires et traitements	639 132	822 754
Charges sociales	273 070	348 342
<b>Dotations aux amortissements et aux provisions:</b>		
Sur immobilisations: dotations aux amortissements	0	632
Sur immobilisations: dotations aux provisions	0	0
Sur actif circulant: dotations aux provisions	0	0
Pour risques et charges: dotations aux provisions	120 080	60 920
Autres charges	72 150	18 872
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1 684 239</b>	<b>1 753 496</b>
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>262 125</b>	<b>284 615</b>
<b>Produits financiers:</b>		
De participation	0	45 688
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé	0	0
Autres intérêts et produits assimilés	21 345	32 595
Reprises sur provisions et transferts de charges	301 269	1 094 975
Différences positives de change	0	0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
<b>Produits financiers</b>	<b>322 614</b>	<b>1 173 258</b>
<b>Charges financières:</b>		
Dotations aux amortissements et provisions	25 759	287 606
Intérêts et charges assimilées	51 402	614 154
Différences négatives de change	0	941
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	0	0
<b>Charges financières</b>	<b>77 161</b>	<b>902 700</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>245 452</b>	<b>270 558</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS</b>	<b>507 577</b>	<b>555 173</b>
<b>Produits exceptionnels:</b>		
Sur opérations de gestion	2 688	28 967
Sur opérations en capital	0	0
Reprises sur provisions et transferts de charges	0	7 859
<b>Produits exceptionnels</b>	<b>2 688</b>	<b>36 826</b>
<b>Charges exceptionnelles:</b>		
Sur opérations de gestion	52 942	124 500
Sur opérations en capital	0	1 829
Dotations aux amortissements et aux provisions	0	0
<b>Charges exceptionnelles</b>	<b>52 942</b>	<b>126 329</b>
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-50 254</b>	<b>-89 504</b>
Participation des salariés aux résultats	0	0
Impôts sur les bénéfices	-80 378	-428 157
<b>Total des produits</b>	<b>2 271 666</b>	<b>3 248 195</b>
<b>Total des charges</b>	<b>1 733 964</b>	<b>2 354 368</b>
<b>BENEFICE OU PERTE</b>	<b>537 702</b>	<b>893 827</b>

## D- ANNEXE

### 1. FAITS MAJEURS DE L'EXERCICE

Sauf avis contraire, tous les chiffres sont en milliers d'euros.

#### 1.1. Evénements principaux de l'exercice.

La filiale « Business Sport Socks » a fait l'acquisition de la marque « Achile » en avril 2012.

La société « GBB » a créé une filiale de production « GBB FOOTWEAR » située au Portugal.

#### 1.2. Principes, règles et méthodes comptables.

Les comptes annuels ont été établis et présentés selon la réglementation française en vigueur, résultant des arrêtés du Comité de la réglementation Comptable (CRC).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- ▣ continuité de l'exploitation
- ▣ permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- ▣ indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

### 2. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN

#### 2.1. Tableau des immobilisations

	Valeurs brute au 30/06/2011	Augmentation	Diminution	Valeurs brute au 30/06/2012
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>24</b>	-	-	<b>24</b>
Marque Stem	24			24
<b>Immobilisation corporelles</b>	<b>72</b>	-	-	<b>72</b>
Installations tech, matériel et outillage	31			31
Matériel de bureau et informatique	41			41
<b>Immobilisations financières</b>	<b>30 418</b>	<b>31</b>	<b>17</b>	<b>30 432</b>
Participations	30 100			30 100
Autres immobilisations financières	318	31	17	332
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS</b>	<b>30 514</b>	<b>31</b>	<b>17</b>	<b>30 528</b>

#### 2.2. Tableau des amortissements sur actifs immobilisés.

	Montant des amortissements au 30/06/2011	Augmentation	Diminution	Montant des amortissements au 30/06/2012
<b>Immobilisations incorporelles</b>	-	-	-	-
<b>Immobilisation corporelles</b>	<b>72</b>	-	-	<b>72</b>
Agencements	31			31
Matériel de bureau et informatique	41			41
<b>TOTAL AMORTISSEMENTS</b>	<b>72</b>	-	-	<b>72</b>

### 2.3. Tableau des provisions sur actifs immobilisés

	Montant des provisions au 30/06/2011	Augmentation	Diminution	Montant des provisions au 30/06/2012
<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>24</b>	-	-	<b>24</b>
Marque Stern	24			24
<b>Immobilisation financières</b>	<b>13 286</b>	<b>26</b>	<b>192</b>	<b>13 120</b>
Titres Kindy Bloquert	12 450		90	12 360
Titres Mariner				-
Titres BSS				-
Titres Kindy Asia				-
Titres GBB	788		102	686
Titres The Socks Legende	37			37
Actions propres	11	26		37
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>13 310</b>	<b>26</b>	<b>192</b>	<b>13 144</b>

### 2.4. Tableau des autres provisions

	Montant des provisions au 30/06/2011	Augmentation	Diminution	Montant des provisions au 30/06/2012
<b>Provisions pour risques et charges</b>	<b>473</b>	<b>120</b>	<b>210</b>	<b>383</b>
Autres provisions pour risques (1)	250		109	141
Provision pour litiges	101	100	101	100
Provision pour pensions et médailles du travail	122	20		142
<b>Dépréciation de l'actif circulant</b>	<b>208</b>	-	<b>50</b>	<b>158</b>
Comptes clients (2)	99		50	49
Comptes courants Groupe	109	-		109
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	<b>681</b>	<b>120</b>	<b>260</b>	<b>541</b>

(1) Du fait de la situation nette négative de la filiale « The Socks Legende », une provision pour risque a été constituée pour la part de l'actif net négatif excédant le compte courant que Kindy détient sur cette filiale.

(2) Suite à la transmission universelle de patrimoine avec la société Mariner, il s'agit de provision pour dépréciation des comptes clients subsistant de l'activité « Mariner ».

### 2.5. Etat des échéances des créances

CREANCES	Montant brut	A 1 ans au plus	A plus d'un an
<u>Actif immobilisé</u>	318	-	318
Prêts			
Autres immobilisations financières	318		318
<u>Autres créances de l'actif circulant</u>	<u>3 757</u>	<u>328</u>	<u>3 429</u>
Clients et comptes rattachés	320	320	
Créances fiscales et sociales	10	8	2
Groupe et associés	3 427		3 427
Charges constatées d'avance	12	12	-
<b>TOTAL CREANCES</b>	<b>4 087</b>	<b>340</b>	<b>3 747</b>



## 2.6. Etat des échéances des dettes

DETTES	Montant brut	A 1 ans au plus	A plus d'un an
<b>DETTES FINANCIERES</b>	340	340	-
Emprunts auprès des ets de crédit	240	240	
Soldes créditeurs de banque	100	100	
<b>AUTRES DETTES</b>	13 054	666	12 388
Dettes fournisseurs	234	234	
Dettes fiscales et sociales	284	284	
Groupe et associés	12 388		12 388
Autres dettes	148	148	
Produits constatés d'avance	-	-	-
<b>TOTAL DETTES</b>	<b>13 394</b>	<b>1 006</b>	<b>12 388</b>

## 2.7. Immobilisations incorporelles

### 2.7.1. Evaluation

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

### 2.7.2. Marque

La marque « STEM » (24 K€) est totalement dépréciée du fait de sa non utilisation.

## 2.8. Immobilisations corporelles

### 2.8.1. Evaluation

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition.

### 2.8.2. Amortissements

L'amortissement est calculé sur la durée de consommation des avantages économiques liés à l'utilisation de l'actif. Les durées estimées sont principalement les suivantes :

Nature	Durée	Mode
Matériel de bureau et informatique	3	Dégressif
Mobilier de bureau	10	Linéaire
Agencements	10	Linéaire

### 2.8.3. Dépréciation

La valeur comptable des immobilisations corporelles est examinée à chaque date de clôture afin d'apprécier s'il existe un indice quelconque qu'un actif ait subi une perte de valeur. S'il existe un tel indice, la valeur actuelle (valeur la plus élevée entre la valeur vénale ou la valeur d'usage) de l'actif est estimée.

Aucune dépréciation d'actif n'a été constatée.

## 2.9. Immobilisations financières

### > Titres de filiales et participations

	Capital	Capitaux propres	% capital détenu	Valeur des titres Brute	comptable détenus Nette	Chiffre d'affaires HT du dernier exercice clos	Résultat net du dernier exercice clos	Avances en compte courant	Dividendes reçus par les sociétés du groupe
<b>Filiales (+50%)</b>									
- KINDY BLOQUERT	5 684	5 599	99.70	27 883	15 523	26 986	56	-11 028	
- BSS	40	437	100	40	40	2 736	148	-118	
- KINDY ASIA	1	358	51	1	1	1 248	92	34	
- GBB	2 100	-788	100	2 100	1 414	11 738	103	2 019	
- THE SOCKS LEGENDE	37	-287	100	37	0	5 145	109	-140	
- MARINER Italie	10	-48	100	9	9	0	-15	-109	
<b>Participation (de 10 à 50%)</b>									
- Socks office (1)	16	27	28,5	30	30	101	-9		

(1) Les données financières concernant la société « Socks Office » sont celles d'une situation au 30 juin 2012 ( le dernier exercice social clos de cette société est le 30 septembre 2011).

### > Evaluation

La valeur d'acquisition est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Une provision pour dépréciation est éventuellement constituée pour ramener la valeur d'acquisition à sa valeur d'utilité, appréciée notamment par référence à la quote-part de situation nette détenue et compte tenu des plus-values latentes potentielles.

Concernant les titres KINDY BLOQUERT , la valeur d'utilité a été calculée à partir de l'actif net de la filiale au 30 juin, corrigé de la valeur de la marque « Kindy » ainsi que des plus-values latentes afférentes au patrimoine immobilier.

La valeur de ces marques est rapprochée chaque année

- de la moyenne des 10 derniers exercices d'une redevance théorique correspondant à 10% du chiffre d'affaires réalisé sous les marques KINDY
- de la moyenne des quatre dernières années de charges de publicité.

Concernant les titres THE SOCKS LEGENDE, GBB et BSS, la valeur d'utilité a été calculée à partir de l'actif net de la filiale au 30 juin.

Compte tenu de ce qui précède, des reprises sur dépréciation des titres KINDY BLOQUERT ( 90 K€) et sur les titres GBB ( 102 K€) ont été comptabilisées pour les ramener à leur valeur d'utilité.

### > Postes du bilan relatifs aux filiales et participation

	Montant concernant les entreprises :	
	Liées en K€	Avec lesquelles la société a un lien de participation
Participations	30 100	
Créances clients et comptes rattachés	96	
Autres créances	3 232	
Autres dettes	12 499	
Charges financières	40	
Produits financiers	7	

## 2.10. Créances

### 2.10.1. Evaluation et dépréciation

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

### 2.10.2. Classement par échéances

Cf note 2.5

## 2.11. Tableau de variation des capitaux propres

	juin-11	+	-	juin-12
Capital	5 212			5 212
Primes, réserves	425	701		1 126
Report à nouveau	0			0
Résultat	893	538	-893	538
<b>Total</b>	<b>6 530</b>	<b>1 239</b>	<b>-893</b>	<b>6 876</b>

Un dividende de 152 K€ a été distribué en décembre 2011

## 2.12. Capital

Le capital est composé de 1 303 000 actions souscrites en totalité d'un nominal de 4 euros.

## 2.13. Actions propres

	Nombre d'actions	Valeur Brute	Provision	Valeur Nette	Cours fin exercice(€)
01/07/2011					
Titres Participations	22 607	200	10	190	8,36
Contrat liquidité	1 354	11	1	10	8,36
	<b>23 961</b>	<b>211</b>	<b>11</b>	<b>200</b>	<b>8,36</b>
01/07/2012					
Titres participations	22 607	200	34	166	7,35
Contrat liquidité	5 470	43	3	40	7,35
	<b>28 077</b>	<b>243</b>	<b>37</b>	<b>206</b>	<b>7,35</b>

## 2.14. Evaluation fiscale dérogatoire

Résultat courant de l'exercice	507
Impôt sur les bénéfices à 33. <sup>1/3</sup> % <sup>(1)</sup>	169
Résultat courant après impôts	<u>338</u>
Variation des provisions réglementées	0
Résultat hors évaluations fiscales dérogatoires	<u>338</u>

(1) taux de droit commun applicable à l'exercice clos

## 2.15. Provisions pour risques et charges

Cf tableau 2.3 et 2.4

### > Evaluation

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation.

### > Provision indemnités de départ à la retraite et médaille du travail

Les hypothèses actuarielles utilisées sont les suivantes :

%	06/2012	06/2011	06/2010
Taux actualisation	3,88	4.91	3.84
Taux croissance salaires	3,01	3.57	3.47

Les calculs prennent comme hypothèse un départ volontaire des salariés à partir de 62 ans, d'où l'application des charges sociales.

## 2.16. Dettes financières

### > Classement par échéance

Cf note 2.6

## 2.17. Autres dettes

### > Classement par échéance

Cf note 2.6

Les autres dettes sont principalement composées des comptes courant du Groupe.

## 2.18. Charges à payer

	MONTANT
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>	
Intérêts courus sur emprunts	2
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	
Fournisseurs : factures non parvenues	108
<b>Dettes fiscales et sociales</b>	
Dettes sociales	170
Dettes fiscales	3
<b>Autres dettes</b>	111
<b>TOTAL</b>	<b>394</b>

### 3. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

#### 3.1. Ventilation du chiffre d'affaires par secteur d'activité ou marché géographique

La ventilation du chiffre d'affaires par marché géographique est la suivante :

	France	Export	Total
Biens	-2		-2
Services	1787		1 787
<b>Total</b>	<b>1 785</b>	<b>0</b>	<b>1 785</b>

Le chiffre d'affaires de la société correspond aux prestations facturées aux entités du Groupe.

#### 3.2. Résultat Financier

Les produits financiers sont principalement composés :

- ▮ de revenus sur VMP et de gains sur le contrat de liquidité pour 13 K€,
- ▮ d'intérêts sur les comptes courants pour 8 K€,
- ▮ de la reprise de provision pour risque du comblement passif « The Socks Legende » pour 109 K€,
- ▮ de la reprise de provision pour dépréciation des titres Kindy Bloquert pour 90 K€,
- ▮ de la reprise de provision pour dépréciation des titres GBB pour 102 K€ ;

Les charges financières sont principalement composées de :

- ▮ d'une dépréciation des actions propres pour 26 K€
- ▮ d'intérêts sur emprunts (4 K€) et sur comptes courants (40 K€),
- ▮ de pertes sur le contrat de liquidité (2 K€)
- ▮ d'autres charges financières pour 5 K€.

#### 3.3. Résultat exceptionnel

Pénalités et amendes	-2
Charges exceptionnelles de personnel	-42
Autres charges exceptionnelles	-9
Autres produits exceptionnels	2
<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-51</b>

#### 3.4. Impôt

##### 3.4.1. Ventilation

Résultat avant impôt	Impôt					Résultat net	
	Théorique	Report déficitaire	Profit intégration fiscale	Dû	Dû	Théorique	Comptable
Courant	508	-169	169	0	0	339	508
Exceptionnel CT	-50	17	-17	80	80	-33	30
LT							
<b>TOTAL</b>	<b>458</b>	<b>-152</b>	<b>152</b>	<b>80</b>	<b>80</b>	<b>306</b>	<b>538</b>

Méthode employée :

Les corrections fiscales ont été reclassées selon leur nature entre résultat courant et résultat exceptionnel.

### 3.4.2. Intégration fiscale

La société fait partie du groupe intégré dont la société mère est KINDY S.A.

La convention d'intégration fiscale fait application du principe de neutralité fiscale du régime d'intégration.

Le produit net d'impôt de 80 K€ correspond à un produit d'intégration fiscale.

## 4. AUTRES INFORMATIONS

### 4.1. Evènement postérieur à la clôture

Néant.

### 4.2. Identité de la société mère consolidante

Kindy S.A. est la société mère consolidante du groupe Kindy.

### 4.3. Rémunération des dirigeants

La société a procédé au titre de l'exercice 2011/2012 à la distribution de jetons de présence pour un montant de 22 K€.

L'ensemble des rémunérations allouées aux membres du directoire est de 474 K€.

### 4.4. Effectifs

Effectifs	30 juin 2012	30 juin 2011
Cadres	4	5
<b>TOTAL</b>	<b>4</b>	<b>5</b>

### 4.5. Engagements hors bilan

En K€	30/06/2012
<b>Engagements donnés</b>	
Caution personnelle et solidaire « Emprunts The Socks Legende » au profit des banques BSD et le LCL	185
Caution personnelle et solidaire « GBB » en faveur du LCL	500
Caution solidaire « ligne de crédit GBB » en faveur du CIC Nord Ouest	750
Caution de personne morale « Kindy Bloquert » en faveur de HSBC	1300
Caution solidaire « Emprunt CT Kindy Bloquert » en faveur du CIC Nord-Ouest	750
Caution solidaire en faveur du Crédit du Nord	550
Caution personnelle et solidaire « Ligne de crédit GBB » en faveur du Crédit du nord	300
<b>Engagements reçus</b>	
Clause de retour à meilleure fortune (Business Sport Socks) (1)	1404

(1) Suite à abandon de créances.

Le volume d'heures « droit individuel à la formation » acquis par les salariés à la clôture de l'exercice s'élève à 480 heures.

La société n'a pas d'autre engagement hors bilan.

# XIII Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels de la société Kindy SA

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 30 juin 2012, sur :

- ▣ le contrôle des comptes annuels de la société Kindy S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- ▣ la justification de nos appréciations ;
- ▣ les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## 1- Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

## 2- Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Votre société constitue des dépréciations des titres de participation selon les modalités décrites dans la note 2.9 de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier les approches retenues par la société sur la base des éléments disponibles à ce jour, et à mettre en œuvre des tests pour vérifier, par sondage, l'application de ces méthodes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## 3- Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par





votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Les Commissaires aux Comptes

Hérouville-Saint-Clair, le 29 octobre 2012

Bois Guillaume, le 29 octobre 2012

KPMG Audit

*Département de KPMG S.A*

Opus 3.14 Audit & Conseil

Simon Lubais

*Associé*

Alexis Levasseur

*Associé*



## XIV Personnes responsables

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et que le rapport de gestion présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

Le Président du Directoire

Joël PETILLON

# XV Contrôleurs légaux des comptes

## 1. COMMISSAIRES AUX COMPTES

### 1.1. Commissaires aux comptes titulaires

- Société KPMG SA<sub>1</sub>  
2, bis rue de Villiers  
92 300 LEVALLOIS PERRET

Mandat actuel : 2008

Expiration du mandat : Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013/2014

- Cabinet Opus 3.14 Audit & Conseil<sub>2</sub>  
1 091 chemin de Clère  
76 230 BOIS GUILLAUME

Mandat actuel : 2008

Expiration du mandat : Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013/2014

### 1.2. Commissaires aux comptes suppléants

- Monsieur Gérard Gaultry  
1 Cours Valmy  
92 923 PARIS LA DEFENSE CEDEX

Mandat actuel : 2008

Expiration du mandat : Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013/2014

- Monsieur Christophe Hamel  
7, rue Jacques Monod – Parc de la Vatine  
76 130 MONT SAINT AIGNAN

Mandat actuel : 2008

Expiration du mandat : Assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2013/2014

## 2. HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

	2011/2012				2010/2011			
	KPMG S.A.		Opus 3.14		KPMG S.A.		Opus 3.14	
	Montant en K€	%	Montant en K€	%	Montant en K€	%	Montant en K€	%
<b>Audit</b>								
Commissariat aux comptes, certification	112	100%	21	100%	98	100%	21	100%
<i>Dont Kindy SA (holding)</i>	27		20		24		21	
<i>Dont filiales intégrées globalement</i>	85				74			
Missions accessoires	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
<b>Autres prestations</b>	0	0%	0	0%	0	0%	0	0%
<b>TOTAL</b>	<b>112</b>	<b>100%</b>	<b>21</b>	<b>100%</b>	<b>98</b>	<b>100%</b>	<b>21</b>	<b>100%</b>